

Les documents de
L'ECONOMISTE



50
DH

DEPOT LEGAL: 100/1991 - DIRECTEUR DE PUBLICATION: ABDELMOUNAIM DILAMI

Les Alaouites Mohammed VI
UNE DYNASTIE, UN RÈGNE



D'après «La sortie du Sultans», d'Eugène Delacroix

SOMMAIRE

■ Naissance de la Dynastie: transformer un pouvoir religieux en puissance temporelle	4
■ Les premiers Alaouites face aux tribus	6
■ Le protocole meuble la légitimité	10
■ Bled makhzen-Bled siba, des controverses encore aujourd'hui	12
■ Les conceptions militaires de Moulay Ismaïl	16
■ Les armées des sultans, grosse réputation, petits moyens, mauvaise organisation	18
■ Les juifs protégés des sultans	20
■ La science du désert, stabilité de l'Empire	22
■ Le thé et le sucre, le médicament devint une marque marocaine	26
■ Ben Aïcha, l'ambassadeur corsaire	28
■ Confisquer et punir, une méthode de gouvernement	30
■ Des péages bien avant l'autoroute	32
■ Famines et épidémies, longue stagnation démographique	34
■ La poste, du rakkas au courrier hybride	36
■ Les monnaies alaouites de la mouzouna au dirham	38
■ Les protections, des abus qui créent des abus	44
■ Les douanes, réserve financière	46
■ Les souks, les plus vieux hypermarchés	50
■ Ce colonial qui appelait le Roi «Sidna»	54
■ Le Glaoui, porte étendard de la colonisation	55
■ Comment le Maroc a été amputé de ses territoires	56
■ Les hommes de l'Indépendance	60
■ La marche verte, inoubliable épopée et cas d'école	63
■ Droit des affaires, le socle des années 1990	66
■ L'eau, ce que les gens ignorent ou veulent oublier	68
■ Les nouveaux habits de la diplomatie	70
■ Les grandes réussites de la décennie	74
■ Tourisme, reprendre confiance en soi	80
■ Religion, la reconstruction tranquille	82
■ Métiers nouveaux, régulations nouvelles	84
■ Là où ça n'a pas marché	86
■ La mode avant la mode	91
■ Remerciements	96

La couverture est composée avec le célèbre tableau de Delacroix, «La sortie du sultan». Il a été ré-interprété façon Andy Warhol par Khalid Yassine.

La frise en bas de chaque page est empruntée au Paccard, ouvrage de référence en matière d'art décoratif marocain.

Lorsque les documents ne sont pas sourcés, c'est que nous n'avons pas de certitude quant à leur origine ou leur propriétaire effectif.

EDITORIAL

Mises en lumières

L'INTÉRÊT des anniversaires, ce n'est pas de compter les ans, c'est d'ouvrir un espace dans le temps, pour regarder d'où l'on vient, ce qu'on est et où on a l'intention d'aller.

Et quand il est question de l'anniversaire de l'accession au Trône de S.M. le Roi Mohammed VI, c'est bien sûr une fête d'aujourd'hui pour un Roi de maintenant. Mais la puissance des liens entre Lui, plus largement sa famille, et les Marocains est telle qu'on ne peut pas résister au plaisir d'élargir l'intérêt de cet anniversaire.

Dans l'actuelle célébration, il y a un règne, c'est évident, et il y a aussi une dynastie, la plus ancienne dynastie régnante, semble-t-il. Et quand on met les deux ensemble, c'est tout le Royaume qui apparaît sous une lumière nouvelle, sous des lumières nouvelles.

On voit soudain les permanences et les ruptures, les handicaps et les aubaines ou les opportunités, autant de phénomènes que la vitesse de la vie quotidienne ne permet pas de percevoir à leur juste valeur.

Les questions fusent toutes seules.

Les longues permanences de l'histoire ne sont-elles vraiment que des pesanteurs, ou bien sont-elles aussi des confort de culture, de savoir-vivre, presque des protections? Cet Empire n'était pas si arriéré et rongé de dissidences qu'on le dit. Les documents qui le montrent restent largement à exploiter. Certes, le Maroc a été colonisé parce qu'il était colonisable, mais c'est aussi ce même Maroc, plus exactement la dynastie Alouite, qui ne s'est pas laissé faire facilement. Entre la «pacification» tenue pour achevée en 1930 et le plan des réformes marocaines, il y a à peine 4 ans. Ce n'est pas grand-chose dans la vie d'une nation.

Quant au règne de S.M. le Roi Mohammed VI, il ne pèse que dix années dans la perspective dynastique, mais quels changements! C'est quand on prend le temps de les regarder que l'on voit l'évolution et qu'on a envie de la nommer «révolution», si le mot n'était pas aussi galvaudé qu'il l'est.

S'il ne fallait retenir qu'un seul concept, se serait la reprise de confiance en soi que le Maroc a effectuée avec ce Souverain. Confiance en soi pour reconstruire son armement religieux, confiance pour s'organiser et avoir la croissance la plus rapide jamais connue, confiance pour entreprendre une lutte sérieuse contre la pauvreté, pour installer les valeurs universelles... et pourtant pas encore assez confiance en soi pour reconstruire l'école, pour moderniser le monde politique, pour s'occuper systématiquement de la lutte contre la pollution. □

Nadia SALAH

1603

Mort de Mansour Dahbi. Affrontements entre ses trois fils et morcellement de l'Empire

1631



1631-1640

Mly Chérif Ben Ali, investi à Sijelmassa en 1631

1633

Prise de Tabouassamt; Moulay Ali Chérif fait prisonnier puis relâché sans dommage

1637

Le chef de la zaouïa d'Iligh chassé du Draâ

1640



1640-1664

Mly Mohammed Ier Ben Chérif, investi à Sijelmassa. Décédé le 1er août 1664

Naissance de la dynastie

Transformer un pouvoir religieux

Le Royaume du Maroc serait le 2e plus vieux royaume au monde, derrière celui du Danemark. Une affirmation bien difficile à vérifier tant les disputes sur la formation des pays sont fréquentes. Il n'empêche que la dynastie alaouite a aujourd'hui 378 ou 373 ans, selon le point de départ que l'on choisit.

sur leur origine: Yanbo Annakhil. Une contrée du Hidjaz, aujourd'hui province d'Arabie saoudite. Quête de la bénédiction des chorfas ou recherche d'expertise dans le domaine de conduite et de soins du palmier dattier? La chronique orale abonde dans les deux sens. Certaines sources affirment toutefois que l'ancêtre des Alaouites, Hassan Addakhil en l'occurrence, est arrivé au Maroc avec la 2e vague des Arabes Maakils. Ce fut sous le règne du second sultan mérinide (1286-1307) que l'ancêtre des Alaouites est arrivé dans le Tafilalet lequel devient le fief puis le berceau de la famille.

Luttes sanglantes

LES thèses relatant l'arrivée des Alaouites au Maroc sont nombreuses mais toutes les sources s'accordent

Au début du XVIIe siècle, le grand roi des Saâdiens Ahmed Al Mansour Ad-



Moulay Mohammed, fils de Moulay Chérif et frère aîné de Moulay Rachid, est resté dans l'histoire comme une force de la nature. Il a entre autres repris Oujda jusqu'à Tlemçen aux Turcs. Mais c'est dans un combat contre son frère cadet, qu'il meurt en 1664. L'année précédente, profitant de son absence (pour cause de guerre à Fez) et usant de la fortune pillée chez le juif Mechâal, Moulay Rachid s'était installé sur le Trône



Vers 1660, voici comment se présentait la répartition territoriale des grandes puissances locales tribales et religieuses

Dahbi meurt. Faute de successeur digne de ce nom, le Maroc plonge alors dans une situation dramatique, caractérisée par une lutte sanglante pour le trône ou pour un pouvoir régional autonome. Menacés par l'expansion de la zaouïa de Dilai au nord et celle d'Illigh à l'ouest (voir infra, le rôle des tribus), les habitants du Tafilalet décident de confier leur destinée à un chef spirituel. Le choix se porte

sur Moulay Chérif qu'auroit une image pieuse.

Devinait-il qu'en répondant à leur demande, il jetait les bases d'un Etat moderne? Assurément pas, affirment les historiens. D'autant plus que transformer un prestige religieux en pouvoir politique était une tâche bien difficile.

Dans un premier temps, il engage une action contre la zaouïa d'Illigh dans l'ob-

1646

Accord avec les Dilaites... rapidement rompu

1649

Saccage de Sijilmassa par les Dilaites

1659

Début des rivalités entre Mly Rachid et Mly Mohammed

1664

Victoire de Mly Rachid sur Mly Mohammed

1664



1664-1672
Mly Rachid Ben Chérif, investi le 1er août 1664 à Angad

1665

Capture du Cheikh A'Ras, avec pour conséquence le coup d'arrêt aux ambitions espagnoles et anglaises

1667

Entrée victorieuse du Sultan à Fès

1670

Allégeance renouvelée des Arma de Tombouctou

Naissance de la dynastie en puissance temporelle...

jectif d'écarter un successeur potentiel des Saâdiens mais aussi de s'assurer le contrôle des routes commerciales et stratégiques.

En 1636, Moulay Chérif abdique en faveur de son fils Moulay Mohammed. C'est en fait ce dernier qui pose réellement les bases de la dynastie alaouite.

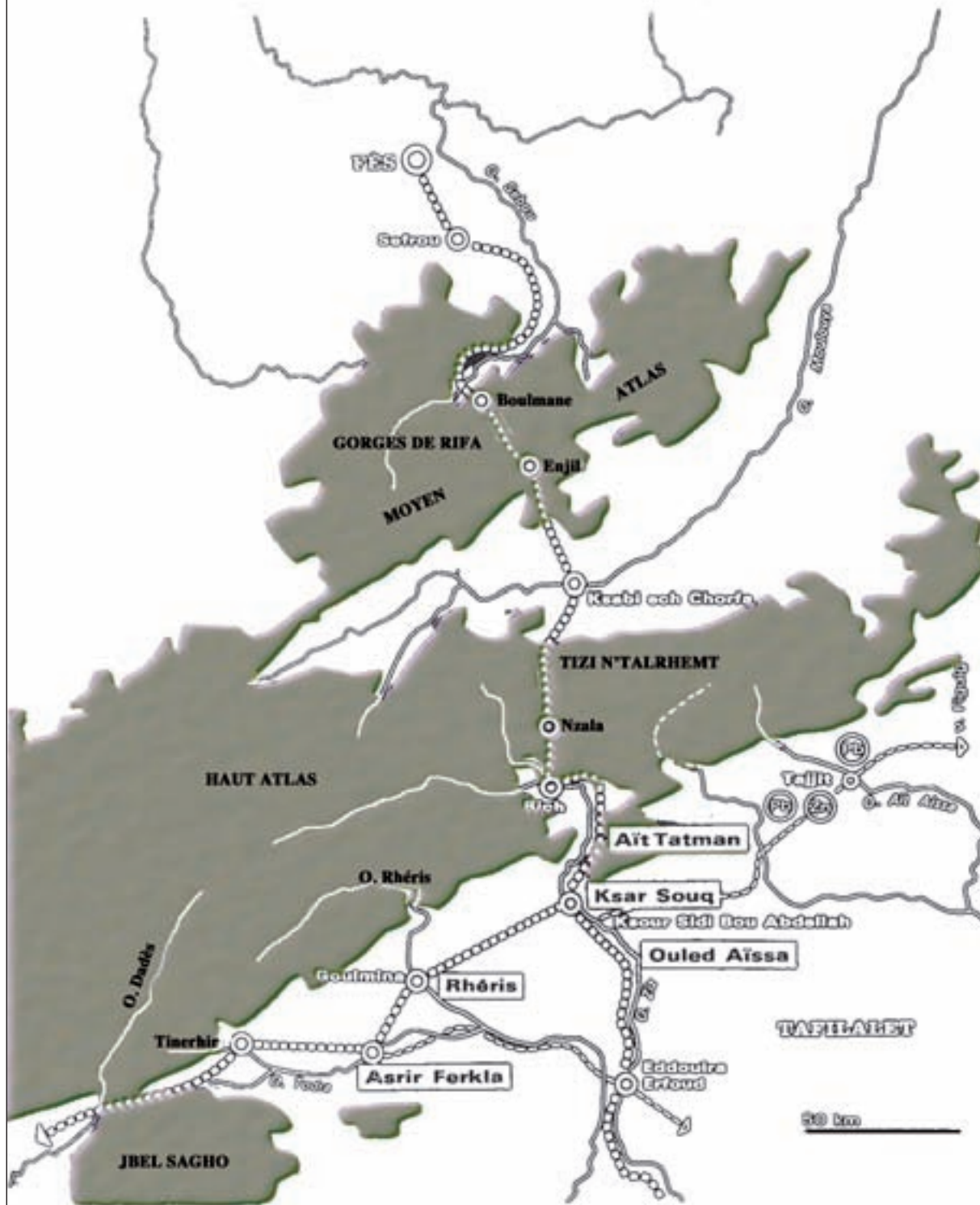
Homme d'une force physique légendaire, il était toujours présent sur les champs de batailles là où les affrontements étaient les plus décisifs. Car, la légitimation du pouvoir se faisait certes via le savoir et piété mais aussi par la volonté du Jihad. Fin politique, il comprend qu'il lui faut une assise territoriale à même de servir de base pour le pouvoir. C'est pourquoi, il cherche à contrôler d'abord le Tafilalet en soumettant ses rivaux. Mais, les Délaites, ses voisins immédiats, reprennent l'initiative. En 1646, ils prennent et pillent Sijilmassa et sa région.

Contre les Turcs

Une paix est conclue mais vite oubliée. Les Alaouites contre-attaquent. Moulay Mohammed réussit à s'emparer des points d'appui de ses adversaires et, poussant vers le nord, il se porte au secours de Fès-Jdid qui vient de se soulever contre le chef Dilaite.

Par la suite, il tente une action par l'est à partir du Sahara où il s'était retranché. L'objectif est d'inves-

Le "Triq-Sultan" Fès-Tafilelet au XVIIe siècle



Troisième des chefs alaouites et réel fondateur de la dynastie, Moulay Rachid veille à prendre le contrôle des routes commerciales, en plus du contrôle des territoires des tribus

tir Tlemçen et le littoral méditerranéen afin de contrôler de bout en bout le commerce en provenance de l'Afrique subsaharienne. Après avoir conquis Oujda et Tlemçen, il se replie face à l'armée turque.

Désormais, recentré sur son fief, le Tafilalet, Moulay Mohammed reprend son expansion, bien que modeste en direction de la Moulouya et du Drâa. C'est son frère cadet, Moulay Rachid qui poursuivra les conquêtes.

En l'espace de 6 ans, de 1666 à 1672, Moulay Rachid réussit à imposer son autorité à l'ensemble du territoire. Il commence par la prise de contrôle des routes commerciales qui lui permettent de tirer les ressources nécessaires pour constituer et armer ses troupes. Auparavant, il avait parcouru tout le pays et l'apport du trésor de Dar Mechâal fut aussi déterminant.

Résumant ses actions politiques et militaires, les historiens s'accordent à dire que Moulay Rachid est le réel fondateur de la dynastie alaouite. A la tête d'une armée mobilisée avec un noyau structuré, il entreprend de réunifier le pays, de Marrakech à Oujda, en éliminant ses adversaires qui s'étaient taillés des principautés autonomes.

Par la suite, il consacre ses efforts à la lutte contre l'occupation étrangère. Bien que son règne fût de courte durée, il lègue à son successeur, Moulay Ismaïl, le «Royaume du Maroc et de Fès». □

A. G.

1672



1672-1727

Mly Ismaïl Ben Chérif, investi à Fès le 14 avril 1672. Mort à Meknès le 21 mars 1727

1672

Recommencement des guerres de succession entre les neveux, les fils et les frères en dépit de l'intronisation de Mly Ismaïl. Grands travaux de Mly Ismaïl: Meknès et construction de nombreuses places fortes

1676-1679

Epidémie de peste, introduite par Tétouan, elle a gagné tout le Maroc en faisant des morts par dizaine de milliers

1678

14.000 hommes sont en permanence mobilisés dans l'armée de Mly Ismaïl ; ils seront par la suite 150.000

Les premiers Alaouites face à la puissance des tribus

APRÈS le règne du sultan saâdien Ahmed El-Mansour, surnommé «Dahbi», (l'aurique, le doré suite à la conquête de l'or du Soudan), le Maroc, vainqueur des Portugais à la Bataille de Oued El-Makhazine et des vellétés ottomanes à l'Est, est entré dans une longue période d'anarchie, sous le signe des luttes intestines entre les derniers princes saâdiens et de la dislocation de l'empire.

L'empire disloqué

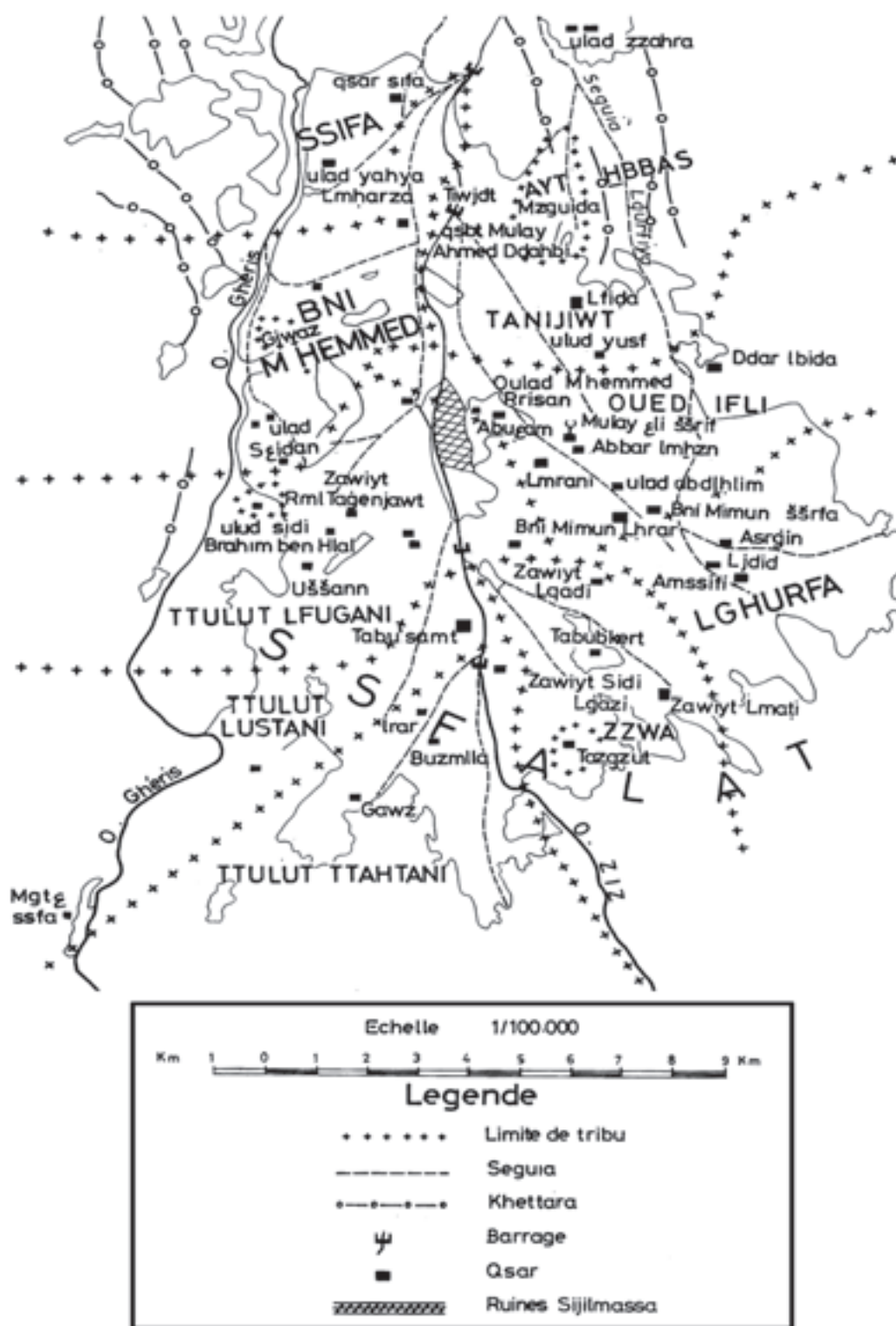
Moins de quarante ans après la mort du sultan, emporté par la peste en 1603, le Maroc est en effet partagé en plusieurs émirats: les Dilâïtes basés au Moyen Atlas, Ghaylane au Nord-Ouest, les Chbanate à Marrakech, les Semlala dans le Souss, tandis que les Alaouites surgissaient en tant que force politique dans leur berceau du Tafilalet...

Commençons par les Dilâïtes Sanhajiens, maîtres de la puissante Zaouïa de Dila. Issus initialement des bords de Oued Moulouya, ils rejoignent les montagnes de Tadla à la fin du XIV^e siècle en la personne du Cheikh Omar Mejjati.

Deux siècles plus tard, un de ses descendants, le généreux dévot Abi Bakr ben Mohamed Mejjati, fonde en ces lieux une zaouïa, vouée d'abord à l'enseignement religieux et aux œuvres de charité, avant d'exercer un véritable ascendant politique et économique à partir de 1637.

Son pouvoir s'étendait ainsi sur le Moyen Atlas, Fès, Meknès, le Gharb, le Haut Atlas et, bon gré mal gré, la plaine atlantique Tamesna (actuelle Chaouïa) et le port de

Oasis du Tafilalet: Qsur et tribus



Source: Mezine L., *Le Tafilalet*

La région de Tafilalet et l'imbrication des tribus, dans le berceau de la dynastie alaouite

Salé après la mort sur le champ de bataille de leur opposant, le moujahid et mystique, Sidi Mhammed Ayyachi.

La prépondérance des Dilâïtes ne pouvait qu'entrer en rivalité avec le non moins puissant Lakhdar Ghaylane. Né en 1617 en pays Jbala, précisément chez les Béni Gorfet au sein d'une famille de renom considérée d'origine chérifienne, il est le fils du grand cheikh mystique et maître d'une zaouïa réputée au village Zerraq, Omar Ghaylane, lui-même fils du Cheikh Ibrahim ben Ali Ghaylane dit Khider, fondateur d'une zaouïa au village de Dar El-Qarmoud chez les Beni Gorfet, vouée au combat contre l'occupation portugaise.

Les Dilâïtes perturbateurs

Dans ce contexte de féroce Reconquista, Lakhdar Ghaylane s'illustre à l'instar des autres personnalités familiales comme Moujahid animé par un souffle mystique et d'aspirations non moins temporelles.

Adeptes de Sidi Mohamed Ayyachi, il dirige, à la mort de celui-ci, le nord-ouest du pays comme une sorte d'émirat indépendant, disputant le pouvoir aux Dilâïtes et menant différents raids contre les Portugais, les Espagnols et les Anglais qui occupaient alors Tanger.

A la même période, le Souss est sous la domination de Bou-Hassoun Semlali, surnommé Bou-Demiâ, chef de la fameuse forteresse d'Illigh dont il fit sa capitale.

Son prestige politique, il le doit incontestablement à la

(Suite en page 8)

1681-84-91

Libération des Mahdia, Tanger et Larache

1681-1691

Guerres de libération menées sous le règne de Mly Ismaïl contre l'Espagne, la Grande-Bretagne et le Portugal

1682

Ambassade de Mohamed Tamim auprès de Louis XIV pour les échanges de prisonniers

1690

Sept années de révoltes, souvent organisées par des membres de la famille royale ; appauvrissement du peuple ; les routes de Tombouctou et du Sénégal coupées jusqu'en 1706. La moitié de la flotte corsaire passe sous le contrôle du Sultan

Les premiers Alaouites face à la puissance des tribus

(Suite de la page 6)

L'année de Kerroum El-Hajj

CAPITALE impériale, objet de toutes les convoitises avec la décadence saâdienne, Marrakech a vécu durant une dizaine d'années sous l'emprise de Abd-el-Krim ben Abi Bakr Chbani Hrizi, plus connu sous le nom de Kerroum El-Hajj.

C'était en 1069-1658, année qui coïncide avec une grande disette et qui marque la mémoire populaire sous le nom de «l'année de Kerroum El-Hajj» (voir aussi l'article sur la disette).

Concernant son origine, elle est rattachée à la tribu d'origine arabe saharienne des Chbanate, issue du désert, remontée au milieu du XIIIe siècle dans le Sous, avant de compter parmi les premiers adeptes des Mérinides, puis des Saâdiens. Etablis dans le Haouz de Marrakech en tant que Guich Ahl Sous, tribu guerrière, fournissant des contingents militaires en contrepartie d'avantages fonciers et fiscaux, les Chbanate se sont alliés à travers des unions matrimoniales aux sultans saâdiens. C'est ainsi qu'ils ont tenté de prendre le pouvoir au moment de la faiblesse d'un interrègne, faisant assassiner le dernier sultan saâdien Abbas ben Mohamed Cheikh dont ils étaient les oncles maternels.

Dans la foulée, ils prennent le pouvoir à Marrakech en la personne du chef de leur tribu, Abd-el-Krim Chbani Hrizi, dit Kerroum El-Hajj. A la mort de celui-ci dix ans plus tard, il est succédé par son fils Abi Bakr Chbani, proclamé roi de Marrakech. Un règne bien précaire qui dure exactement quarante jours jusqu'à son éviction par le sultan Alaouite Moulay Rachid. □

figure spirituelle de son ancêtre, Sidi Ahmed Ou Moussa Semlali, natif vers 1450 de la tribu des Ida Ou Semlal dans l'Anti-Atlas. Prenant la voie du mysticisme, l'ancêtre s'installe après une période d'errance et de formation spirituelles dans le Tazerwalt au coeur de l'Anti-Atlas où il fonde sa célèbre zaouïa qui héberge en 1564 sa sépulture.

Auréolés par l'autorité religieuse de leur ancêtre, ses descendants en profitent pour étendre leur pouvoir politique et économique dans la région et élargir le domaine familial, précisément sous le règne de Bou Hassoun Semlali, surnommé Bou Dmiâ qui s'empare de Taroudant en 1613, avant de prendre le Drâa et Sijilmasa en 1631. □

Mouna HACHIM

Les Rois de la dynastie alaouite

Son fondateur est Ali Cherif, appelé aussi Moulay Ali Cherif

- 1631-1635: Moulay Ali Cherif
 - 1635-1664: Mohammed Ier
 - 1664-1672: Rachid
 - 1672-1727: Ismaïl
 - 1727-1728: Ahmad (1er règne)
 - 1728-1728: El-Malik
 - 1728-1729: Ahmad (2e règne)
 - 1729-1735: Abdallah II (1er règne)
 - 1735-1736: Ali
 - 1736-1736: Abdallah II (2e règne)
 - 1736-1738: Mohammed II
 - 1738-1740: Al-Mustadhi
 - 1740-1745: Abdallah III
 - 1745-1745: Zin al-Abidin
 - 1745-1757: Abdallah IV
 - 1757-1790: Mohammed III
 - 1790-1792: Al-Yazid
 - 1792-1822: Sulayman
 - 1822-1859: Abd ar-Rahman
 - 1859-1873: Mohammed IV
 - 1873-1894: Hassan Ier
 - 1894-1908: Abd al-Aziz
 - 1908-1912: Abd al-Hafid
 - 1912-1927: Youssef
 - 1927-1953: Mohammed Ben Youssef (sultan et futur roi Mohammed V)
 - 1953-1955: Mohammed ben Arafat (imposé par les autorités françaises après le départ en exil de Mohammed V: il n'avait aucune légitimité pour les Marocains).
- Le Maroc devient Royaume
- 1955-1961: Mohammed V
 - 1961-1999: Hassan II
 - 1999: Mohammed VI
- Prince héritier: Moulay El Hassan ben Mohammed. □

L'installation des chérifs filaliens

CÔ EST en 1631, l'année de la prise du Drâa par les Semlali, que Moulay Cherif est proclamé chef politique par les Filaliens. Cette période est donc marquée par le morcellement du pays en plusieurs principautés dont certaines menaçaient le Tafilalet,

Jouissant d'un prestige spirituel certain dans la région, sa famille d'origine arabe chérifienne, rattachée par la Silsila au Prophète s'était installée, à partir de son berceau de Yanbô sur la côte d'Arabie, en un lieu dit El-Moslih à Sijilmasa, à la demande d'une délégation de pèlerins. Elle le fit vers l'an 1266 en la personne de l'ancêtre Hassan Dakhil, uni en cette terre du Sud avec la fille d'Abou Ibrahim El-Omary, chef de la caravane de pèlerinage. De leur descendance est issu, 4 siècles plus

tard, Moulay Cherif, le chef politique des Filaliens.

Son fils aîné, Moulay Mhammed, réputé par sa hardiesse au combat, est nommé en 1635-1636 chef de guerre dans le Tafilalet. Vainqueur en 1664 de Bou Dmia à Sijilmasa dont il limite le pouvoir à Illigh, il trouve la mort la même année au combat.

Le pouvoir échoit alors à son frère cadet Moulay Rachid qui s'empresse d'imposer son autorité en prenant aux Dilaïtes, la vallée de la Moulouya, puis Taza, Fès, le Gharb et le Maroc central avec la destruction de la Zaouïa de Dila en 1668 et l'exil de ses membres pour un moment, à Fès puis à Tlemçen.

Au Raïss Ghaylan, Moulay Rachid impose un rude assaut à Ksar Kebir formé de 140.000 combattants, l'obligeant

à se réfugier à Asilah, puis à Alger et à Tanger où celui-ci avait signé un traité de paix avec les Anglais, avant qu'il ne soit défait par Moulay Ismaïl et tué au combat en 1673 à Ksar Kebir.

Se dirigeant vers le Sud, Moulay Rachid chasse en 1668 les Chbanate de Marrakech où ils se sont taillés une principauté éphémère. Quant à la forteresse d'Illigh, fief des Semlala, elle est prise en 1670, tandis que les héritiers de Bou Hassoun sont poussés vers le désert. Reconstituée en 1730, Illigh revient en force sur la scène politique avec Hachem ben Ali qui tente de restaurer le pouvoir seigneurial d'antan, et règne, comme après lui son fils, en totale indépendance vis-à-vis du Makhzen jusqu'aux expéditions du sultan Moulay El-Hassan. □

1701

Défaite à la Bataille du Chélif contre le Dey d'Alger, représentant des Ottomans

1705

Prise de Gibraltar par les Britanniques; début de relations avec la Grande-Bretagne

1706

Reconquête de la Mauritanie, les Ma'quil, Ouled Dlim... deviennent guich Loudaya

1711-13

Prise du sud de l'Algérie actuelle

1727



1727-1729

Mly Ahmed Ben Ismaïl, investi le 21 mars 1727. Déposé en 1728, puis réinvesti

Le protocole meuble la légitimité

Chaque geste a son poids... politique. C'est qu'on ne badine pas avec le protocole royal. Du sacrifice de l'Aïd Lakbir, au baisemain, en passant par les leçons ramadanesques... tout est minutieusement régenté. Même les républiques laïques usent, à leur manière, du pouvoir du protocole

MARS 1832. Eugène Delacroix accompagne l'ambassadeur de France, Charles de Mornay, dans son périple. Ce peintre, précurseur de l'orientalisme, relate dans ses carnets de voyage la réception accordée par le sultan alaouite Moulay Abderrahman Ibn Hicham (1822-1859) à la députation française.

Eugène Delacroix sera particulièrement captivé par le protocole royal. Seul le caïd du sultan, dépêché pour ramener la délégation diplomatique, enfourche une mule. Les soldats qui l'accompagnent sont à pied.

Le sacré et le profane

Nous sommes à Meknès. Visiteurs et accompagnateurs descendent de leurs montures et marchent entre un rang de la garde. Ils se dirigent au palais.

Arrivés à la grande place du M'chouar, des soldats, coiffés de chapeau rouge et munis de lances, se tiennent droit comme un «i». C'est le moment tant attendu.

Le sultan apparaît chevauchant son cheval. Un parasol, doté d'un globe en cuivre, est déployé au-dessus de lui. En recevant l'ambassadeur, du haut de son cheval, le sultan souligne d'emblée la supériorité de son rang. Le parasol et sa boule cuivrée ont un symbole spirituel: ils relient le ciel et la terre. Autrement dit, le sacré et le profane. Le sultan est «l'ombre de Dieu sur terre».

Une forte charge symbolique se

dégage de ce cérémonial. L'historien Lotfi Bouchentouf évoque le concept «d'ameublement» du rituel «La légitimité se meuble. Le protocole aussi». La théâtralité est un ingrédient de la vie publique. Chaque geste, chaque pièce a

phare de la dynastie des Saâdiens, en est le précurseur.

Plus emblématique. L'on clôture jusqu'à présent les causeries par «Sahih El Boukhari» pour souligner sa filiation au Prophète...

niques d'histoire retiennent que la babouche noire sera portée en signe de deuil le jour où l'on a bradé Larache. C'était du temps de Mohammed Cheikh Ben Mansour.

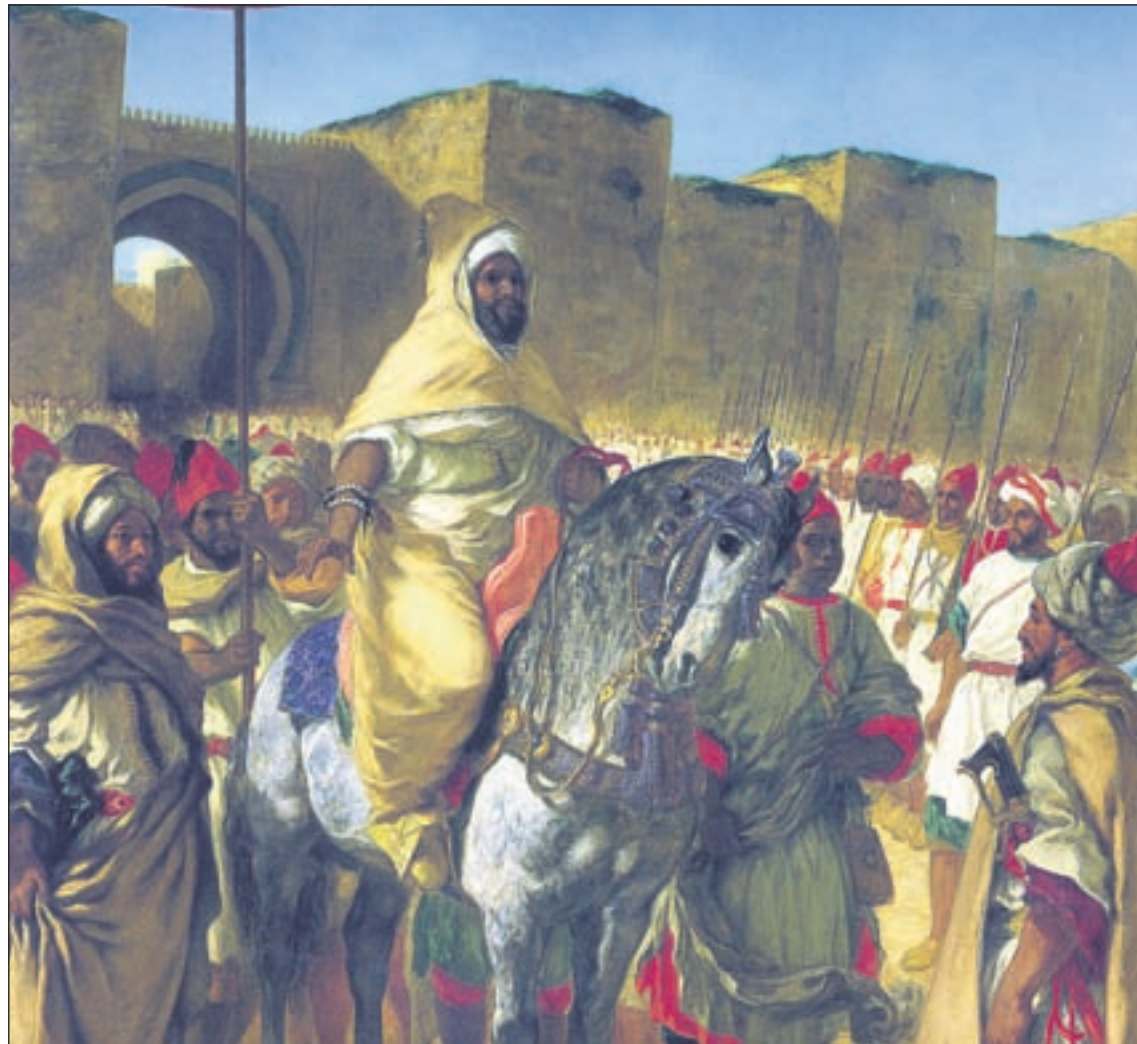
Quelques siècles plus tard, le proto-

cole est toujours là mais le style change... d'un souverain à un autre. A «chaque temps ses hommes», commente l'historien Lotfi Bouchentouf. Hassan II s'est particulièrement montré attentif à certains détails lors des cérémonies religieuses. Exemple. Lors de Aïd Al Moulid Anabauï -fête de la naissance du Prophète- l'on «psalmodiait» le fameux poème soufi «Al Mounfarija». Un poème qui sera repris par le chanteur Abdelhadi Belkhiyat.

Durant le règne de Mohammed VI le protocole royal prend une autre tournure. C'est le cas lors de l'inauguration des grands chantiers ou encore lors de l'annonce des réformes majeures. Le code de la famille à titre d'exemple. Il n'y a donc pas de fatalisme dans les actes. C'est surtout un prolongement d'une légitimité... politique. Même les républiques

laïques ré-exploitent la théâtralité des rituels liturgiques: lors de sa visite aux Invalides, début des années 80, l'ex-président français François Mitterrand en a usé sans modération. Il n'est pas le seul. Car la légitimité puise aussi ses racines dans l'imaginaire. □

Faiçal FAQUIHI



Eugène Delacroix fait partie de ses peintres qui ont brossé des tableaux pour l'Histoire. L'artiste découvre en Afrique du Nord d'autres couleurs, d'autres visages, des ombres et des lumières... Durant son périple en Algérie et au Maroc, Delacroix fait des croquis sur son carnet de voyage qui seront des années plus tard repris sur toile. Sa touche doit beaucoup à ses voyages. En France comme au Maroc, le peintre va exploiter sa technique pour une thématique majeure, celle du pouvoir. C'est ce tableau de Delacroix, la sortie du sultan Abderrahman, qui a été re-interprété façon Pop'-Art, sur la couverture

son poids religieux et politique. Du sacrifice de l'Aïd Lakbir, au baisemain, en passant par les leçons ramadanesques... tout est minutieusement régenté. Un esclave n'embrasse la main de son maître que si celle-ci est couverte, notamment par les manches de son selham. Les causeries religieuses remontent à bien avant Hassan II. El Mansour Dahbi, sultan-

La religion meuble la légitimité. Un cheval brun pour les cérémonies officielles. Une monture noire en temps de guerre. Sensible au couleur: Eugène Delacroix relève que le sultan a un chapelet blanc au fil bleu à la main et porte une babouche jaune.

La chaussure de Dar El Makhzen par excellence. Petite anecdote. Les chro-

1727

Mort du Sultan My Ismaïl, à 81 ans, il était monté sur le Trône à 26 ans; le Trésor est vide, forte hausse des taxes et droits de passage, en conséquence Triq Sultan est abandonnée par les caravaniers et le commerce périclité

1728



1728-1729

Mly Abdelmalek Ben Ismaïl, investi le 13 mars 1728. Mort le 2 mars 1729

1729



1729-1757

Mly Addellah Ben Ismaïl, investi le 6 avril 1729. Décédé en 1757

1730

Début d'une période de famine et de maladies qui dure jusqu'en 1760

Bled Makhzen et Bled Siba, des controverses encore aujourd'hui

Y avait-il un Etat au Maroc avant le protectorat, ou s'agissait-il d'un ensemble de tribus qui s'entrechoquaient, avec un Makhzen qui ramenait l'ordre par la violence? La théorie du Bled Siba opposée au Bled Makhzen reste controversée à ce jour. Deux courants de pensée se disputent la vérité historique

Le premier est celui des chercheurs colonialistes (principalement français), relayés par les Anglo-Saxons qui soutiennent qu'il n'y avait pas d'Etat au Maroc avant le protectorat, même s'il y avait un équilibre instable entre les tribus et un certain ordre maintenu par le Makhzen et gouverné par la loi islamique (Bled Makhzen). Pour ce groupe, Bled Siba regroupait les régions qui refusaient le système, dont la langue était principalement le berbère, dont la loi reposait sur les règles coutumières, et dont les populations étaient surtout établies dans les hauteurs du territoire, les montagnes et les plateaux.

Quant au second courant, il était composé d'historiens marocains et d'Occidentaux non colonialistes. Ce groupe n'exclut pas l'existence d'un système politique marocain avant même l'avènement du protectorat. Ce système n'avait pas la configuration de l'Etat moderne, mais ce n'était pas uniquement une somme de tribus. Il y avait une autorité centrale qui détenait le pouvoir, dont la légitimation ne reposait pas uniquement sur la force.

Il y entrait une bonne dose d'adhésion. Pour cette école de pensée, la Siba fait partie du système, en ce sens qu'elle est révélatrice de ses dysfonctionnements, et indiquait quand le Makhzen devait intervenir pour rétablir l'équilibre. Selon le célèbre historien Abdallah Laroui, «le Makhzen renvoie à un système étatique centralisé, mais non hiérarchisé, dans lequel l'auto-

rité centrale délègue une bonne partie de ses prérogatives aux autorités locales». Les «défis lancés au Makhzen» l'étaient essentiellement par trois forces locales: les révoltes urbaines, rares mais significatives, les frondes des chefs de «principautés ma-



Un soldat de Moulay Abdelaziz, photographié à Tanger en 1905 (In Archives du Maroc)

roubutiques», et en dernier lieu, les révoltes rurales, qui sont les plus nombreuses et contre lesquelles se déploient les harkas du sultan. Ces dernières consistaient en une mobilisation de l'armée, pour marcher contre les tribus insoumises. Ce n'était pas une armée de métier. Le noyau dur était

(Suite en page 14)

Moulay Hassan Ier (1873-1894) écrit au bacha Hammou Ben Jilani. Le document est daté de 1299 de l'Hégire, le texte original a été écrit. Le Sultan vient de faire un voyage (avec une harka?) dans les régions de Oued Noun et Sidi Ifni, chez les Aït Ba Ahmarane et les Tekna, lesquels apparemment s'affrontaient depuis peut-être une soixantaine d'années. Moulay Hassan y nomme un caïd qui doit assurer la police, la remonte des informations et la justice. Il est aussi chargé de conduire un chantier de port pour aménager le sort des tribus et mobiliser par la négociation les tribus autour de ce projet

1734	1734	1736	1737
	Confiscation des biens de certaines grandes familles fassies, envoyées en exil en Tunisie, Syrie, au Sénégal... Goulimine s'est installée progressivement comme la plaque tournante du commerce caravanier depuis la fin du XVIe siècle		
1734-1735	1736-1737	1737-1744	
Mly Ali Ben Ismail, investi en sept. 1734, il a été déposé en 1735	Mly Mohammed Ben Ismail, investi en 1736	Mly Al Moustadi Ben Ismail, investi en 1737. Décédé à Sijelmassa en 1760	

Bled Makhzen et Bled Siba, des controverses encore aujourd'hui

(Suite de la page 12)

constitué de la Mehalla, sorte de cour mobile qui suivait le sultan dans ses déplacements. La harka avait deux objectifs en général: soumettre les tribus dissidentes, ou rappeler à l'ordre celles qui ne voulaient pas payer les impôts. Mais la harka était toujours précédée de négociations pacifiques. Laroui rappelle que certaines révoltes étaient dirigées contre les gouverneurs et caïds.

La révolte est ici un moyen normal d'exprimer son mécontentement, non contre le sultan, mais contre un gouvernement ayant la main lourde. Dans les conditions du XIX^e siècle, c'est pratiquement le cas général. La Siba n'interviendrait donc qu'à un moment donné pour révéler une crise du système. Ces révoltes s'expliquent par l'appauvrissement général, lui-même résultant de la pression



A l'extérieur des murailles de Fès vers 1820-1830, se prépare une harka (Dessin Aymard)

économique étrangère, et sont un phénomène constant tout au long du siècle. «La Siba était donc une partie intégrante du système, elle en naissait presque naturellement. L'allégeance au Makhzen n'ajoutait rien, sauf un supplément de charges, financières et autres. Comment s'étonner alors que les gens essaient de s'en dispenser?» rappelle Laroui. Cependant, les harkas n'avaient pas forcément un caractère hostile. Selon l'historien Germain Ayache, «très souvent, au contraire, les tribus réservaient au sultan un chaleureux accueil, heureuses de recevoir celui qui, à leurs yeux, était un personnage sacré». De même, la fonction d'arbitrage, chère à Ayache, était totalement occultée par les tenants de la théorie Bled Makhzen contre Bled Siba. □

A. B.

Deux histoires dans la grande Histoire

LA dynastie des Alaouites fourmille d'histoires dans l'Histoire, qui décrivent une forme très particulière de ce qu'il faut bien appeler un Etat, dans le sens d'une autorité centrale, personnifiée par le sultan. Deux d'entre ces petites histoires disent, l'une l'allégeance plus puissante que la force armée et l'autre l'ultime recours pour l'arbitrage. Ces deux anecdotes ont chacune leurs échos dans l'époque contemporaine. Dans l'issue de la révolte des Bani Adrassen contre Moulay Souleymane, comment ne pas penser au retournement de situation lors de la tentative de coup d'Etat de Skhirat? Et dans l'arbitrage des Aït Youssi, comment ne pas évoquer la solution de SM Mohammed VI quand, au début de son règne, l'opinion publique s'est divisée brutalement sur la question de la promotion de la femme?

Lorsque le sultan Moulay Souleymane a voulu rappeler à l'ordre la tribu dissidente des Bani Adrassen, celle-ci parvint même à se frayer un chemin pour parvenir jusqu'à lui.

Trois jours de fête

Mais lorsque l'un des combattants berbères voulut s'en prendre au sultan, ce dernier révéla son identité. Son attaquant lui demanda de jurer de cette identité, ce qu'il fit. Alors l'assaillant descendit de sa monture, y fit monter le sultan, et l'emmena jusqu'à ses quartiers. Sur la route, d'autres membres de la tribu lui demandèrent qui était son «passager». Il répondit que c'était son frère, blessé au combat. Aussitôt arrivé à sa tente, le ravisseur du sultan présenta ce dernier, alors les femmes ac-

coururent de toutes parts. Il se dit que pendant trois jours, ce ne fut que fêtes et réjouissances en l'honneur du sultan, avant qu'il ne soit reconduit sain et sauf à la caserne d'Agourai, non loin de Meknès. Le Makhzen avait également un rôle de médiateur.

Ordre de négociateur

Ainsi, en 1871, un conflit éclata entre trois fractions de la tribu des Aït Youssi. Celle-ci occupait les deux versants de l'Atlas au sud de Fès et de Sefrou. Il y avait chez les Aït Youssi, un représentant du sultan avec titre de caïd. Éparpillés comme ils l'étaient sur un immense territoire, ils ne pouvaient s'administrer eux-mêmes. Ils étaient donc organisés selon le modèle de ces tribus lointaines, farouches, indé-

pendantes qu'on définit par leur refus d'obéir au Makhzen. Durant le conflit, les fractions s'attaquaient d'un campement à l'autre, et la lutte se poursuivait sans autre résultat que de ruiner et d'endeuiller sans distinction tous les belligérants. La fraction des Aït Messaoud ou Ali décida d'implorer le secours du sultan. «Retournez chez vous et ne revenez pas avant d'avoir vous-mêmes, avec vos adversaires, décidé le principe de la paix entre vous».

Puisque c'était le sultan lui-même qui souhaitait la paix, alors tout devenait très simple dans l'esprit des belligérants. Trois délégations furent formées, se mirent en chemin pour la cour, et l'on s'engagea à rétablir la fraternité de toujours, chacun réoccupant son territoire tel qu'il était délimité jusqu'aux hostilités. □

1741



1741

Mly Zine El Abidine Ben Ismail, investi en 1741

1750

Premier accord commercial avec la Hollande et le Danemark, dits de «Paix et de sécurité»

1755

Grand tremblement de terre, dit «de Lisbonne». La grande mosquée de Rabat (en construction) est détruite. L'armée est décimée sous les ruines des casernes notamment à Meknès

1757



1757-1790

Mly Mohammed Ben Abdellah Ben Ismail, investi en 1757. Décédé en 1790

1764

Construction d'Essaouira pour concurrencer Agadir aux mains des Igh. Une douzaine de maisons de commerce y prospèrent, entre autres, exportations de mules vers les Amériques

Les conceptions militaires

La dynastie alaouite a-t-elle eu des armées dignes de ce nom? Si c'est oui pour l'époque contemporaine, ce n'est pas vrai pour les siècles précédents... à quelques exceptions près, spécialement celle de Moulay Rachid, le fondateur, et évidemment et surtout, celles du grand Moulay Ismaïl

LE Makhzen avait affaire à un environnement tribal, ce qui est à la fois bon et mauvais pour asseoir son autorité. C'était bon, selon le vieux principe des Romains (Pax Romana équivaut à dire «diviser pour régner»); c'était mauvais,



La kasbah (ou plus exactement kasbat) de Moulay Ismaïl à Boulouan. Les murs enserrant aussi les ruines du palais de ce sultan. C'est lui qui organisa l'armée de la manière la plus moderne pour l'époque. Il parvint à la soustraire aux luttes et influences tribales. Mais cette politique se délit à sa disparition (Ph. Bouaziz)



طالبهم السلطان مولاي اسماعيل
(1672 - 1727) وبذآله « اسماعيل ابن
الشريف الحسني ايداه الله ونصره » . وبحاشيته
« انما يريد الله ليذهب عنكم الرجس اهل البيت
ويطهركم تطهيرا » (القرآن الكريم . صورة
الاحزاب . الآية 33) .

Le terrible Moulay Ismaïl était le sultan le plus organisé de son époque. En dehors du Maroc contemporain, ce fut, de toute la dynastie alaouite, le souverain qui construisit le plus

car l'autorité centrale ne pouvait s'enraciner car elle pouvait et était sans cesse contestée.

On enrôlait plus ou moins de force au sein des tribus ou bien l'autorité centrale demandait des volontaires en cas d'appel au Jihad, lequel était souvent l'habillage religieux d'une tentative de conquête. Des milices chrétiennes pouvaient être sollicitées en cas de conflit tribal. Il n'était pas rare que l'on fasse également appel à des mercenaires de Turquie ou du Soudan occidental.

C'est à partir du XVI^e siècle que les choses commencent à changer, sous les Saadiens. Ceux-ci ont instauré le premier Etat chérifien, tirant leur légitimité de leur lignée, et non plus de l'appartenance tribale. Une tentative de constitution d'une armée a bien eu lieu, durant le règne d'Ahmed Mansour dit Eddahbi. Elle était en partie composée d'esclaves. À la disparition de Mansour en 1603, retour à l'anarchie civile avec une série de conflits entre les tribus.

Les tentatives de pacification du pays commencèrent à porter leurs fruits avec Moulay Rachid, qui a réunifié le Maroc

en comptant énormément sur les Haratines. Ces derniers avaient un statut particulier. Ils n'étaient ni des esclaves, ni vraiment des hommes libres. La plupart d'entre eux, mais pas tous, venaient du Tafilalet. Ils avaient le droit de travailler la terre, mais n'en étaient pas propriétaires. Certains d'entre eux étaient achetés aux caravanes de passage.

Les Boukharas

Ce n'est qu'à partir du règne de Moulay Ismaïl (1672 à 1727) que l'on a pu assister à la création de la première armée véritablement organisée.

Les esclaves du sultan en constituaient le coeur. Ils étaient liés à la personne du souverain régnant, et non pas à l'Etat.

Leur engagement était plus spirituel que matériel. On les appelait également l'armée des Boukharas, vu qu'ils prê-

taient serment sur Sahih Al Boukhari, et de ce fait, ils étaient devenus «Jaich-al-Boukhari». En créant une armée d'esclaves, le sultan s'affranchissait des clivages tribaux. A l'époque, 5.000 hommes ont été réunis, soit de force, soit volontairement. Le groupe a été appelé «Abid al Boukhari». Les esclaves étaient achetés, ou enrôlés parmi les anciens Haratines.

En 1726, l'armée comptait 150.000 hommes. Leurs enfants étaient élevés dans l'obéissance au sultan.

Intégration des enfants

À partir de 5 ans, et jusqu'à l'âge de 10 ans, les enfants s'entraînaient à la cavalerie, sur ânes et mulets. Ils apprenaient aussi la maçonnerie et la menuiserie. A partir de 16 ans, ils commençaient leur service militaire, dans lequel ils s'entraînaient sur cheval, cette fois, mais sans selle. Inutile de dire que la cavalerie

1767

Premières exportations de céréales, disputes entre religieux pour savoir si l'exportation était licite

1767-1770

Traité avec la France; pour la première fois le concept de «protégé» est employé. Reprise de la navigation de course, bombardement de Rabat et de Larache. Persécutions contre les zaouïa, les saints et les moussem au nom de la pureté de type Wahabite

1776-1782

Période connue sous le nom de «grande famine». Criquets pèlerins et sécheresses successives ont fini par décimer le 1/6 de la population

1777

Offre d'un traité de libre navigation à Catherine II de Russie

1777-1783

Nouvelle disette plus invasion de criquets, le sultan ouvre ses silos à la population. 1/6e de la population disparaît

de Moulay Ismaïl

était le corps noble de l'armée. L'idée restera vivace encore longtemps bien après qu'il eut fallu transformer l'armée. Aussi, les charges de cavalerie furent-elles décimées face aux canons et aux mitrailleuses des armées coloniales.

Mais revenons à l'armée de Moulay Ismaïl.

80.000 soldats étaient répartis dans les casbahs du Royaume, placées aux endroits stratégiques. Ces casbahs qui se transformaient progressivement en villes. Une partie des soldats était affectée à la surveillance des routes...

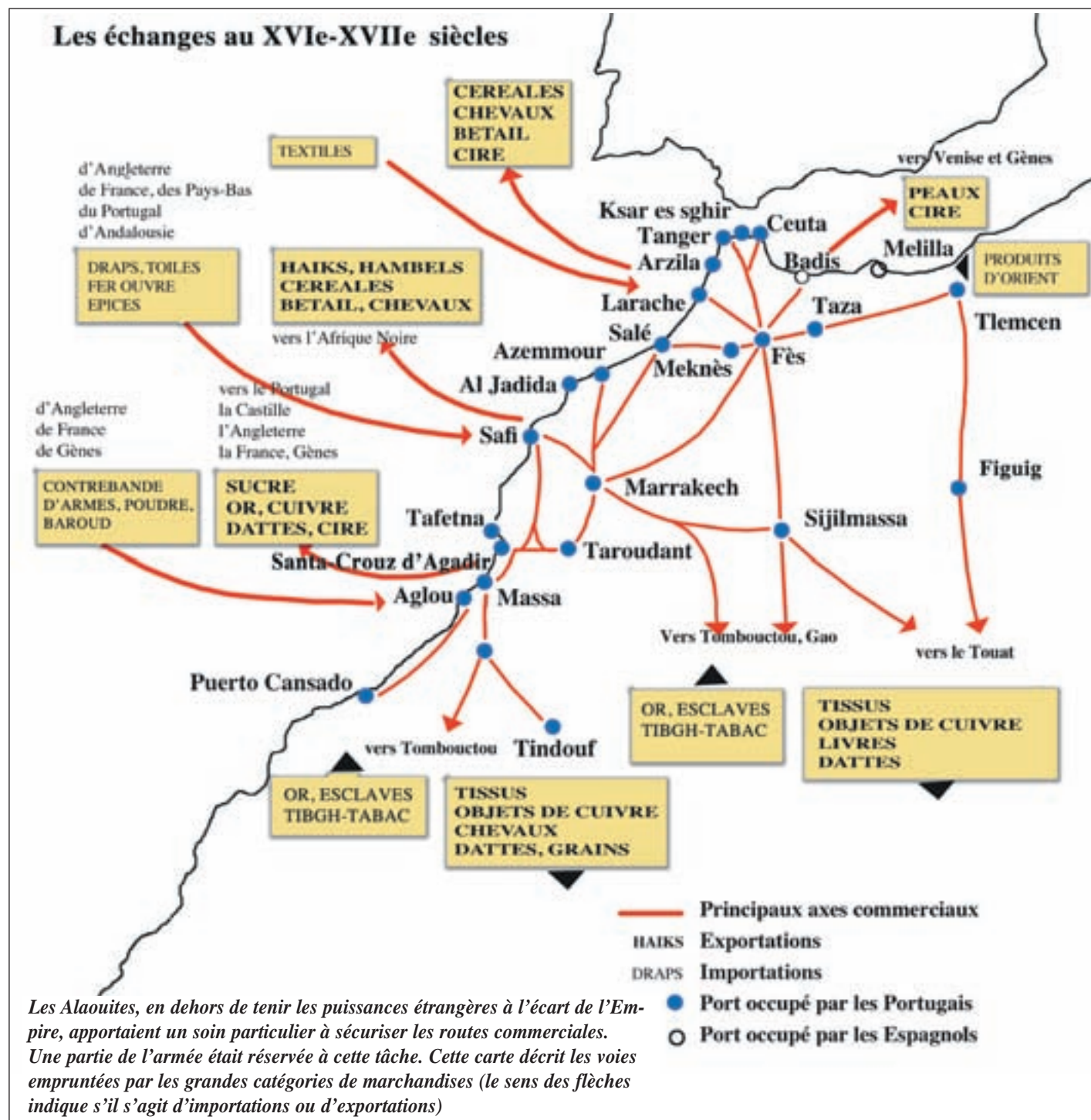
Le sultan les faisait marier à 18 ans. Les femmes qui avaient appris le métier de «maîtresses de maison» rejoignaient leurs hommes dans les casbahs. Les plus «douées» d'entre elles devenaient des courtisanes... Parallèlement à la montée en puissance d'une armée indépendante des luttes tribales, les tribus, elles, furent désarmées, sauf celles qui se trouvaient directement en face des comptoirs étrangers et qui devaient donc résister aux envahisseurs, comme à Sebta.

Pour l'usufruit

De plus, Moulay Ismaïl avait une autre armée, «Jaïch Loudaya». Elle était constituée de Sahraouis. Ils avaient moins d'importance qu'Abid al Boukhari, mais cette tribu de guich causa bien des soucis aux successeurs de Moulay Ismaïl. Elle fait encore parler d'elle... aujourd'hui quand elle réclame ses droits d'usufruit sur les terres devenant urbanisables, alors qu'il y a deux cents ans, elle était en pleine campagne.

Le système d'armée d'esclaves avec des guich en appoint a-t-il fonctionné? Oui, du moins sous Moulay Ismaïl. L'armée des Abid a libéré successivement les villes occupées de la Maâmora (1681), Tanger (1684), et Larache (1689). Mais après la mort de Moulay Ismaïl, il y a eu une crise de succession qui s'est prolongée sur 30 ans, jusqu'à 1757.

L'un des acteurs les plus importants de cette longue crise était justement l'armée des Boukharas et les Jaïch Loudaya.



Ces soldats et ces tribus étaient attachés à la personne du sultan et n'avaient aucunement prêté allégeance à un Etat, qui d'ailleurs n'existait pas vraiment. En plus, il fallait la payer, cette armée... Or l'Etat n'avait plus de ressources et on ne savait plus exactement où il était, dans les conflits opposant les successeurs de Moulay Ismaïl.

Donc, à la mort du maître, l'armée al-

lait suivre le plus offrant. Elle a fini par instaurer Moulay Mohamed Ben Abdallah. Il entreprit alors de se débarrasser de ceux-là mêmes qui l'avaient porté au pouvoir. Il envoya donc ses hommes en expédition contre des tribus berbères et arabes, comme Zayane ou Bani Soufiane, Moulay Mohamed Ben Abdallah poussa même les Boukharas à la guerre contre l'armée des Oudayas.

Las! Les temps étaient mauvais!

Des épidémies éclatèrent et la famine vint. Beaucoup de soldats périrent de maladies. Le coup de grâce fut le tremblement de terre de 1755 à Meknès, la plus grande ville de garnison, où de très nombreux soldats succombèrent. □

A. B.



1786

A Tombouctou, la prière est dite au nom du Sultan

1787-89

Traité avec les Etats-Unis, dont l'existence est sans cesse soulignée encore aujourd'hui par les deux parties. Escarmouches permanentes avec les Ottomans (qui occupent l'Algérie depuis 1518) et avec les Espagnols (qui cherchent à s'installer au Sahara)

1788-89

Le prince Mly Yazid pille la caravane organisée par son père vers La Mecque. De retour au Royaume, il fait alliance avec les esclaves révoltés contre le Sultan, qui pardonne toujours

1790



1790-1792

Mly Al Yazid s'est fait proclamé dans le sanctuaire de Mly Abdessalam Ben M'Chiche

1790

Graves exactions contre les Juifs, commanditées par Mly Yazid, dès son accession au trône. Deux ans plus tard il meurt dans un affrontement avec son frère Mly Hicham

Forces armées des sultans

Grosse réputation, petits moyens et mauvaise organisation

La Bataille des Trois Rois puis la puissance de Moulay Ismaïl ont créé une image de puissance invincible aux forces armées. Le retour à la réalité sera brutal: la défaite d'Isly

L'ARMÉE marocaine a été mise à rude épreuve lors de sa confrontation avec des forces étrangères. Pendant le règne des Saadiens, le Maroc était sorti victorieux de la Bataille des Trois Rois (1578). «La nouvelle a eu l'effet d'un coup de tonnerre dans le monde civilisé (ndlr: l'Europe de la Renaissance qui parlait justement à la conquête de nouveaux territoires), et tout le monde s'est mis à craindre le Royaume». Ajoutée aux expéditions contre les Turcs au début de la dynastie alaouite, la réputation de l'armée chérifienne était telle qu'il ne fallait pas s'y frotter...

Et ceci dura jusqu'à la bataille d'Isly, en 1844 deux semaines après le bombar-

En dépit de la déliquescence, les comptes étaient tenus. Ici la feuille de dépenses de l'armée en campagne

dement de Tanger, dans laquelle le Maroc avait déployé entre 25.000 et 30.000 soldats. Mais ce n'était qu'une armée désorganisée, mal équipée et pas entraînée. Elle avait pris des habitudes de pillage et d'abus qui la faisait craindre des populations qu'elle était censée défendre.

En face, l'armée française était bien mieux préparée, en tant qu'héritière du génie militaire de Napoléon, et bien expérimentée sur ce terrain qu'elle occupait depuis 1830, en Algérie. Que pouvait faire une cavalerie à l'ancienne, chargeant courageusement mais dans le désordre, contre une artillerie moderne? Ce fut une cuisante défaite pour le Maroc: même les tentes princières furent perdues.

Le Maroc essuya une autre déconfiture en 1860, quand l'armée espagnole envahit Tétouan, sans que le Makhzen ait pu réagir. L'occupation provoqua la fuite de la population, particulièrement celle de

l'active et très importante communauté juive qui s'y était établie deux siècles et demi plus tôt, déjà pour fuir les exactions espagnoles.

Suite à ces déboires, une réforme fut entreprise par le Makhzen. A l'époque, Moulay Hassan Ier a alloué un budget spécifique pour reformer et équiper l'armée, avec le recours à l'expertise étrangère. En effet, des instructeurs militaires venaient entraîner l'armée marocaine, tout comme le sultan envoyait des militaires marocains en stage en Europe. Ce qui suscita moult résistances de la part des traditionalistes et des religieux...

Avec le protectorat, l'armée marocaine, ou ce qui en restait sur le papier, disparut. Elle devait écrire un nouveau chapitre après l'indépendance, sous le règne de Mohammed V et surtout sous la direction de Hassan II. L'armée, qui absorba sans beaucoup de difficultés les forces nationalistes comme les hommes qui s'étaient enrôlés sous les drapeaux français et espagnol, devint les Forces Armées Royales. □

A. B.



Départ de Harka sous Moulay Abderrahmane. Le courage des cavaliers pèsera de moins en moins face à l'équipement et à l'organisation des adversaires

1792

1790-1800
La peste tue la moitié de la population ; 65.000 morts uniquement à Fès ; les deux tiers des terres cultivables sont à l'abandon; la population tombe, estime-t-on, à trois millions d'habitants, comme deux siècles plus tôt

1792

1792-1822

Mly Souleïman a été proclamé souverain à Fès dans le sanctuaire de Mly Driss II

1815

1792-1800
Arrêts des persécutions et réhabilitation des zaouïa, saints et moussem. Les incursions de Napoléon en Egypte inquiètent l'Empire chérifien, qui refuse de participer au blocus contre la Grande-Bretagne

Les juifs marocains, protégés des sultans

• **Sous les Alaouites, les communautés juives étaient un élément important de l'équilibre du système. Outre les juifs installés bien avant l'arrivée des Arabes, l'Empire compte les communautés, actives, urbaines et cultivées, réfugiées d'Espagne deux siècles avant Moulay Rachid**

LES sultans alaouites ont toujours assuré la sécurité des juifs et encouragé leur activité économique par toutes sortes de facilités.

A l'époque, les populations juives se concentraient dans les villes capitales comme Fès, Meknès, les ports (Safi, Essaouira...) et les centres régionaux secondaires (Sefrou, Taroudant...). Les juifs étaient spécialisés dans certains secteurs: bijoutiers, banquiers mais aussi fabricants de selles, tailleurs, cordonniers. Ils jouaient un rôle important au niveau du commerce

nombre de conditions qui facilitèrent l'essor des affaires de quelques familles israélites: systématiser leur rôle d'intermédiaire dans le commerce maritime pour limiter la présence de marchands européens dans le pays, la protection particulière de princes et épouses qui leur confiaient de l'argent à faire fructifier. Sidi Mohamed Ben Abdallah installe de nombreuses familles juives jouissant de dahirs spéciaux de protection royale. Cependant, les populations juives pâtissaient d'une fiscalité et d'amendes écrasantes. Les juifs payaient leur tribut, la jizya, au Trésor royal en plus de la hdiya et la sokhra. Il existait une entraide entre juifs et musulmans pour échapper aux sanctions. Le pouvoir central concédait un terrain pour le quartier juif, en assurait la protection par des troupes. Au XIXe siècle, la situation des juifs s'améliore. La venue des Européens donna aux juifs de nouvelles possibilités. Ils se virent engagés dans le commerce avec les Européens et protégés par le nouvel établissement de cours de justice. C'est alors que les juifs marocains purent progresser en dehors du mellah. Mais en 1880, la conférence de Madrid consacre



Une famille juive de Tanger, croquée vers 1830, par Aymard. Des impôts et axes spécifiques frappent les commerces juifs, et si le besoin s'en fait sentir, il sera inventé des amendes. Mais plusieurs sultans créent des domaines commerciaux ou financiers réservés, qui font la fortune de certaines familles



Les juifs habitaient au Mellah, un quartier entouré de murs. Le premier mellah officiel fut établi à Fès en 1438. Ses portes étaient ouvertes aux musulmans. Et le soir on les fermait

international et le petit commerce rural.

Le Makhzen leur réservait une place importante, mettant à profit leur connaissance du commerce international et leur pratique de langues étrangères, mais sans leur donner le même statut que les Marocains musulmans. Néanmoins, ils étaient une valeur sûre, puisque politiquement neutres. Sous Moulay Ismaïl, ils profitèrent de la paix. Ce dernier avait posé un certain

la pénétration des grandes puissances au Maroc, et en 1912, un traité de protectorat est signé avec la France. La communauté juive est secouée dans ses fondements par les changements d'ordre économique, politique. On assiste à la ruine de certains métiers, remplacés par les machines. Avec le régime de Vichy, les juifs découvrent l'antisémitisme des Nazis. Des juifs sont licenciés de leurs emplois, chassés de leur

domicile. Si les choses ne vont pas plus loin, c'est grâce à Mohammed V. Ce dernier soutiendra la communauté juive à plusieurs reprises. Il protégera la communauté juive marocaine des vexations du régime de Vichy. "Il n'y a pas de juifs au Maroc, il y a seulement des sujets marocains", avait répondu le roi au représentant de Vichy, lui demandant de "prévoir 150 étoiles jaunes supplémentaires pour les membres de la famille royale". En 1948, l'Etat d'Israël voit le jour. La même année, éclatent les sanglants événements de Jerrada, où on déplore des victimes juives. C'est le début de l'émigration.

D'ailleurs, quand le Maroc recouvre sa pleine indépendance en 1956, le premier gouvernement formé pour négocier l'indépendance compte un ministre juif. Avec l'indépendance, les juifs marocains accè-

dent à la qualité de citoyen. Après la mort de Mohammed V, l'émigration des juifs est légalisée. Mais les départs sont mal vus par la population musulmane et la méfiance s'installe. En 1960, on recensait 160.000 juifs. En 1967, il en restait entre 60.000 et 70.000. La guerre des Six jours et des commentaires haineux dans la presse marocaine accélèrent les départs. Durant l'été, 20.000 sont partis. Aujourd'hui, ils ne seraient plus que 3.000... mais en Israël, des avenues portent le nom de Mohamed V. □

J. K.

Source:

- Juifs et musulmans au Maroc, 1859-1948; Mohammed Kenbib, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat, 1994.

- Essais d'histoire et de civilisation judéo-marocaines; Simon Levy, Edition Centre Tarik Ibn Ziad, 2001.

1816

Révolte de trois grandes tribus berbères, les Aït Alla, Senhaja et Zenetes; le sultan est fait prisonnier quelques jours, mais traité avec le plus grand respect et raccompagné avec escorte d'apparat

1817

Désarmement de la marine de guerre, qui comptait 48 navires et 6.000 marins

1818

- Nouvel épisode de peste
- Offre d'envoi humanitaire de blé à la France en disette

1822



1822-1859

Mly Abderrahman a été investi par les oulémas, les chérifs et notables de Fès

1822

Déposition temporaire du Sultan, qui abdique et désigne son neveu, Abderrahmane Ben Hicham

La science du désert, stabilité de l'Empire

Source de richesse et de stabilité, l'eau occupe une place centrale dans l'histoire du Maroc. D'ailleurs, c'est grâce à l'eau que les groupements qui se sont succédé sur les oasis ont pu bâtir une activité de culture importante.

Si dans la préhistoire le territoire fut humides comme le montrent les peintures rupestres, quand la dynastie alaouite s'installe, il y a longtemps, le Maroc était un endroit sec. Le climat semi-aride impose donc des organisations et des usages bien déterminés.

IL est remarquable qu'au Maroc, contrairement à l'Italie par exemple, le contrôle de l'eau n'ait pas donné naissance à des organisations mafieuses. La force de l'Islam, le pouvoir des sultans, la solidarité à l'intérieur des tribus ou familles ont sans doute empêché la formation de réseaux à la sicilienne exploitant la population.

En contrepartie, les règles régissant l'eau sont aussi puissantes que consensuelles, avec un processus de décision stable et prévisible, capable de traverser les siècles.

La petite et moyenne hydraulique, (telle qu'on l'appellerait aujourd'hui) a toujours posé des problèmes institutionnels et juridiques notamment en raison de son extension.

Celle de Figuig, compte tenu de son système de mobilisation de l'eau autant que de celui en vigueur dans sa distribution, est davantage comparable aux oasis irriguées sur la base du système des foggaguir. Ceux-ci sont directement observables au nord du Jorf.

Cependant, pourquoi y a-t-il autant de



Près de Figuig, la compétition pour la captation de l'eau est forte: on voit le grand nombre de foggaguir (Ph. Association Zouzfana)



Le système de distribution par canaux peut être très complexe comme dans ce cas. Quand il n'est pas possible de le construire, on profitera du moindre détail topographique pour assurer la distribution (Ph. Association Zouzfana)

foggaguir à Figuig? C'est sans doute à cause de la compétition pour le contrôle de l'eau entre les différents ksours et le désir de chacun de maximiser sa part que se sont multipliées les galeries. Quelques-unes des rivalités inter-ksours sont bien connues comme la compétition Zenaga-Loudaghar depuis l'élimination des Jouabeur au VIIe siècle.

A l'intérieur d'un ksar, les droits d'eau sur la foggara ne se limitaient pas seulement aux membres d'un linéage particulier à l'exclusion des autres.

La meilleure preuve en est que l'institution sociale qui avait la charge de veiller directement sur l'organisation de la répartition des parts d'eau entre ayants droit est la Jema'a, l'assemblée des élus locaux.

1828

1824-1829
Famine

La flotte britannique devant Tanger, début des grandes pressions coloniales, militaires et financières

1830

La marine autrichienne attaque Larache, Tétouan et Azila. Occupation de l'Algérie par la France avec pour conséquence un afflux de réfugiés dans le nord du Maroc; expédition de Tlemcen, soutien à Abdelkader, la flotte de guerre ne compte plus que 3 à 5 navires, l'armée n'a que 35.000 hommes, 65.000 sont éventuellement mobilisables dans les tribus guich

1831

Ambassade de Charles de Mornay accompagné de Delacroix

1834-1835

Pour la première fois une épidémie de choléra venue du Delta du Gange

La science du désert, stabilité de l'Empire



Le tighirt, en général en cuivre et percé d'un petit trou, sert à compter le « temps d'eau », c'est-à-dire le temps pendant lequel vous aller recevoir l'eau de la foggara. Le temps de base était de 45 mn. On remplit le récipient et quand toute l'eau s'est écoulée, votre temps d'eau est fini (Ph. Association Zouzfana)

Dans les oasis, les parts d'eau étaient mesurées en temps d'écoulement de l'eau de la foggara. La plus simple part individuelle est le débit de 45 minutes. On l'appellait kharrouba. Le tour d'eau qui marque la fréquence d'accès aux droits des uns et des autres s'appelait Nouba. Elle s'étale sur un minimum de 14 jours

et un maximum de 16 jours selon les ksours ou selon les foggaguir.

Pour veiller à une distribution aussi précise et équitable que possible, certains ksours avaient recours à des aiguadiers spécialisés qui étaient en même temps des personnes de confiance et que l'on appelait les sraifi.

Droits de l'eau

Il faut entendre par droits d'eau deux catégories différentes: le droit des prises sur les écoulements des rivières et le droit des particuliers sur les dérivations effectuées par ces prises.

Au fil de l'histoire, les collectivités occupaient les rivières et prenaient toute l'eau qu'elles pouvaient selon les moyens techniques dont elles disposaient, ou bien elles récupéraient, par toutes sortes de moyens, les sources et résurgences. Ces collectivités se sentaient légitimement propriétaires.

La gestion de l'eau est restée donc la même avant et pendant la dynastie alaouite. En 1914, un dahir résidentiel, tout en ayant déclaré le principe de la domanialité de toutes les eaux, reconnaît les droits d'usage acquis auparavant.

Aujourd'hui, le droit de l'eau et surtout dans ses conséquences pour le traitement est complètement refondu. Mais l'application se fait au compte-gouttes. □

Ce système de conduite et de distribution des eaux traduit l'ingéniosité des populations locales. Elles utilisaient, à leurs avantages, les moindres petits détails de la topographie.

des guerres meurtrières entre les tribus. Ce qui nécessitait l'intervention des sages et chourfas pour trouver une solution. Aujourd'hui encore, la tension monte de temps à autre entre les tribus de la région.



Les galeries d'adduction d'eau peuvent être importantes, comme on le voit ici. Il existait et existe toujours des rivalités entre les ksours pour la captation de sources souterraines (Ph. Association Zouzfana)

Le même système, à quelques exceptions près, était appliqué à l'oasis de Draâ. Cette dernière faisait l'objet de conflits tribaux fréquents. Car les oasis se trouvant en haut, notamment Mzguita et Tinzouline, exploitaient une grande partie des eaux de la rivière de Draâ. Ce qui amenait les tribus du Sud à détruire les akouakat des sakia.

Souvent ces conflits provoquaient

Celui de Mhamid El Ghizlane est le dernier en date. □

Tarik HARI

(1) La Foggara est une technique de caractère minier qui consiste à exploiter des nappes d'eau souterraines au moyen de galeries drainantes.

(2) Barrage terrier construit par les tribus propriétaires du canal pour booster le niveau de l'eau afin d'en attirer la plus grande quantité.

1837

Convention de Tafna entre Abdelkader et Bugeaud, rupture entre Abdelkader et le Makhzen chérifien

1844-1845

La débandade de Oued Isly, signature du traité de Lalla Maghnia

1844

Défaite d'Isly; bombardement de Tanger et de Mogador par Joinville; les tribus avoisinantes pillent Mogador

1844

Rapport de Mohamed Al Saffar sur les fondements des puissances européennes. Il souligne le rôle des gazettes, de l'éducation et des techniques. Le sultan lui confie l'éducation de la famille royale, ce qu'il assurera jusqu'à Moulay Hassan

Le thé et le sucre: Comment le médicament de

Au début, le thé n'était consommé que par la famille royale, qui s'en servait comme médicament. La boisson devint l'enjeu de disputes religieuses, comme le sucre plus tard fut parfois regardé comme un instrument de pression politique. Aucune de ces attaques, cependant, n'a réussi: le thé vert à la menthe est devenu, en deux siècles, la boisson nationale du Maroc

UNE tradition, c'est une innovation qui a réussi. L'expression s'applique au mieux au thé vert à la menthe, au point qu'il est devenu denrée de base, que les finances publiques devaient subventionner!

La consommation de thé au Maroc laisse penser que la richesse des traditions liées à cet usage a des origines très anciennes, mais elle est en réalité assez récente. Il court beaucoup de légendes sur le thé, les sultans, le sucre...

Sous Moulay Ismaïl, un médicament

Le sultan Moulay Ismaïl en aurait importé d'Angleterre, au début du XVIIIe siècle, en tant que médicament pour soigner un de ses fils qui appréciait un peu trop le jus de la treille. En remplacement du vin, le médecin anglais chargé de guérir le prince lui aurait conseillé de boire du thé, considéré comme une boisson aux vertus thérapeutiques.

Il y a un siècle, la guerre de Crimée et le blocus de la mer Baltique ont forcé les négociants anglais à se tourner vers d'autres marchés pour écouler leur thé. C'est à partir de Tanger et de Mogador (Essaouira) que leurs stocks de thé vert ont inondé le Maroc.



Un gouverneur recevant une délégation italienne. On remarquera que le thé est servi dans de toutes petites tasses. Elles sont en porcelaine. L'usage du verre ne viendra que bien plus tard. C'est le gouvernement lui-même qui sert le thé à ses invités (In «Mission Amicis»)

Il se raconte que c'est la reine Elisabeth 1re d'Angleterre qui serait responsable de l'arrivée du thé à la cour marocaine, afin, dit-on, que les artisans anglais puissent vendre au pays de la vaisselle et d'autres ustensiles nécessaires à la préparation du breuvage. Pas de preuve historique de cette origine.

Au début du XVIIIe siècle, le thé à la menthe était un produit tellement cher qu'il n'était consommé qu'au Palais royal. Avec le sucre, le thé figurait d'ailleurs parmi les plus prestigieux cadeaux qui étaient offerts aux sultans. Il resta aujourd'hui de cette tradition les cadeaux qu'on offre pour les mariages.

Au cours du XVIIIe siècle, les

Mesdames, retirez-vous!

À la différence de la cuisine, faite par les femmes, le thé était traditionnellement affaire d'hommes uniquement, avec tout un protocole, ses tabous et ses exclusions. Comme on le sait, la tradition est restée, avec, quand même, pas mal d'accrocs: si, au quotidien, les femmes font et servent le thé, la bonne éducation veut qu'au cours des grandes cérémonies, ce soient les hommes, et particulièrement le maître de maison, qui fassent ou fassent faire devant eux le thé de leurs invités.

Autrefois, c'était le sultan lui-même qui se chargeait de la préparation du thé. Pas étonnant que sa préparation soit restée synonyme de prestige.

Par contre, les femmes, les Noirs, les esclaves, les handicapés et les pauvres n'avaient pas le droit de le préparer. On voit en passant qui était prestigieux et qui ne l'était pas... □

1856

1857

1845-1851

Après la défaite d'Isly, Une crise alimentaire s'est déclenchée. La population a dû manger des herbes comestibles, racines et tubercules sauvages

1854-1855

Retour du choléra à partir de l'Algérie. L'épidémie a fait des dizaines de milliers de morts

Traité de commerce avec la Grande-Bretagne, le concept de protection est étendu. Tous les Marocains peuvent devenir «protégés». Un seul consul, comme celui des Etats-Unis, aura plusieurs centaines de protégés, dans tous les domaines d'activités. Dans certains cas, le protecteur reprend les biens des protégés endettés ou disparus. La France, l'Espagne et la Prusse réclament le même traitement

Les consuls installent des services postaux privés, dont l'efficacité fait tomber le vieux réseau des Arkass en désuétude. Cet poste sera un puissant instrument de pénétration étranger sur le territoire

Moulay Ismail devint une «marque marocaine»

grandes familles bourgeoises l'ont adopté aussi. Mais il a fallu près d'un siècle pour que sa consommation se répande à toutes les couches de la population.

sultan Moulay Abderrahmane (1822-1859) avait conseillé à ses sujets de ne le consommer que les jeudis. Dans sa biographie, un grand savant avouait en

ce dernier été liée à celle du sucre, car ce dernier entre dans la préparation du breuvage.

La boisson du jeudi

Du temps de la dynastie des Saadiens, le sucre était produit au Maroc et il était même exporté à l'étranger, où il était apprécié pour sa finesse. Mais à la mort d'Ahmed El Mansour en 1603,

s'est poursuivie. A la fin du XIXe siècle, les puissances impérialistes (la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne) ont commencé à avoir des visées coloniales sur le Maroc. Certains Marocains pensaient alors que les puissances européennes utilisaient le commerce du thé et du sucre pour ruiner l'économie du Maroc et le coloniser. Un poète du Souss, Brahim Oulahcen Nait Ikhlef, dénonce alors l'excès de consommation de thé

Assez rapidement, le thé devint boisson bourgeoise puis populaire. Avec les autres importations-exportations, le thé et le sucre poussèrent à une migration des pôles caravaniers vers les ports, sur les côtes.

Ces deux denrées devinrent si consommées que l'Etat dut les subventionner à partir des années 1970

(Source: Fondation Banque Populaire)



On restait le siroter dans les salons et les cafés pendant des heures, tout en devisant. Pour l'anecdote, le

1855 servir du thé à ses étudiants pour les réveiller et leur donner du tonus pendant les cours. La consommation de thé

tué comme beaucoup de ses sujets par la peste, ce fut la guerre civile, car ses enfants se sont disputés le trône jusqu'en 1672, date de l'avènement de la dynastie des Alaouites.

Le sucre, outil politique

Pendant cette période, les fabriques de sucre ont été détruites. Il a alors été importé de France pendant près de trois siècles, sous forme de pains de sucre, enveloppés dans du papier bleu, avec une fine ficelle et une marque rouge. Le Makhzen a bien essayé de construire une usine de sucre au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, en amenant de la main-d'œuvre et des machines d'Europe, mais le projet a échoué et l'importation de sucre

par les pauvres, qui s'endettent et s'appauvrissent encore davantage. Même chose pour Mohamed Abdelkébir Kettani, fakih et chef de la Zaouia kettania. En 1904, ce dernier a fait un voyage à la Mecque en bateau. Il a fait escale à Marseille pour mieux connaître la civilisation européenne et a insisté pour visiter une usine de sucre. De retour au Maroc, il a conseillé aux Marocains le boycott du thé et du sucre, car, pour lui, il s'agissait d'un moyen de pression des Français pour coloniser le Maroc. Selon lui, au lieu d'acheter ces produits et de gaspiller son argent, le Makhzen devait plutôt équiper l'armée marocaine afin de faire face à l'impérialisme étranger. Cela lui avait ensuite valu des querelles avec des personnages très haut placés. □

Nadia BELKHAYAT

1859



1859-1873

Sidi Mohammed IV a reçu les actes d'allégeance alors qu'il se rendait de Marrakech à Meknès

1859-1860

La guerre de Tétouan et le complot hispano-britannique pour organiser l'asphyxie financière du Maroc

1860

Traité espagnol avec des conditions désastreuses; L'Empire est asphyxié

1861-1862

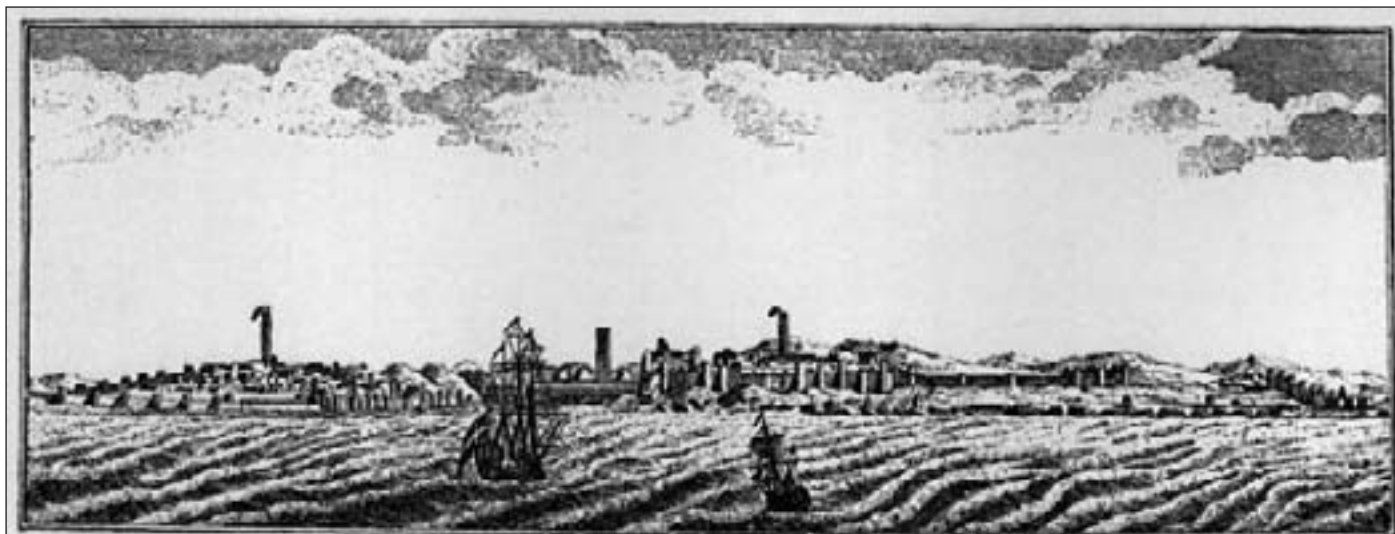
Famine et épidémie du choléra. Entre 10.000 et 20.000 morts enregistrés parmi la Harka du Sultan Mohammed IV

Ben Aïcha, un ambassadeur-corsaire en France

L'émissaire de Moulay Ismaïl auprès de Louis XIV fut fort mal reçu. Il fit néanmoins forte impression auprès de la Cour du Roi-Soleil. Les marchands de Marseille lui avait taillé une image redoutable car ils redoutaient que les corsaires marocains ne devinssent des armateurs concurrents...

BREST, le 11 novembre 1698. Un navire se profile à l'horizon de la rade. Spectacle ordinaire pour le petit peuple de la cité du Ponant. Pourtant, ce jour-là, certains n'auront sans aucun doute pas été sans remarquer l'inhabituelle agitation des gens d'arme et autres militaires de la place forte. A bord de la frégate, se trouvait l'ambassadeur du Sultan du Maroc, Abdallah ben Aïcha, porteur d'une proposition de paix entre les deux royaumes. Mais l'histoire faillit en rester là et même se gêner car, dans un premier temps, Louis XIV refusa de le recevoir et lui envoya pour négocier un gentilhomme, Chevalier de Saint-Olon, grand connaisseur du Maroc.

Attitude étonnante quand on sait qu'il y avait déjà eu des rencontres diplomatiques entre la France et le Maroc. D'ailleurs, le même St-Olon avait été reçu par Moulay Ismaïl en 1693, rencontre dont Ben Aïcha fit son argument clé en «disant que les ambassadeurs de France qui avaient été envoyés en son pays avaient toujours été menés à Méquinez, demeure de son empereur». L'une des raisons de la réaction du roi Louis XIV résidait-elle dans la personnalité même de l'ambassadeur? On serait en droit de le penser. C'est que Ben Aïcha n'était pas un émissaire ordinaire. C'était «amir al bahr», et un sacré corsaire, redouté des nations navigantes. Il avait capturé nombre de leurs bateaux. Six mois plu-



SALLER AND RABAT IN 1760.

La ville de Salé telle qu'elle se présentait cent ans après le voyage de Ben Aïcha à Brest et Paris. Salé, avec ou sans sa sœur jumelle Rabat, a longtemps jouit d'un statut particulier dans l'Empire, jusqu'à avoir une forme d'indépendance. Salé, comme Mehdia, conduisait la course au nom du Jihad, les marins et leurs chefs étaient donc des moujahiddines. Ils se sentaient d'autant plus moujahiddines que Salé a bâti sa croissance sur le retour des hornacheros



La tartane, mot dérivé de l'arabe taridah, était un des navires favoris des Rais salétins. Ce modèle correspond à ceux qui étaient utilisés vers 1617, un demi siècle avant les exploits de Ben Aïcha. Les corsaires de l'Empire utilisaient aussi des galères avec rameurs, et faible tirant d'eau de manière à franchir la dangereuse barre sur le Bou Reggreg. La chiourne, c'est à dire l'ensemble des rameurs, pouvait compter jusqu'à 200 hommes.

tôt, n'avait-il pas humilié la marine royale française en filant sous son nez? A Versailles, sa venue devait être perçue comme un défi. Dans ce cas, pourquoi est-ce que Moulay Ismaïl dont l'intelligence politique n'est plus à démontrer avait-il pris le risque d'envoyer un émissaire aussi sulfureux?

Le sultan alaouite n'avait peut-être

pas envie de réitérer l'expérience malheureuse de l'ambassadeur Temim qui en 1682 avait signé un traité de paix avec ce même Roi-Soleil, notamment pour échanger des captifs et galériens. Pour Moulay Ismaïl, le sujet était d'importance.

Dans un message à Louis XIV, le sultan écrivit «Tout autant que vous nous renvoyez des esclaves maures que vous

avez (...) nous délivrerons en échange autant d'esclaves français». Malheureusement, du côté français, il n'y avait absolument aucune intention de dégarnir les galères royales. On mentit à Temim, en niant l'existence de galériens maures.

Ce n'est qu'un mois après son arrivée que Ben Aïcha pu se rendre à Versailles. Détail révélateur, dans l'hôtel des Ambassadeurs où fut logé notre corsaire, le baron de Breteuil fit «ôter les meubles trop magnifiques» et y mis «des meubles médiocres». Le séjour politique était mal engagé et se termina aussi mal puisque l'envoyé du sultan refusa de signer un traité de paix qui reprenait les mêmes termes et les mêmes conditions que celles de 1682 au désavantage du Maroc. Le 25 mai, il était de retour à Brest où il embarqua sur la frégate «La Dauphine» à destination de son pays.

Si du séjour de Ben Aïcha en France il ne sortit aucun fait politique, l'homme par contre marqua l'esprit de la population par son intelligence et son charisme. De Breteuil trouva même en lui «plus d'esprit et de politesse qu'on ne devait attendre d'un corsaire né en Barbarie». □

Amine BENABID

1862

Convention de Tanger avec la France, à des conditions léonines

1862-1878

L'Empire parvient à payer les dettes car la situation économique s'améliore

1873



1873-1894

Mly Hassan Ier désigné Prince héritier a été investi à l'unanimité

1877

Mly Hassan veut mettre de l'ordre dans le système des protections, mais il s'adresse à son ami, le consul John Drummond-Hay, qui en dépit de ses déclarations reste très attaché aux privilèges

Confisquer et punir: Une méthode de gouvernement

Sexe, religion et pouvoir ne laissent personne indifférent. Quand un notable ou un homme du Makhzen fait un «faux pas», la foudre royale s'abat sur lui. Ben Moussa, El Malki, Jamaï et les autres... en ont mesuré la sévérité. Un sujet n'a pas le droit de faire vaciller le Palais: l'art de gouverner implique aussi la punition.

L'HISTOIRE n'est pas radine d'anecdotes. Ne pas jeûner ou succomber au plaisir charnel peuvent coûter cher!

Hachmi Soufiani, caïd aux environs d'Ouazzane, en sait quelque chose. Sous le règne de Mohammed ben Abdellah (1757-1790), ce notable et sa tribu seront accusés de débauche. Le sultan, scandalisé, ordonne de l'exécuter et d'incendier champs et récoltes de la tribu Soufian et Beni Malek. «12.000 têtes d'ovins, 12.000 têtes de bovins, 2.000 chameaux et 11 quintaux d'or... sont confisqués», selon les historiens. L'un d'eux, Adoâif, rapporte que le sultan a ordonné «d'en faire don aux terres sacrées et aux savants de l'Orient...».

Durant la même époque, un autre caïd, Habib El Malki El Hamadi, sera «dénoncé pour hérésie». Motif, son goût prononcé pour le sexe faible. Selon l'historien Adoâif, il se serait lié «à 18 femmes et sans qu'elles aient eu droit à leur dot». Ce n'est pas fini. Propriétaire d'un douar de jolies femmes, caïd El Malki était le seul à y mettre les pieds. De quoi attiser la farouche jalousie de ses rivaux. Ses échos finissent par parvenir au sultan. Mohammed ben Abdellah, encore lui, l'exécute, confisque ses biens et détruit sa demeure...

Ahmed ben Moussa, alias Bahmed,



Célèbre photographie, largement reproduite par les gazettes européennes pour démontrer l'obligation de «civiliser» l'Empire chérifien. Jilali Ben Driss, surnommé Bou Hmara, s'est révolté au tout début du XXe siècle, en 1902

Grand vizir omnipotent durant le règne de Moulay Abdelaziz (1894-1908), est au cœur des intrigues de la cour. Son animosité notoire avec les deux frères Jamaï, Haj El Maâti et Mohammed Sghir, respectivement Grand vizir et vizir de la guerre à l'époque de Moulay Hassan 1er (1873-1894), va retentir sur le protocole royal lui-même.

Petite ou grande, chaque affaire doit passer par Bahmed, régent de fait. Ce sont les ordres du jeune sultan. Cette entorse protocolaire n'aurait jamais été permise du temps de Hassan 1er, père de Moulay Abdelaziz. Époque où Bahmed devait composer avec la puissance des Jamaï.

Il se venge en intrigant à ce qu'ils soient accusés de trahison. Ils auraient, paraît-il, critiqué la Beïâ du sultan Mou-

lay Abdelaziz, âgé à peine de 14 ans. Embastillés, leurs biens et ceux de leurs belles familles seront confisqués.

Le champ est libre. Bahmed mène avec une main de fer le Conseil de régence (1894-1900). Et en profite pour «placer ses frères comme chambellan, vizir de guerre...», selon le chroniqueur Ibn Zaïdan.

La pesanteur politique du Grand vizir sera fatale à sa... postérité.

Après sa mort, le sultan ordonne de saisir, de recenser puis de vendre la fortune de Bahmed. Un détail à souligner. Ni fatwa ni sentence. Ibn Zaïdan fait en revanche allusion aux dahirs

liés à la liquidation et au versement des bénéfices à Bayt Al Mal. Ce qui confère une apparence de légalité à la décision du sultan.

Que révèlent ces épisodes?

Les commis du Makhzen n'avaient pas de salaire mais le métier permet l'accès à des richesses. Les titres se vendent et s'achètent. Caïd ou vizir ne passaient pas nécessairement par une sélection (concours, entretien...). Hiérarchie et contrôle sont des notions aléatoires. Cette réalité administrative est valable même pour les oumanas et les percepteurs. Ces derniers prélèvent donc leurs soldes sur le produit des impôts, lesquels ont en principe un barème et une assiette

Le garde-fou de l'affermage des recettes est donc la confiscation. C'est un

châtiment, un moyen de gouverner, de préserver le pouvoir... Enrichissement sans cause et abus de pouvoir ne sont sanctionnés que s'ils perturbent l'équilibre politique. □

Faïçal FAQUIHI

Père et fils, les Rifi

LA destinée du Bacha Ahmed Ibn Ali Ibn Abdellah Rifi est révélatrice.

Cruel homme de pouvoir et notable riche. Il gouverne d'une main de fer cent tribus, de Bab Taza à Bab Tanger. Nous sommes au Pays du Rif.

De 1727 à 1757, l'Empire chérifien traverse une période de turbulence: conspiration, trahison, alliance... Après le décès de Moulay Ismaïl en 1727, c'est la course au pouvoir et des troubles, pendant trente ans.

Le Bacha se retourne contre le sultan Abdellah Ibn Ismaïl. Une bataille se tient le 17 avril 1743 aux environs du Kasr El Kebir. Battu puis tué, la tête du Rifi sera coupée et expédiée dans un sac à Fès: on ne badine pas avec le sultan. Rebelote. 23 ans plus tard, le fils de l'ex-Bacha, Abdesadek Rifi, subira le même sort.

L'initiateur de cette «punition» n'est autre que Sidi Mohammed Ben Abdellah, héritier du trône.

Exécution et confiscation des biens vont de pair.

Le châtiment s'applique aussi bien aux notables qu'à leurs proches et alliés. Ce n'est ni Abdelhak Ibn Abdelaziz Fénich, caïd de Salé, ni ses frères, qui diront le contraire. Ce représentant du Makhzen sera accusé «d'abus de pouvoir» pour avoir assassiné un notable influent.

Bahmed et les autres sont-ils le génome historique d'un certain général Oufkir, de Dlimi, de Basri...? L'opinion publique est friande de caricatures. □

1880

1885

1878-1883

Tous les fléaux étaient présents: Typhoïde, variole, choléra et famine

1878-84

Sècheresse et famine; épidémie de typhus, choléra et variole. Tanger, seule, échappe aux maladies, grâce aux mesures sanitaires

Conférence de Madrid

1882 et 1886

Deux expéditions du sultan avec une m'halla de 20.000 personnes pour faire face aux pénétrations étrangères, pressantes et nombreuses. Interdiction de l'exclavage

Mly Hassan essaie une réforme fiscale, à commencer par la suppression de la «taxe de porte». Il tente, sans succès d'abolir la prise en charge du personnel du Makhzen, par la population

Des péages bien avant l'autoroute...

Jusqu'au XIXe siècle, les routes sont classées par fonction: route du Hajj qui part du Tafilalet ou de Fès et route de la caravane commerciale du Sahara jusqu'aux ports.

Les déplacements par voie maritime étaient rares. La route n'était pas utilisée, les gens voyageant à dos de chameaux. Existaient aussi les routes des sultans et des «harkas» du Makhzen ou expédition militaire.

Il s'agit d'une route sécurisée. Toutes ces routes devaient répondre à un certain nombre de conditions : sécurité, points d'approvisionnement en aliments et en eau.

LE Maroc ne connaissait pas la route pavée chère aux Romains. Ce n'est qu'à l'époque coloniale qu'il y a eu les premières routes goudronnées, introduites pour des raisons militaires et commerciales. Autrefois, on distinguait outre les routes empruntées par le Makhzen, les routes résultantes de l'activité des populations locales... dont certaines entraînent de temps à autre en dissidence, nécessitant une harka. Ces routes sont gérées par les notables locaux.

Moulay Ismaïl s'attache à sécuriser la route du Makhzen. Il devait se charger de son tracé et de son entretien. Cette dernière devait être praticable et facile d'accès. Ce sont des techniciens envoyés par le sultan qui réparaient les routes, ponts et pistes. Ces routes n'étaient pas le monopole du sultan mais cela signifie que le sultan empruntait ces routes et pas une autre pour ses déplacements.

Des kasbahs militaires sont construites où les «abids» formant l'armée habitent en permanence: Kalaâ Sraghna, kasbah Gnaoua, kasbah Tadla...

C'est gratuit pour les diplomates

Sous les règnes de Moulay Slimane (1792), Moulay Abderrahmane (1822), Sidi Mohamed Benabdelrahmane (1859),

Hassan Ier (1873), les routes prennent une grande importance.

Une nouvelle institution économique, sociale et sécuritaire «Nzail» voit le jour. Ce sont des postes de garde en réseau, dont l'objectif unique est de sécuriser les routes, faciliter le chemin des voyages, faciliter les échanges commerciaux et ce jour et nuit. Le Nzail se présentent comme des parcelles entourées d'une clôture avec des maisons construites en terre et pierre. Tous les 20 kilomètres, on

trouvait une Nzala. Les gens qui y habitaient étaient nommés Ahl Nzail.

Les voyageurs s'arrêtent dans ces relais aussi pour se protéger en cas d'intempéries et pour s'approvisionner (on y trouvait œufs, poulet, foin pour les animaux...). Les prix appliqués étaient courants. Les diplomates étaient, sur ordre du sultan, approvisionnés gracieusement. En contrepartie, le voyageur payait un droit (péage) qui revenait à la tribu. Ce droit était proportionnel aux têtes d'animaux transportés. C'est le sultan qui indique les points où il doit y avoir des Nzail après concertation avec les chefs et notables des tribus. Un acte consigne par écrit cet accord.

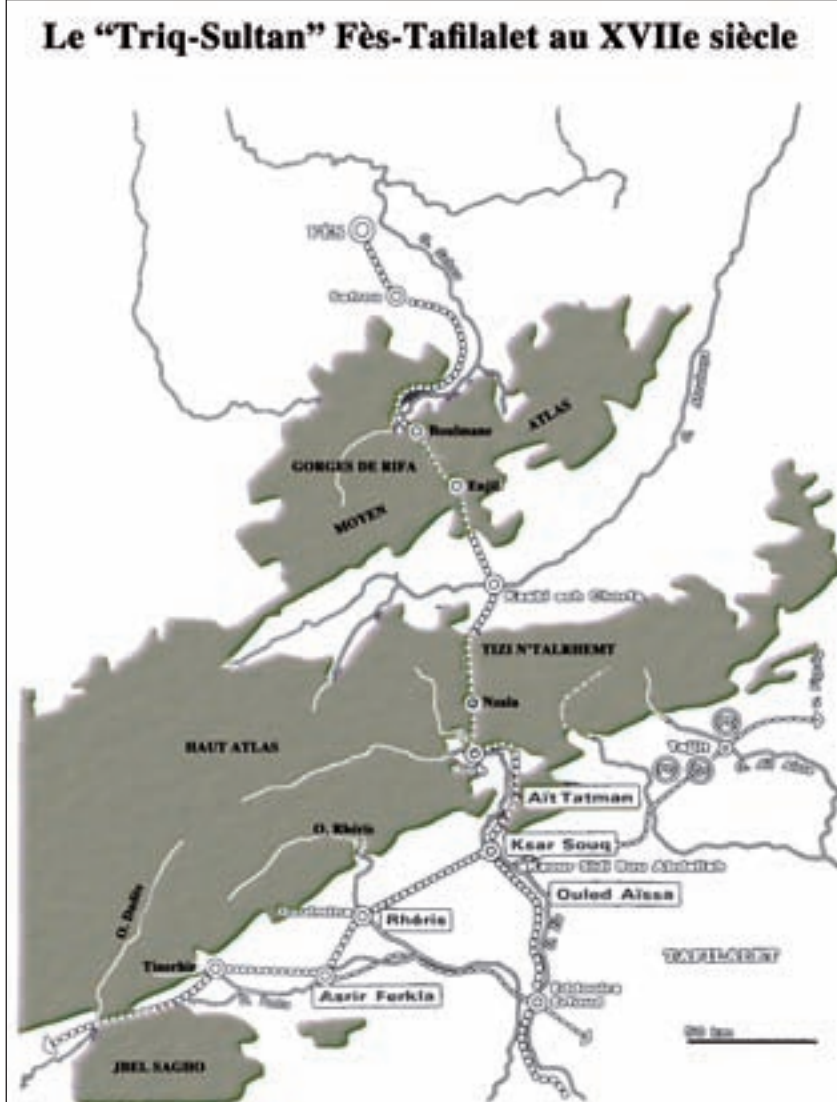
Pressions et corruption

Ahl Nzail remboursent aux gens les vols et pertes, parfois à un prix supérieur à leur valeur.

Quelques exemples de droits payés: pour un chameau, le droit coûte de 8 mozouna en 1890 sur la route reliant Meknès à Rabat. Une vache est taxée à 4 mozouna.

Les problèmes naissent avec l'ouverture du Maroc sur l'extérieur. Les Marocains jouissant du statut de protégé consulaire bénéficient automatiquement d'une exonération, ce qui ouvre la voie à des abus et à des tricheries: les cartes de protection se prêtent, se vendent, se louent... D'autres conflits naissent. Les étrangers prétendent que Ahl Nzail augmentent les droits. On lit même dans une lettre émanant de l'assemblée des diplomates étrangers à Tanger que «le sultan touche une quote-part de cette perception». Sur les routes des tribus en siba, les chemins sont, semble-t-il, dangereuses. Les voyageurs louent alors les services d'un ztat, dont la fonction est d'être guide et/ou protecteur. Parce qu'il jouit de la protection des zaouïas et des Chorfas, le ztat a un prestige particulier... dont il abuse parfois: le ztat effraie ses clients pour les rançonner. Ce qui explique l'évolution du sens du mot: à la fin des années 50, ztat est synonyme de corrompu! □

J. K.



La carte montre les principales routes qu'empruntaient les sultans dans leurs déplacements. L'adage dit que «la capitale est là où se trouve le sultan»... ce qui à l'époque moderne donne une curiosité juridique: le dahir instituant la TVA a été promulgué à Paris.

Les délégations diplomatiques étaient systématiquement accompagnées de soldats, pour les protéger et aussi pour les surveiller. Les Marocains se montraient méfiants à l'endroit des voyageurs étrangers soupçonnés de venir espionner. A la décharge de cette suspicion systématique, il faut dire que le Maroc fut longtemps le seul à avoir échappé à l'occupation (dessin Biseo, in Amicis)

1892-1899

Typhoïde et famine provoquent une mortalité collective forte

1892

Mly Hassan Ier repousse la demande de créer des sortes de concessions étrangères avec droit de police et de justice (comme en Chine)

1894



1894-1908

Mly Abdelaziz a été intronisé grâce à son chambellan Ba Ahmad

1894

Occupation de Tombouctou par la France

1896

Renouvellement de l'allégeance du chef Ma Al Aynyan à Marrakech. Le chef saharien avait, l'année précédente, forcé les Britanniques à se retirer du Cap Juby

Famines et épidémies provoquent une

Sécheresses, épidémies de peste et de choléra, criquets... en 300 ans, 24 crises majeures déciment la population. Parfois, la situation se dégrade au point que le sultan doit nommer des caïds spécialisés dans le recensement des biens en déshérence du fait de la mort des propriétaires. Les bilans sont si lourds que l'épidémie détermine la disette, laquelle entretient les maladie, et ainsi de suite sur des cycles de 7-8 ans. En conséquence, la population stagnera en dessous de 5 millions de personnes jusque dans les années 1920.

EN l'espace de trois siècles, le Maroc a enduré pas moins de 24 situations de crise. Certaines ont été particulièrement dévastatrices. Car, outre leur durée, elles cumulaient en même temps tous les fléaux connus: sécheresse, famine, épi-

démie et criquets. Le tout était souvent vécu dans un contexte de siba (surtout quand les révoltes étaient violentes, donc destructrices pour les récoltes) et harka ou de défense de l'espace marocain qui aggravait la situation. L'illustration

en est fournie par «La Grande Famine» qui frappe le pays durant 7 années (1776-1779-1782). Disette et invasion acridienne, dans le Souss, finissent par gagner l'ensemble du pays. Les sources marocaines décrivent cette catastrophe avec des termes apocalyptiques!

La faim a tué une personne sur six! Et pour survivre, les gens ont mangé du sanglier, des charognes et même, dit-on, de la chair humaine. Pourtant, le fléau intervenait après deux décennies exemptes de révoltes et de calamités naturelles. Epoque durant laquelle l'essor économique avait été net.

Mais le besoin de libérer des présides a amené le sultan Sidi Mohammed ben Abdallah à produire une fatwa autorisant l'exportation des céréales. Officiellement, des ventes des grains pour se procurer armes et munitions existent depuis 1776. Auparavant, le Makhzen encadrait sévèrement le commerce extérieur des produits alimentaires et en particulier, les céréales, huile, viandes et laine. Car, les famines tout comme les épidémies étaient récurrentes. Dans la mesure où l'économie de subsistance dominait avec un système archaïque de production et de gestion des récoltes.

La première épidémie de peste ar-



Mouley Semijn el Heusenin frere successeur de Mouley Archy aux de Fex de Maroc, de Tafilet. &c.

Dans ses négociations avec les Anglais, Moulay Ismaïl se fait envoyer un chirurgien de Gibraltar, Lempriere, pour soigner un de ses fils, victime d'une infection oculaire (et de l'abus de boissons aussi). De simples mesures d'hygiène viendront à bout de l'infection. Le médecin est alors accusé d'ignorance par la cour, à cause de la trop grande simplicité de ses remèdes

rive par Tétouan en 1676 avant de gagner l'ensemble du pays provoquant des centaines de milliers de morts. Le même phénomène de mortalité massive est observé durant les périodes 1721-1724 et 1737-1738. Il est concomitant à deux famines: les terres laissées à l'abandon ne produisent plus... Deux années après, retour de la peste (1742-1744). Venue d'Algérie, elle gagne Fès, Meknès et Ksar El Kébir... Rien que dans cette cité, l'épidémie provoque la mort de 14.000 personnes. Dans les

Les terribles prisons de Moulay Ismaïl

MEKNÈS fut la capitale du Maroc durant le règne du sultan Moulay Ismaïl entre 1672 et 1727. L'histoire de cette cité remonte à la création d'une bourgade rurale non fortifiée au VIIIe siècle. L'installation d'une tribu berbère originaire de l'Orientale appelée les Meknassa -les guerriers- donne naissance à la ville qui gardera le nom de sa tribu fondatrice, sauf au moment de la pénétration occidentale, où la ville devient bizarrement «Méquinas».

Moulay Ismaïl en fait sa capitale. Il y multiplie jardins, portes monumentales, remparts, de gigantesques murailles de plus de 40 kilomètres et de nombreuses mosquées. C'est de là que Meknès tire son nom de Qila aux cents minarets. Durant la période coloniale au Maroc, les Français l'appellent Çe Versailles du Maroc ou encore Çe petit Paris.

L'un des mystères les plus terribles de Meknès, est la prison souterraine de Kara. Ce monument construit à l'intérieur de la qasbah ismaïlienne, est formé de trois salles sous une série d'arcades. C'est un très long souterrain vaste et sombre donnant l'impression d'un labyrinthe. Son nom est celui de l'architecte portugais Kara qui l'a construit. Il fut prisonnier, lui aussi, de Moulay Ismaïl, ce dernier lui avait promis la liberté s'il parvenait à bâtir une prison pouvant accueillir 40.000 personnes. Sur les piliers, de profonds sillons dans la roche: les années et années de frottement des chaînes des prisonniers...

Ensuite, la prison sert pour un temps de silos et magasins.

La superficie exacte de la prison est toujours inconnue, il n'y a toujours pas de carte la décrivant. Certains disent qu'il y avait un tunnel assez long pour qu'il relie Meknès à Fès. On dit aussi que la prison était tellement vaste et d'une architecture si peu orthodoxe que des prisonniers, voulant l'explorer en quête d'une issue, s'y perdirent à jamais. □

B. A-I.

1901

Nouvelle tentative de réforme fiscale, avec création du tertib, qui devait être payé par tous, ce qui révolte les religieux et les grandes tribus

1902-1908

Révolte de Jilali Ben Driss dit Bou Hmara. Arrêté et enfermé dans une cage. La photo de cette scène servira en Europe pour justifier la colonisation

1902

Refus d'obéissance fiscale du Chérif d'Ouazane; révolte de Raïssouni

1904

- Quatrième emprunt international; Paris et Madrid se partagent le Maroc
- Arrangement franco-britannique: l'Égypte pour Londres, le Maroc pour Paris

longue stagnation de la population

autres villes, les décès se comptaient par milliers. L'armée d'esclaves, les Boukharas, est décimée. Et encore la peste trois ans après, de 1747 à 1751. C'est la logique de cette épidémie: les retours récurrents. Ils résultent, certainement, de l'incubation de quelques foyers laissés par la précédente. Pour preuve, son point de départ est situé cette fois au sud du pays contrairement aux précédentes dont les foyers se déclenchaient au nord. Au final, elle s'étend partout, avec des pics de 300 morts par jour à Marrakech, de 1.500 morts par jour à Fès.

L'année du bon

Mais le pire est encore à venir: deux vagues de peste, coup sur coup, associées à la famine. La première épidémie vient d'Algérie. 65.000 morts à Fès et 50.000 à Marrakech, les deux grandes villes du Royaume Essaouira et Safi perdent chacune 5.000 âmes.

La seconde vague suit pas à pas un cortège princier de pèlerins qui rentrent

à Tanger. Dans le même temps, la famine, qui a sévi entre 1825 et 1826, est catastrophique. A telle enseigne que la population affamée se rabat sur les chiens et charogne. A Tanger, la race canine a été pratiquement exterminée, rapportent les chroniques.

Et voilà qu'un nouvel fléau, inconnu jusqu'ici, fait son apparition. Cette fois, il s'agit du choléra. Sa racine se trouvait loin dans le delta du Gange, au Ben-



A la veille de la colonisation, on pense que la population marocaine tournait autour de 5 millions de personnes. Seulement une personne sur dix vivait en ville. On mesure les progrès de l'économie en général et de l'agriculture en particulier, lorsqu'on considère qu'elles sont aujourd'hui capables de nourrir, sans crise, 30 millions de personnes lesquelles vivent presque trois fois plus longtemps (Ph. Terrasse 1925)



Transport d'un malade vers 1870. Les conditions sanitaires dans l'Empire ne faisaient pas l'objet d'attentions particulières, et ce, bien que la médecine arabe, jusqu'aux XIIe et XIIIe siècles, ait été une référence absolue. Les connaissances et la science s'étaient perdues, remplacées, le plus souvent, par des actes empruntés à la magie (Dessin Biseo, in Amicis)

gale. Introduite à partir de l'Algérie, l'épidémie finit par décimer 8% de la population, en 1834.

Depuis, d'autres famines jumelées à des épidémies comme la typhoïde, le choléra, la peste et la variole frappent le pays selon un cycle infernal. Car, point de répit même durant la période coloniale où la médecine de Pasteur aurait dû, en principe, changer la donne.

Or, la typhoïde, qui a sévi entre 1927 et 1928, a fait des milliers de morts y compris 11 médecins français.

Et, durant la Deuxième Guerre mondiale, typhoïde, peste et famine n'ont pas fait de quartier parmi les populations de manière endémique. Des morts se comptent par centaines parmi les Européens et par dizaines de milliers parmi les Marocains. Et pour cause! Le corps médical s'occupe en priorité des armées sur les fronts européens et dont le ravitaillement aggrave la disette. A tel point que le rationnement de l'alimentation fut la règle. D'où vient le qualificatif collé à cette dernière disette: «l'année du bon». □

A. G.

1905

Arrêt de quelques heures de Guillaume II de Prusse à Tanger

1906

Conférence d'Algésiras

1907

Occupation d'Oujda par Lyautey. Bombardement de Casablanca; débarquement du corps expéditionnaire français; pillage de la ville. Rivalité entre My Abdelaziz et Mly Hafid; soulèvement de Mohamed El Kettani, chérif idrisside

1907-1908

Les batailles de la Chaouia menées principalement contre l'armée française et dans une moindre mesure contre les troupes espagnoles

La poste: Du Rakkas au courrier hybride!

Etablissement moderne et organisé de nos jours, la poste marocaine a d'abord été une initiative privée. Et c'est grâce à un sursaut de fierté que Barid Al Maghrib est née. Retour sur une histoire mouvementée.

HEUREUX sont les facteurs d'aujourd'hui qui n'ont plus à sprinter toute la journée, à pied, pour faire parvenir le courrier à ses destinataires. En effet, les Rakkas, ancêtres des facteurs des temps modernes, étaient engagés par la poste du makhzen pour acheminer le courrier deux fois par semaine. Ils devaient parfois parcourir jusqu'à 100 km/jour.

A l'époque, avant que la poste ne devienne le système moderne que l'on connaît, elle a d'abord été une initiative privée. Et c'est le désordre dans l'acheminement des plis, entre les villes du Maroc et avec l'Europe, qui a nécessité une réorganisation du système. Les bureaux consulaires des pays européens installés au Maroc ont

français, anglais, espagnols puis allemands qui ont été ouverts au Maroc en 1852, 1857, 1865 et 1899. Ces bureaux ont utilisé successivement les timbres de leur métropole, puis des timbres spéciaux obtenus par surcharge des figurines. Néanmoins, ces bureaux étrangers constituaient, théoriquement, un démembrement de la souveraineté de l'Etat d'accueil. Mais en réalité, comme il n'existait alors aucune poste nationale, organisée et ouverte au public, ces bureaux ont constitué un premier exemple de ce que devrait être une poste nationale moderne. Parallèlement, les postes locales privées ont également donné l'exemple à l'Etat. Celles-ci, presque toutes organisées par des Marocains juifs, associés à des entrepreneurs étrangers, s'étaient inspirées du modèle des bureaux de poste européens. Ce fut en effet le succès de la poste locale Mazagan-Marrakech, fondée en 1891 par Isaac Brudo, qui a incité le sultan Moulay Hassan Ier à vouloir la lui acheter en 1892. Et c'est parce que Brudo refusa que le sultan Moulay Hassan Ier réagit en fondant une poste chérifienne. La ligne postale privée de Mazagan se révéla ainsi fructueuse. Et le sultan Hassan Ier envisagea de généraliser le système aux autres villes du Royaume. C'est ainsi qu'il avait alors décrété un dahir organisant la poste du makhzen dans 13 villes du Royaume (El Jadida, Tétouan, Tanger, Ksar Kebir, Larache, Fès, Meknès, Rabat, Casablanca, Azemmour, Safi, Essaouira et Marrakech).

Par la suite, le système postal a fait progressivement disparaître les postes locales privées. Ce qui a permis de déréglementer le système postal en douceur sans entrer en conflit avec les puissances étrangères.

Dans chacune des 13 villes, était nommé un Amine. De plus, chaque ville avait son autonomie financière. Dans les villes côtières, 5% des taxes douanières étaient prélevées au niveau des transactions commerciales qui s'effectuaient dans les ports. Ce qui permettait d'assurer les cachets des Rakkas et des fonctionnaires. Pour



LE SERVICE POSTAL.

Engagé par la poste chérifienne, le Rakkas devait parcourir de grandes distances à pied pour acheminer le courrier



Les bureaux de poste utilisaient des cachets comportant le nom du bureau et un appel à la protection de Dieu

alors servi d'ossature postale avant d'héberger les premiers bureaux de poste organisés et dépendants de postes nationales étrangères.

L'apparition de la poste au Maroc est ainsi le fait des divers bureaux consulaires

des villes intérieures, 5% des taxes étaient prélevées sur les Moustafadates, qui sont les propriétés de l'Etat comme les souks hebdomadaires et les abattoirs.

les villes intérieures, 5% des taxes étaient prélevées sur les Moustafadates, qui sont les propriétés de l'Etat comme les souks hebdomadaires et les abattoirs.

Au début, les postes chérifiennes utilisaient des cachets à inscriptions arabes, dits «cachet makhzen» comportant le nom du bureau et un appel à la protection de Dieu. Ces cachets étaient circulaires pour le service officiel et octogonaux pour les plis des particuliers. Les encres de base utilisées étaient obtenues à partir de poils de mouton brûlés pour le noir, de coquelicots pour le rouge, de safran pour le jaune et de cobalt pour le bleu.

Cependant, les jeunes postes chérifiennes, comparées aux postes privées, n'of-

fraient pas les mêmes garanties. C'est pour remédier à cette situation qu'en 1911, elles ont été réorganisées, à la demande du sultan, par un conseiller français, qui s'inspira du modèle des bureaux de poste européens. Elles émirent alors deux séries de timbres mobiles qui servirent dans tout le Maroc jusqu'en 1915, et à Tanger jusqu'en 1919. Plus tard, pour annuler ces timbres, des cachets à date bilingue furent simultanément introduits dans les bureaux des grandes villes. Et en 1920, la poste marocaine a pu intégrer l'Union postale universelle.

Après l'indépendance, la poste chérifienne devient Barid Al Maghrib. □

Mohamed Ali MRABI

1908

Mly Abdelaziz déchu, remplacé par Mly Hafid, avec «conditions»; ralliement de Raissouni, qui est nommé caïd d'Azila

1908



1908-1912

Mly Abdel Hafid: comme condition à son investiture les Oulémas ont réclamé l'abrogation de l'acte d'Algésiras

1909

Le sultan réinstalle d'anciens commis corrompus et donne à son Grand vizir Madani El Glaoui la perception des impôts d'une bonne partie du pays

1910

Nouvelle emprunt, la France prend les garanties sur le contrôle des douanes

Les monnaies alaouites: De la Mouzouna au dirham

Le sultan Ismaïl Ibn Echarif inaugure la frappe de l'or en 1678. Durant la dynastie, la frappe monétaire est un enjeu de souveraineté. Malgré la présence et l'usage de monnaies étrangères, les pièces des sultans restent une référence.

L'HISTOIRE des monnaies alaouites est pleine de péripéties. Chaque règne peut être étudié, en fonction du type d'émission. La numismatique marocaine traduit, d'une part, des visées politiques étroitement liées au pouvoir. D'autre part, elle exprime des nécessités objectives, notamment la disponibilité des minerais dans la région et aussi, quand même, les besoins du commerce et de la thésaurisation.

Au XVII^e siècle, les chérifs alaouites succèdent donc aux Saâdiens. Le sultan alaouite Moulay El Rachid Ibn Echarif (1664-1672) s'installe pendant quelques temps à Marrakech, puis fait transférer sa capitale à Fès. Il se consacre d'abord à réunir sous son pou-



Très rares GriffanÈ, imprimŽs en Grande-Bretagne sur commande d'Abdelkrim, en 1923. Il ne s'agit pas exactement d'une monnaie, mais plut' de BonsÈ qui Žaient censÈs valoir un et cinq franc d'Or

voir les diverses provinces de l'Empire. Ce n'est que dans le courant des trois dernières années de règne qu'il s'occu-

pa de relancer le commerce, cherchant à retrouver une certaine prospérité. Mais, celui-ci ne pouvait pas se déve-

lopper de façon considérable en si peu de temps. Surtout que les dépenses de l'Etat n'étaient pas en proportion avec les rentrées d'argent, et les transactions restaient faibles.



Deux pi•ces d'Or frappŽes ^ Marrakech sous Moulay Ismaïl Ier et portant le nom de dinars. On peut les voir au MusŽe de la monnaie, tenue par Bank Al-Maghrib, ^ Rabat (in Corpus des Monnaies Alawites, tome 2, Banque du Maroc)

Trésors enterrés

Ainsi, à aucun moment de ce court règne, il ne fut besoin de frapper la monnaie de l'or, la frappe de l'argent suffit. D'ailleurs, à cette époque de relative insécurité, l'or était rare. Il ne circulait plus normalement dans l'Empire et les



ElŽgant billet de cinq francs, un des tout premiers qui furent Žmis par la Banque d'État du Maroc. Ce billet ne porte pas de date mais les archives permettent de fixer son impression en 1924. A cette pŽriode les autres monnaies, frŽquentes dans les souks depuis deux si•cles, cessent d'ˆtre utilisŽes. NŽanmoins les gens conserveront longtemps l'habitude de convertir mentalement les prix en anciennes unitŽs, pour mieux Žvaluer le prix des choses.



Ce billet de la Banque d'État imprimŽ en 1931 n'aurait rien de particulier s'il ne portait pas en gras la mention 'Payables ^ vue au porteur', laquelle en principe renvoyait au franc or et donc ^ l'Alon or. MalgrŽ la survivance juridique de l'Alon-or de toutes les monnaies (qui durera jusqu'en 1976!), il y avait d'Ž bien longtemps que cette rŽfŽrence n'avait plus de validitŽ pratique

(Suite en page 40) ➡➡➡

1911

Offensive française, puis espagnole à Larache, et coup allemand à Agadir

1912

Traité franco-allemand débouchant immédiatement sur le protectorat français; que Mly Hafid signe le 30 mars à Fès; émeutes urbaines à travers tout le Royaume à l'annonce du traité. Le sultan abdique en août. El Glaoui se rallie à la France. Lyautey nommé Résident

1912



1912-1927

Mly Youssef a été intronisé après l'abdication de son frère My Hafid

1912-1934

Les guerres du mouvement du Jihad menées au Moyen Atlas, à Taza et au Tafilalet contre l'occupation française

Les monnaies alaouites: De la Mouzouna au dirham

(Suite de la page 38)



riches avaient souvent enfermé leurs trésors, constitués essentiellement de dinars et de petites monnaies d'argent saâdites, dans les poteries et les avaient soigneusement cachés. On en retrouve encore aujourd'hui, dissimulés dans les murs, sous le carrelage des maisons, dans la terre des jardins et des champs et au fond des puits. L'étalon de compte utilisé sous Moulay El Rachid a été, non pas un Mithqal (poids) d'or, mais un Mithqal d'argent.

En 1669, le sultan inaugure la frappe d'argent alaouite, en choisissant, comme monnaie courante, une Mouzouna de 1,1724 g ou 6 q, soit le poids du quart du Mithqal d'or saâdite (4,6896 g ou 24 q). Ce sont, en effet, trois sortes de monnaies d'argent qui ont circulé à cette époque.

Dans le centre du pays et la partie occidentale du nord (Fès, Meknès, Ribat Al Fath et Tétouan), on trouvait le «petit dirham» ou Mouzouna. On en



Deux pièces commémoratives frappées sous Hassan II, l'une de 150 DH et l'autre de 50 DH, en or massif (in *Corpus des Monnaies Alawites*, tome 2, Banque du Maroc)

des dirhams et fractions frappés par les Saâdiens.

Quant au cuivre, il y avait deux sortes de monnaies d'appoint: le fels carré de cuivre de 3,969 g (dans le centre et au nord) et des bronzes saâdites de poids divers (4, 2, 1, 1/2 et 1/4 fels) dans le sud, à Marrakech, comme dans

En 1678, il inaugure la frappe de l'or alaouite à Fès. Il aurait alors disposé de métal précieux en quantité suffisante pour assurer des émissions régulières. Ainsi, et à l'époque de Moulay Ismaïl, c'est le dinar qui s'était imposé. Plus tard, et sous le règne du Sidi Mohammed Ben Abdellah (1757-1790), la ville

et Moulay Abdelaziz Ibn El Hassan (1894-1908), les souverains ne frappent aucune monnaie d'or. Celles qui circulaient encore sous leur règne étaient fort rares.

Parmi les principaux faits qui ont marqué l'époque: le nouveau déclin qu'a connu la ville de Marrakech. En effet, Moulay Abdelaziz y fit construire le palais de la Bahia, achevé en 1900 et le palais Dar Si Saïd (actuellement musée des arts traditionnels).

Moulay El Hassan Ier, s'il ne fait pas frapper des monnaies, en revanche reste au regard de l'Histoire, un réformateur monétaire, introduisant le hassani pour combattre la pénétration de diverses monnaies étrangères sur le territoire chérifien. Un combat qui, contrairement aux apparences, n'était pas totalement perdu d'avance, puisque le Hassani a effectivement limité l'usage des pesètes espagnoles,



Tiré en 1969, le billet de cinq dirhams porte le portrait de Mohammed V, pourtant disparu sept ans plus tôt. Dans le même temps, le billet de 50 DH tiré en 1968, est à l'effigie de Hassan II. Ces pratiques montrent le souci que les souverains ont de la continuité et de la fiabilité monétaire, par-delà les changements de règne, les péripéties économiques. Ce principe va si loin, qu'il fait reculer l'Etat et les rois devant l'idée de dévaluer la monnaie, même quand cette dévaluation aiderait bien la politique économique. En revanche, le système est intraitable: pas de circulation libératoire de monnaies étrangères sur le territoire

trouvait encore en circulation, comme monnaie de paiement, dans le sud algérien en 1904.

Une autre petite pièce d'argent, identifiée avec un quart de dirham de compte (0,73275 ou 3,75 q) circulait à Marrakech et dans sa province. Partout ailleurs, on se servait encore

le Souss, l'Anti-Atlas et le Tafilalet.

Les successeurs du sultan Moulay El Rachid Ibn Echarif choisissent, comme capitales, Fès, Rabat ou Meknès. Moulay Ismaïl Ibn Echarif (1672-1727), gouverneur de Meknès, de Sefrou et du Gharb et dépositaire du pouvoir dans le nord, résidait à Fès El Jadid.

de Marrakech redevint pour quelques temps la capitale du Royaume. Pendant cette période (au XVIIIe siècle), apparaîtrait aussi le Mithqal, décuple de dirham, dernier avatar de la frappe au marteau.

A la fin du XIXe siècle, précisément à l'époque des règnes de Moulay El Hassan Ibn Mohammed (1873-1894)

des ateliers allemands et des francs de France. Sitôt Moulay El Hassan Ier disparu, l'anarchie monétaire revint. Il y a trente ans, il arrivait encore d'entendre de vieilles personnes convertir un prix en rial et parfois en hassani, pour se rendre compte de la valeur d'un petit objet.

(Suite en page 42)



1913

Suppression des ministères des Affaires étrangères, des Finances et de la guerre. Le Sultan ne peut conserver que les questions liées à la religion, le reste du pouvoir passe à la Résidence

1914

- Première tentative, par Lyautey, d'isoler les Berbères du reste du Royaume
- Moha ou Hammou écrase la troupe française à El Herri près de Khénifra; Lyautey engage sa stratégie de «diviser pour régner» pour séparer les régions et trouver des relais au sein de la structure territoriale du Makhzen, au cas par cas

1919-1926

La guerre du Rif menée contre la coalition militaire franco-espagnole par Mohammed Ben Abdelkrim El Khattabi

Les monnaies alaouites: De la Mouzouna au dirham

(Suite de la page 40)



Avec la colonisation, le Maroc avait perdu son droit régalien de battre monnaie, puisque certaines dénommées Mouzounas et rial furent frappées à Paris, Berlin et Birmingham. Ainsi, dépourvu de pouvoir sur la monnaie et de possibilité de battre des pièces à l'effigie du sultan, le «Makhzen» a vu défiler bon nombre de monnaies alternatives et parallèles. Par exemple, la Banque d'Etat de la République du Rif (State Bank of The Rif), créée par les rebelles du Rif, a émis lors du soulèvement d'Abdelkrim El Khattabi entre 1921 et 1926, deux billets uniface, de 1 et 5 riffan.

L'éphémère République du Rif avait réussi à battre monnaie, plus exactement faire imprimer monnaie. Abdelkrim El Khattabi avait mis un point d'honneur à doter son organisation des attributs de la souveraineté. A moins que ce soit une reproduction de la tradition de bled Siba, qui veut que lorsque la tribu dissidente se sent assez forte, elle marque sa puissance en bâ-



Billet de 5.000 francs, créé en 1953, mais surchargé à l'impression, après l'Indépendance, «cinquante dirhams». Rabat avait trouvé ce système commode pour garder la continuité et la fiabilité des paiements, en attendant de dessiner les modèles spécifiques de dirhams. Signalons que les francs, billets comme pièces, seront retirés très progressivement de manière à ne pas léser les populations et ne pas perturber le commerce

du protectorat français, apparaît le franc qui ne disparaît qu'en 1960. Pendant le règne de Moulay Youssef Ibn El Hassan (1912-1927), le franc marocain était

nir un échange au pair constant avec les monnaies française et algérienne supposait que la définition sous-entendue du franc marocain était la même que celle

Le régime monétaire instauré en 1920 au Maroc était donc de cours forcé. Un franc marocain métallique a été ainsi créé, avec ses divisions, analogue au franc français.

En 1960, après l'indépendance, feu Mohammed V (1927-1961) crée le dirham marocain en argent. Cette monnaie, divisée en 100 francs, était convertible en or. Il aurait été émis en totalité 18.820.986 pièces de 1 dirham.

Dans les premières années du règne de feu Hassan II Ibn Mohammed (1961-1999), deux monnaies ont été frappées. Par deux décrets (30 mars et 11 mai 1965), fut approuvée la mise en circulation de pièces de 5 dirhams en argent et de 1 dirham en nickel à l'effigie du souverain. Quant aux monnaies divisionnaires de frappes antérieures en aluminium (1, 2 et 5 F) et en bronze d'aluminium (10, 20 et 50 F), elles continuaient de circuler.

Depuis 1987, «l'hôtel des Monnaies de Bank Al-Maghrib», Dar Assikkah as-



Avez-vous remarqué qu'il y a deux «mêmes billets différents» de 200 DH dans votre porte-monnaie? Ils sont différents: l'un avec Hassan II seul, l'autre avec Hassan II et Mohammed VI ensemble. Et pourtant, ils sont les mêmes, tous les deux de 200 DH, acceptés comme tels partout. Il y a aussi deux mêmes billets différents de 50 DH et si vous avez de la chance vous pouvez aussi trouver trois mêmes billets différents de 100 DH! Toujours ce principe de fiabilité et de continuité de la monnaie marocaine, qui fait aussi que la lutte contre l'inflation est une contrainte majeure de toute politique économique

tant monnaie. En tout état de cause, les billets d'Abdelkrim fabriqués en Angleterre ont eu, pendant un certain temps, cours légal dans les territoires du Rif contrôlés par la résistance. A l'époque

uniquement matérialisé par des billets de banque émis par la Banque d'Etat du Maroc. Ceux-ci avaient seuls cours légal et force libératoire. L'intention manifestée par le législateur de mainte-

du franc français.

Les billets étant déclarés inconvertibles, aussi bien ceux de la Banque de l'Etat du Maroc que de la Banque de France et de la Banque d'Algérie.

sure intégralement, selon les procédés techniques de pointe, la fabrication de ses monnaies. □

Bouchra SABIB

1920

Début d'une urbanisation effrénée. Casablanca qui n'était qu'un gros bourg au XIXe siècle compte 100.000 habitants en 1926, 700.000 en 1956

1921

Annuel: Abdelkrim El Khattabi écrase l'armée espagnole. Les Espagnols perdent quelque 12.000 hommes et un énorme armement. Mais Abdelkrim ne pousse pas son avantage en direction de Melilla

1922

Abdelkrim proclame la République rifaine. Il organise ses troupes sur le modèle ancien du Makhzen

1923

Nouvelle défaite espagnole à Chefchaouen devant Abdelkrim qui se tourne alors vers les troupes de Lyautey et les défait aussi. Dans la zone française, toutes les questions régionales passent aux mains des officiers des affaires, indigènes, marquent le passage à l'administration directe, contraire au traité du Protectorat

Les protections: Quand les

Au début, c'était pour se mettre à l'abri des abus d'un Makhzen en crise. Cependant les protections consulaires ont vite dérivé, au point que le sultan en fait une critique qui ne surprendrait pas, aujourd'hui, à l'OMC.

FACE à des lois aussi draconiennes et imprévisibles que celles qui perduraient au Maroc entre le 18e et jusqu'au début du 20e siècle, certains Marocains, notamment des notables locaux, n'avaient d'autre choix que de s'assurer la protection consulaire de l'une des puissances étrangères présentes sur le territoire.

En effet, en ces temps troubles, les sanctions comme la décapitation, la torture ou la prison à vie étaient monnaie courante. On les appliquait un peu à tout va pour des infractions pourtant mineures comme le non-paiement de dettes ou le vol.

La protection consulaire était donc un moyen de jouir de l'immunité contre les abus perpétrés par les agents du Makhzen et d'échapper également aux ponctions fiscales effectuées arbitrairement à l'époque.

La meilleure, l'américaine

Parmi les protections consulaires les plus prisées au début du XXe siècle, celle accordée par les Etats-Unis. Bien des habitants de l'empire chérifien la convoitaient, moyennant une poignée de dollars accordés en catimini à des agents ou des représentants du consulat américain.

Il n'était d'ailleurs pas rare que les autochtones se transforment en victimes faciles à gruger, face à des étrangers peu scrupuleux qui n'hésitaient pas à tirer profit de leur illettrisme et de leur candeur. On raconte d'ailleurs qu'un Britannique réussit à amasser une fortune colossale en escroquant nombre de Marocains friands de documents de protection. Celui-ci leur vendait d'illusoires attestations qui s'avèrent très vite n'être que de simples pros-

pectus publicitaires pour spiritueux commercialisés à Londres!

Ce qui va se transformer en véritable phénomène politique n'était au 18e siècle, au temps de Sidi Mohammed Ben Abdellah, qu'une pratique fort limitée, régie par des accords conclus, en bonne et due forme, avec des pays européens.

derrahmane, son fils Sidi Mohammed et son petit-fils Moulay Hassan, conscients du danger que représentaient les protections accordées à outrance, avaient tenté nombre de réformes en vue d'assainir et de moderniser le système marocain. En vain! Puisqu'en ces temps où la corruption était monnaie courante, toute la

de repérage. Il n'était pas rare que ces derniers établissent des cartes et rassemblent toutes les données possibles sur la population. De plus, la protection consulaire, accordée à outrance, conduisait aux pires dérives puisque, impunis, les protégés usaient et abusaient du privilège de protection qui leur était reconnu. Du coup,

ils étaient considérés par ceux qui ne bénéficiaient pas de protection comme des «traîtres à la Umma», qui «pactisent avec l'ennemi mécréant». À mesure que fleurit le commerce extérieur vers le début du XXe siècle (10 fois plus qu'en 1830), les plus riches des Marocains perdent de plus en plus confiance dans leur État et sollicitent le statut de protégés aux puissances étrangères, à tel point qu'une bonne partie des ministres et de l'entourage des sultans Moulay Abdelaziz et Moulay Abdelhafid jouissait de protection diplomatique.



L'amine des douanes à Tanger sur sa monture au début du XXe siècle

L'amine des douanes à Tanger. La photo ne porte pas de date ni d'auteur. Elle est sans doute du tout début du XXe siècle. Les protections distribuées par les puissances occidentales à des sujets marocains rendaient impossibles les taxations et les taxations douanières. Chaque nation protectrice ou chaque titulaire avait son propre régime, plus... le régime des exceptions. Les protections servaient aussi à ne pas payer les taxes du souk et aussi à se soustraire aux obligations commerciales, y compris celle de payer les marchandises au prix convenu. C'est d'ailleurs l'objet de la plainte, pour «concurrence déloyale» en quelque sorte, dont nous reproduisons le document ci-contre

D'ailleurs, quelques mois après la conférence de Madrid, en 1880 (et qui était censée donner un coup d'arrêt au phénomène), le développement du régime de la protection consulaire aida à l'installation des maisons de commerce étrangères et facilita leur action. Le traité anglo-marocain qui assura pour de longues années la suprématie du négoce britannique ouvrit de plus en plus l'empire chérifien aux courants commerciaux extérieurs. L'ouverture de ces brèches dans le traditionnel isolement makhzénien ne manquera pas d'aboutir à de profonds changements et à un ébranlement des structures traditionnelles du pays.

Les trois monarques, Moulay Ab-

bonne volonté des sultans ne pouvait suffire face à l'analphabétisme notoire et au mercantilisme des agents du Makhzen. En accordant une protection consulaire aux autochtones et donc en les ralliant d'une certaine façon à leur cause, les puissances étrangères, au travers de leurs représentations diplomatiques au Maroc, s'assuraient la mainmise sur le pays. Une stratégie de pénétration coloniale qui n'était pas ignorée par les sultans.

Protection à tout faire

D'ailleurs plusieurs étrangers se déplaçaient beaucoup à travers le pays en s'attendant à des activités d'espionnage ou

Le protectorat était déjà installé via le traité d'Algésiras de 1906. En 1911, les soldats français bivouaquaient déjà à Fès. L'installation du protectorat au Maroc allait réduire fortement ce phénomène. Les protégés ne jouant plus de fonctions importantes dans le système du protectorat, leur marginalisation se confirmait de jour en jour. En réaction, certains, et non des moindres, rejoignaient même le jeune mouvement nationaliste né dans les années 1920! Le plus illustre d'entre eux reste sans conteste l'Hadj Mekouar, grande personnalité du Majlis de Fès. Ainsi, la boucle est bouclée. □

Mohamed MOUNADI



Les douanes, réserve financière

Initiée par les Idrissides, perfectionnée par les Almoravides et les Almohades, la douane a constitué un point stratégique sous le règne des Alaouites. D'ailleurs, plusieurs princes furent chargés de la gestion douanière avant leur accession au trône. Et c'est par là autant que par les armes que s'imposa le Protectorat.

DÈS la fin du IX^e siècle, les Idrissides instaurèrent les premières ébauches des structures douanières que les Almoravides puis les Almohades ont perfectionnées au fur et à mesure de l'élargissement du territoire douanier marocain.

Les sultans alaouites vont lancer plusieurs réformes dont notamment



Les agents de la douane portaient des tenues spéciales, comme ici, à Bab El Khémis à Oujda

le système original des oumanas des douanes.

Moulay Ismaïl a eu le mérite de

redynamiser l'activité douanière par la libéralisation des ports. En procédant à la restructuration des douanes et à l'as-

sainissement de leur gestion, il permit le développement des échanges avec le monde extérieur.

En 1821, Moulay Slimane avait libéralisé l'exportation de la laine pour augmenter les recettes douanières nécessaires au budget du Makhzen.

Une décision illustrant la nouvelle politique douanière qui rompait avec les prohibitions et les droits élevés des années précédentes pour établir une nouvelle orientation du commerce extérieur. La douane fut l'une des premières administrations du Makhzen à bénéficier d'une autonomie de gestion et à appliquer des méthodes administratives déconcentrées. De même, les oumanas des douanes s'étaient toujours distingués de l'ensemble des agents du Makhzen par la nature spécifique des missions qui leur étaient confiées. L'acte d'Algésiras ouvre officiellement le Maroc sur le commerce international. Cette convention avait introduit un nouveau règlement sur la douane et la répression de la fraude et de la contrebande. En 1914, les ouma-

(Suite en page 48)



Le double système: les oumanas du Makhzen et, à côté d'eux, les douaniers de la Résidence. Oter au sultan son pouvoir sur les finances sera un des tout premiers actes de Lyautey

1937

Apparition des deux grands champions Larbi Ben Barké et Marcel Cerdan

1939-1945

Epidémies et famine pendant la 2^e Guerre mondiale. De nombreux décès parmi les populations marocaine et européenne

1942

Combat de trois jours entre les forces de la Résidence, fidèles à Vichy, et les forces du débarquement allié

1943

Conférence d'Anfa; fondation du Parti de l'Istiqlal, remplaçant le Comité d'action marocaine

Les douanes, réserve financière

(Suite de la page 46)



Le grand désordre des ports, au moment où le trafic augmente mais où les infrastructures d'accueil manquent

nas qui géraient les services financiers du makhzen disparaissent.

Le dahir du 5 août confie provisoirement les fonctions de l'amine al oumanas au Grand vizir. Quatre années plus tard, le service des douanes

est rattaché à la Direction générale des finances.

La Résidence prend le contrôle de l'argent du Makhzen. Cette époque a connu la mise en place d'un nouveau statut des agents des douanes, mar-



Les bureaux de douane étaient gérés par les oumanas, qui percevaient les recettes douanières nécessaires à l'équilibre budgétaire du Makhzen

quant le passage du système traditionnel des oumanas au système moderne de gestion du personnel douanier.

Une nouvelle réglementation dou-

activer l'industrialisation... et surtout orienter toute l'économie vers la métropole. En 1957, le Maroc recouvre sa liberté tarifaire. Mais aujourd'hui,



Convention conclue au nom du Sultan par l'Amine Benacer Ghanam au sujet des droits de magasinage perçus par la douane

nière, inspirée de la loi sur les douanes en France, fut adoptée en 1918. Sous le Protectorat, de nouveaux régimes douaniers sont mis en place pour développer les transactions commerciales,

avec les accords de libre-échange, la douane perd de sa fonction stratégique pour alimenter le budget de l'Etat. □

Mohamed Ali MRABI

1944

Présentation du Manifeste de l'indépendance

1944

Remise du Manifeste de l'indépendance au Souverain, le 11 janvier, répression par le directeur de l'Intérieur Boniface, développement d'émeutes, violemment réprimées

1944

Les réformes annoncées ne calment pas la population. Des émeutes ont lieu même dans le fief du Glaoui. L'année suivante une nouvelle tentative de réformer le Protectorat (Labonne) échoue. Mohammed V devient une «icône» de la souveraineté marocaine

1946-1954

Années de grande prospérité économique, malgré les troubles politiques. 7.500 anciens caïds, bacha... se partagent le quart des terres arables du Royaume, résultat de la politique de Lyautey de diviser l'ancienne structure administrative. Milliardaire, le Glaoui défraie la chronique mondiale par son luxe lors de ses voyages à Paris

Les souks: Les plus vieux des hypermarchés

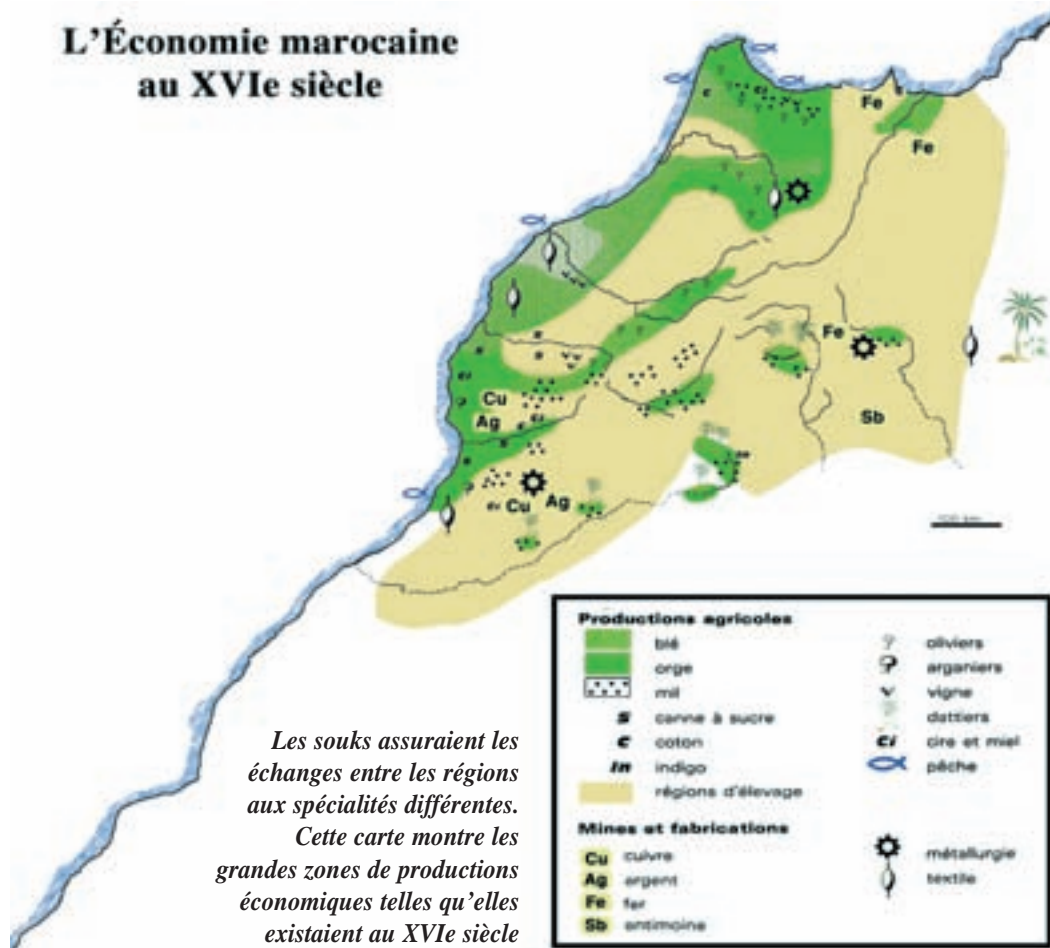
Plus que des lieux d'échanges, les souks étaient l'endroit où on s'informait de tout, en particulier des événements politiques, où l'on trouvait les rares innovations, où l'on convenait des alliances, où l'on se faisait soigner, où l'on pouvait régler un conflit... Aujourd'hui, ils sont encore tout cela, outre les campagnes électorales

OKAD. Le terme peut paraître insignifiant surtout parmi la jeunesse peu encline aujourd'hui et encore moins enthousiaste à plancher dans les manuels d'histoire. En fait, Okad est le plus grand souk que la nation arabe



Vers 1880, un petit souk à l'extérieur des murs de Fès. Certains même à cette époque étaient fort grands. Assurer la bonne tenue des souks et la sécurité des échanges est une mission régalienne que les sultans prennent très au sérieux. Même les tribus en dissidence veillaient au maintien et à la bonne marche des souks

L'Économie marocaine au XVIe siècle



ait connu. Antérieur à l'avènement de l'Islam, Okad était le grand rassemblement annuel des tribus nomades arabes.

Rencontre saisonnière, il se tenait à La Mecque et était le point de rencontre tout autant des caravanes commerciales que des grands poètes qui venaient y rivaliser d'imagination par rimes interposées. Mais, c'est loin tout cela. Le souk, de notre temps, a été réduit à sa simple fonction commerciale. Point de «duels» poétiques à qui décrit le mieux l'amour, la guerre, le voyage ou tout simple-

ment la vie de tous les jours dans les vastes étendues du désert arabe.

Au Maroc, certainement l'unique pays du monde arabe où l'on en trouve encore d'aussi vivants, les souks prennent leurs dimensions en fonction des lieux et des besoins des populations à qui ils sont destinés. Par exemple, il y a les souks des villes: de petites tailles, ils sont réservés au commerce des fruits et légumes. On y trouve parfois des nippes d'occasion, des «médicaments» traditionnels (ou présentés comme tels), des pièces de rechange...

Plus on s'éloigne des villes, plus le souk prend de l'importance. Leur utilité, leur taille grandissent en même temps. Certains, situés loin des agglomérations, ont souvent l'allure des hypermarchés en plein air. On y trouve de tout. Des produits nécessaires à la vie quotidienne aux outils agricoles

(Suite en page 52)

1947

- Le sultan refuse de signer le dahir de la réforme municipale; campagne de calomnie contre lui et sa famille
- Visite historique du Roi Mohammed V à Tanger. C'est le début de l'idée de la résistance contre l'occupation étrangère, suite au massacre de la population civile à Casablanca par des tirailleurs sénégalais

1948

L'Istiqlal remporte une écrasante majorité aux élections professionnelles

1951

Multiplications des affrontements entre le sultan et les autorités du Protectorat

1952

En décembre grèves générales, réprimées dans le sang; nouvelles rafles de Boniface dans les rangs nationalistes

1953

Exil de Mohammed V et de la famille royale à Madagascar. Amorce de «la révolution du Roi et du peuple»

Les souks: Les plus vieux des hypermarchés

(Suite de la page 50)

et toutes sortes de produits pour les champs et l'élevage. Les municipalités s'attachent à leur construire des espaces en dur (souvent très laids), spécialement dédiés, même s'il faut les laisser vides tout le reste de la semaine ou du mois.

Dans les campagnes, le jour du souk c'est l'événement principal de la semaine. L'on s'y prépare la veille. Comme un rite, une procession que l'on ne doit nullement rater sous aucun prétexte. Les chefs de famille choisissent la bête ou le produit qu'ils veulent vendre au souk pour faire leurs emplettes pour la semaine.

Les enfants et les femmes, eux, sortent leurs plus beaux habits et tout le monde se met très tôt au lit. C'est que l'on va au souk dès avant l'aube et au plus tard au lever du jour. Il ne faut pas rater les éventuels acheteurs du mouton, de la poule ou tout simplement du quintal de céréales. Cela si l'on veut obtenir les meilleurs prix. Au-delà de 9 heures, les transactions commerciales cèdent la place au «grand» petit déjeuner en famille, l'unique de la semaine auquel participent tous les membres de la fa-

mille. Grandes théières et beignets gras pour tout le monde.

En attendant, les marchands de légumes disposent au mieux leurs produits sur de grandes bâches en plastique. Les bouchers, eux, s'activent à installer et à laver leurs étales. Ils iront chercher leurs viandes aux abattoirs de fortune dès le passage du vétérinaire (il faudra un jour faire une thèse se le réseau de santé public attaché aux souks!).

Les bouchers et leurs apprentis découperont les carcasses en gros morceaux avant de les accrocher aux esses, à l'air libre, pour «allécher» les clients. La matinée avance, les cris des marchands et les sons des appareils acous-



Belle gravure dessinée aux alentours de 1870. L'achalandage de ce marchand de poteries aux décors typiques montre bien que les pots pouvaient venir de très loin, ce qui démontre l'efficacité des souks et des routes commerciales



A Fès, deux marchands de babouches. En ville aussi, le commerce était très encadré avec des commerçants très organisés, capables de refuser des taxes. En deux cents ans, les boutiques des médinas n'ont guère changé. Dommage que les commerçants ne mettent plus de banquettes devant chez eux...

tiques s'amplifient. Ce n'est pas pour rien que le mot a pris le sens de bruits et désordres!

Mais le souk, n'a pas été seulement cet espace marchand prisé par les ruraux. Le Protectorat, par exemple, avait laissé sa fonction judiciaire au souk. Il accueillait aussi le «tribunal» ou un «hakam» tranchait dans les litiges

entre personnes du même douar, voire de la même tribu. Sorte d'édile communal, il était le plus souvent un notable respecté par tous et qui disposait de la «confiance» des autorités coloniales. Cela évitait aux ruraux habitants dans les contrées loin des agglomérations de se déplacer pour ester devant les tribunaux modernes installés dans les villes, qu'ils relèvent de la justice Makhzen ou de la justice coloniale. Cette pratique du «souk judiciaire» existait encore il n'y a pas si longtemps.

Au cours des trois dernières décennies, une autre fonction est également remplie par les souks: ils servent désormais d'espaces pour les campagnes électorales pour les législatives comme pour les communales. Quoi de mieux pour disposer du plus grand nombre de personnes, d'électeurs en même temps qu'un souk. Surtout que presque tous les usagers d'un souk relèvent de la même circonscription électorale! □

Jamal Eddine HERRADI

1953

- La Résidence active les «grands caïds» dont le Glaoui contre Mohammed V. Violentes émeutes dans le royaume suite à la proclamation de Ben Arafa et à la déposition de Mohammed V. Une vingtaine de tentatives d'attentats dont deux réussies contre Ben Arafa en trois mois

1955

Massacres d'Oued Zem. La fiction du «bon bled» vole en éclat. Le Glaoui, Ben Arafa et Kettani font allégeance au Souverain avant même son retour

1955

Mohammed V accepte le repentir du Glaoui, mais pas celui de Kettani qui avait instrumentalisé l'Islam

1956

1956-1960

Mouvement de l'Armée de libération marocaine sur le sud-ouest et le Sahara occidental

Signature avec la France des accords reconnaissant l'indépendance du Maroc

Ce colonial qui appelait le Roi «sidna»

Résident général au Maroc d'avril 1912 à octobre 1925, Louis Hubert Lyautey est l'architecte du Protectorat au Maroc. Ce royaliste, que rien ne prédestinait à une carrière militaire, est un des premiers Français à donner le titre «sidna», pour respecter la souveraineté du Royaume: «poudre aux yeux» disent les uns; «volonté de rejeter le Maroc dans le passé», disent les autres.

SUR Lyautey les opinions commencent tout juste à s'apaiser, entre l'image idyllique du «pacificateur» ou au contraire la vision guerrière de celui qui a écrasé les tribus. Ce qui est sûr c'est que Lyautey est une personnalité hors pair.

Premier Résident général au Maroc



Le bâtiment de la Résidence à Rabat, lieu géographique de la colonisation française au Maroc. Il servira ensuite de logement à l'Ambassade de France jusque dans les années 1980. Il y eut un projet de faire un musée, une académie, avec des jardins ouverts au public. Mais Basri était trop puissant, il l'annexa purement et simplement. Même les abords sont maintenant fermés.

d'avril 1912 à octobre 1925, il avait démarré sa carrière en Indochine où il a appris «l'occupation progressive», alternance d'opérations militaires et d'entente avec les tribus. Son expérience algérienne est également déterminante dans sa carrière. Il y apprend le désert, les tribus, l'Atlas, etc.

Au Maroc, Lyautey met à exécution sa théorie du Protectorat: la puissance étrangère n'effectue «qu'un simple contrôle» par opposition à «une administration directe», qu'est une colonie. Le Royaume garde ainsi ses institutions, se gouverne et s'administre lui-même avec ses propres organes. Moins de trente ans plus tard, ils seront au centre du processus

d'Indépendance. Après avoir «pacifié» le Maroc central, transféré la capitale de Fès à Rabat et exilé Moulay Hafid qui lui paraît «révolutionnaire» (alors qu'il était conservateur), il choisit son frère, Moulay Youssef, plus docile. Dans les premières années de l'indépendance, les «progressistes» tiennent Lyautey pour responsable d'avoir sauvé une monarchie agonisante. Mais pour Lyautey, la souveraineté, incarnée par le sultan, doit être glorifiée et non dénigrée. Il va entourer le Souverain de tous les égards possibles, une discipline que ses Résidents suivants abandonneront, comme le montre la manière dont ils traiteront Mohammed ben Youssef, le futur Mohammed V. Mais, selon certains, comme Charles-André Julien, il ne s'agit que d'un leurre: «Lyautey se proposa comme tâche essentielle de magnifier le sultan à proportion qu'il le réduirait à un rôle de figurant somptueux». Lyautey est un des premiers Français à donner le titre «Sidna». «Il savait que la souveraineté et sa légitimité ne passaient pas par la coercition mais par une bonne dose d'adhésion dans laquelle le sacré joue un rôle important», explique l'historien Mostapha Bouaziz. Sa plus célèbre formule est: «un chantier vaut mieux qu'un bon bataillon».

Lyautey qui était en contact avec le monde financier n'avait pas de sympathie pour «les petits colons» qu'il considérait comme ayant une «mentalité de bêtes déchaînées».

En fait, la France ne réussira son pouvoir sur tout le Maroc qu'en 1930. Les parties insoumises restent importantes durant toute l'administration de Lyautey. Il conduit alors la guerre psychologique entre Maroc soumis et insoumis. Une anecdote qui concerne une tribu de l'Atlas rebelle ayant déposé les armes pour qu'une de ses délégations puisse assister à la première foire-exposition de Casablanca organisée en septembre 1915 par Lyautey. C'était la période des grands travaux.

Il mêle culture traditionnelle et culture moderne, écoles françaises et écoles traditionnelles, médina et ville européenne, économie moderne et artisanale, etc.

C'est la guerre du Rif qui précipite son départ. Le Maréchal Pétain vient enquêter puis retourne en France sans rien communiquer à Lyautey. Le 10 octobre 1925 Lyautey quitte le Maroc définitivement. Sa hiérarchie le trouvait un peu trop... indépendant! □

Khadija MASMOUDI



Laissant les jardins de la Résidence à Rabat, les cendres de Lyautey furent transférées aux Invalides, avec les grands militaires français. Un spahi marocain monte la garde, en tenue d'apparat.

1956

Signature avec l'Espagne des accords permettant au Maroc de récupérer sa partie Nord

1956

Le Maroc est admis comme membre de l'ONU

1958

Récupération de la province de Tarfaya et abrogation du statut de «ville internationale» pour Tanger

1960

Tremblement de la ville d'Agadir: entre 12.000 et 15.000 morts

1961



1961-1999

Sa Majesté Hassan II, bâtisseur des barrages et initiateur de la Marche Verte

1962

Adoption par référendum de la première Constitution du Maroc

Thami El Glaoui: Le pacha porte-étendard de la colonisation

THAMI EL Glaoui, pacha de Marrakech, se prosterne sous les flashes des photographes devant le sultan Mohamed V et appelle «la malédiction de Dieu sur ceux qui l'ont trompé».

La scène, digne d'une tragédie classique, se déroule en novembre 1955 aux châteaux de Saint-Germain en Laye, en France, lors des négociations de l'Indépendance. C'était là la dernière action politique. El Glaoui, né en 1879, allait mourir trois mois plus tard.

C'est lors de la signature du Protectorat français que El Glaoui se distingue. Il assure la protection des Français notamment le consul Maigret resté à Marrakech après la conquête de la ville par le chef saharien El Hiba. El Glaoui est ré-investi dans ses fonctions de pacha. Il sera désormais avec sa tribu Glaoua un grand appui à la politique française des grands caïds dont le Maréchal Lyautey fera un principe essentiel de domination. El Glaoui prend, à la mort de son frère Madani, les commandes de sa tribu. Ses campagnes (harka) sont d'un grand appui



Thami El Glaoui, aux côtés de Ben Arafa. Ce soutien sera souligné par les forces coloniales comme le «signe du ralliement des tribus et des grands caïds», c'est-à-dire «le bon bled», qui soutiendrait donc la colonisation. «Le bon bled» s'opposerait donc aux révoltes des villes qui réclament l'Indépendance. Derrière Ben Arafa, peut-être le profil de Kettani (In Benoist-Méchin)

pour les conquêtes militaires françaises. Il écrasera à deux reprises en 1919 et 1920 la résistance des Aït Atta.

Ces expéditions lui permettent de régner en maître sur la région. Il fait immatriculer en son nom propriétés et terrains. La culture des terres des Glaoua se fait gratuitement par des corvées et le pacha défraie la chronique parisienne avec ses loisirs fastueux. On pense qu'il est milliardaire, ce qui à l'époque faisait beaucoup d'argent... A partir de 1930, le Maroc est «pacifié», se lance dans les affaires obtenant des concessions minières importantes. Il prend des participations dans l'industrie et le commerce modernes. En 1950, lors de l'Aïd Al Kébir, il prend à partie Mohammed V, en raison du soutien de ce dernier à l'Istiqlal.

En 1953, nouvelle escalade: El Glaoui réunit une vingtaine de caïds qui signèrent une pétition accusant le sultan de «mener le Maroc à sa perte en s'inféodant aux partis extrémistes illégaux, c'est-à-dire l'Istiqlal». Il s'allie également à Cherif Kettani, chef d'une confrérie religieuse

«intégriste» (dirait-on aujourd'hui) dont le frère a été mis à mort par Moulay Hafid. Ils complotent avec la Résidence et Paris, pour faire déposer le Sultan Mohamed V en le présentant comme ennemi de l'islam. La manœuvre va contribuer à amener le vieux Ben Arafa au trône et Mohamed V sera exilé.

Sentant son échec et sa mort proche, il change ses alliances. Il se rend en 1955 à Rabat et déclare devant le Conseil de gouvernement: «je m'identifie à la volonté du peuple marocain qui demande la restauration du Sultan légitime Mohamed Ben Youssef et son retour immédiat de Madagascar». Le 8 novembre 1955, El Glaoui, prend l'avion pour Paris pour demander pardon à Mohamed V, en se prosternant. Ce dernier dans un profond geste politique accepte et lui dit: «Oublions le passé, nous avons besoin de vous, tant pour notre personne que pour notre peuple. Ce qui importe ce n'est pas ce que vous avez fait, c'est ce que vous ferez à l'avenir». □

J. B.



Avant même que Mohammed V ne rentre au Maroc, le Glaoui lui a demandé pardon. La cérémonie se déroule à Saint-Germain en Laye, près de Paris alors que se tiennent les toutes dernières négociations pour l'Indépendance (In Benoist-Méchin)

1963

Guerre des sables soldée par des négociations sous l'égide de l'OUA. Conséquence: discrédit de Ben Barka et perte du Sahara oriental et du plateau de Tindouf

1965

Proclamation de l'Etat d'exception

1967

En juin, participation du contingent marocain à la guerre de six jours

1969

Libération de la ville de Sidi Ifni de l'occupation espagnole

1971



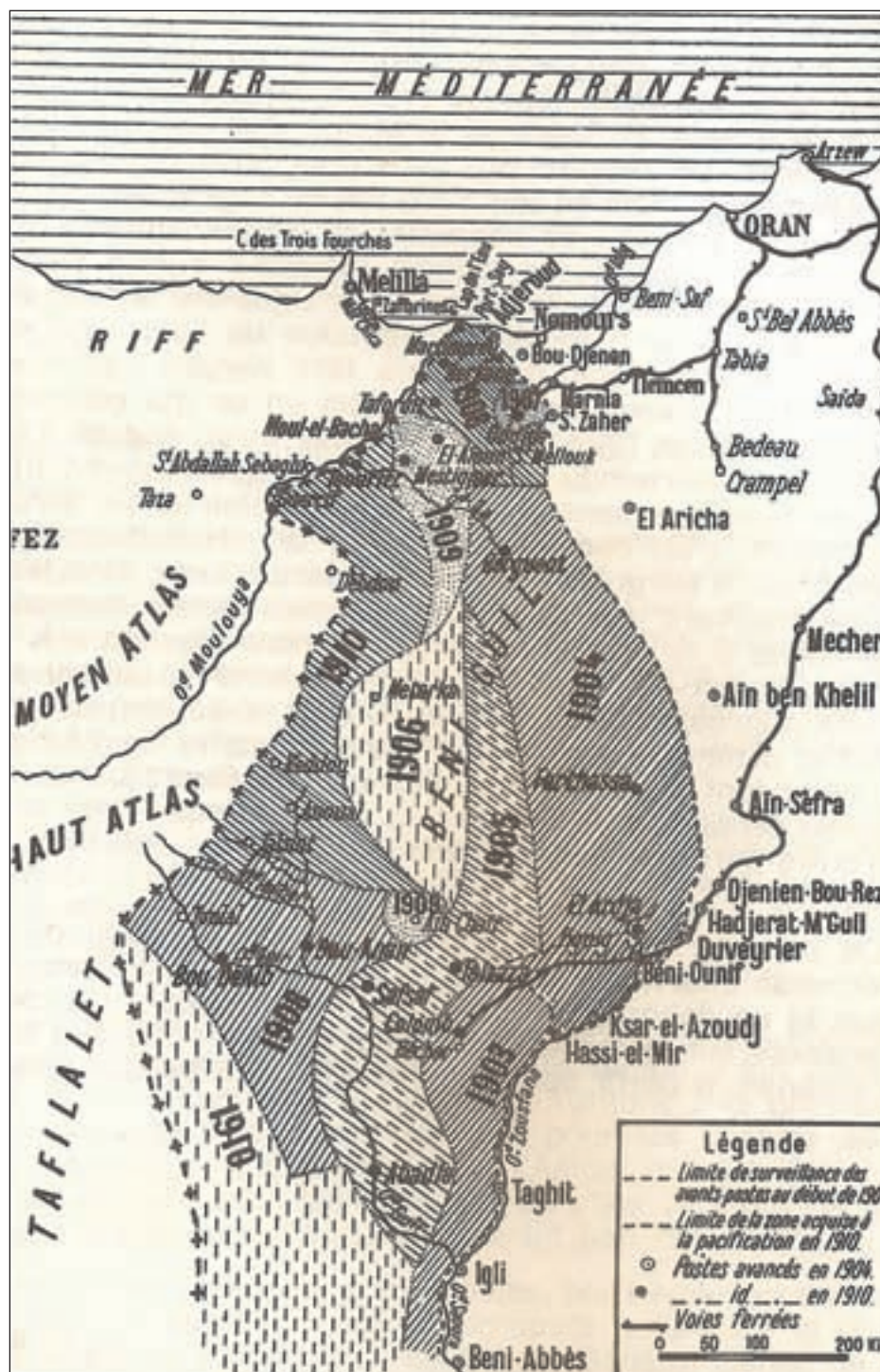
Tentative de coup d'Etat de Skhirat

Comment le Maroc a été amputé de ses territoires

Peu de grandes batailles, sauf Isly, mais de nombreuses guerres limitées pour la récupération de petits territoires, surtout des villes occupées. La pression précoloniale puis coloniale sur l'empire chérifien est plutôt passée par l'économie et les finances. Sans jamais parvenir, c'est à noter, à détruire le système politique du Makhzen pour pouvoir le remplacer. Le Maroc, avec la Turquie, est le seul pays du sud méditerranéen qui parviendra à échapper à la colonisation directe.

LES XVII^e et XXVIII^e siècles n'ont pas été marqués par de grandes batailles, au vrai sens du terme. L'histoire retient plutôt des petites guerres dont l'objectif demeure la récupération des poches et présides occupés par les puissances européennes. Il en est ainsi des guerres menées du temps de Moulay Ismail contre l'Espagne, l'Angleterre et le Portugal.

Entre 1681 et 1691, ces campagnes ont permis la libération des villes de Mehdiya, Tanger, Larache et Asilah. Car, outre la légitimation du pouvoir par la guerre sainte, le projet du Jihad était porté par tous les princes. Et même la confrontation avec la France à Oued Isly (1844) est à placer dans ce contexte, dans la mesure où la réaction du souverain marocain faisait suite à une allégeance de la population musulmane de Tlemcen. C'est le cas aussi de la bataille de Tétouan (1859-60). Deux événements, aux retombées militaires, économiques et politiques lourdes de conséquences pour l'avenir du pays. Si la défaite militaire d'Isly a ouvert la voie à un échange économique inégal, notamment par le biais de l'accord maroco-britannique de 1856, l'issue désastreuse de la guerre de Tétouan a imposé au pays



Cette carte d'état-major montre comment l'armée française a fait pression sur le Maroc, entre 1903 et 1910, pour prendre le contrôle des territoires frontaliers, de Cap de l'Eau au nord, jusqu'au Tafilalet au sud

le versement des dommages de guerre en guise de prix à payer pour l'évacuation de la ville.

Pour acquitter sa «dette», le Maroc s'est vu imposé un montage financier dont le dessein avéré visait l'organisation de son asphyxie financière. Au demeurant, la manœuvre était orchestrée de com-

mun accord entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. De fait, c'est le début d'accélération du processus de désorganisation économique et sociale. Processus accompagné de profondes mutations au niveau des mentalités.

Deux tendances contradictoires ont ainsi émergé: l'une opportuniste, l'autre

identitaire. La première ignore les valeurs traditionnelles, veut s'inféoder à l'Occident, l'autre le rejette en bloc y compris sa science et ses techniques. D'un côté, on défend, au nom du modernisme, des intérêts présents et futurs, de l'autre on tente, au nom de la sauvegarde de l'identité, de maintenir d'anciens privilèges.

Mais dans une conjoncture caractérisée par une compétition farouche entre les forces coloniales, l'enjeu était la domination du Maroc. Si bien que des pans entiers de sa souveraineté se trouvaient déjà hypothéqués. Qui par des dispositions de traités, qui par le phénomène de la protection diplomatique. D'ailleurs, les batailles de Chaouia (1907-1908), dont le point de départ fut Casablanca, n'ont été justifiées que par la sauvegarde des chantiers en cours de réalisation par la France. Celles menées entre 1907 et 1934 à Marrakech, au nord du Sahara en Atlas et au Tafilalet, visaient à «mater les révoltes et à pacifier le pays»; dans le dessein bien évident de renforcer la mainmise sur les richesses internes et le commerce y transitant.

Les héros

Du côté marocain, c'étaient les guerres du mouvement du Jihad. Il en est ainsi de ceux conduits par des héros comme El Hiba Maâ El Aynaine, Mouha Ou Hammou Zaïani, Mohammed Al Hajjami, Al Samlali Al Angadi et Assou Baslam. Cependant, la guerre du Rif, menée par Mohammed Ben Abdelkrim Al Khattabi contre les armées française et espagnole, reste de loin l'épopée la plus retentissante. Elle a été érigée en première école de la guérilla dans le monde. L'épopée fut reprise, 30 années plus tard, par l'Armée de libération marocaine. Mais cette fois-ci, dans le sud-ouest marocain.

Conduite par Mohammed Bensaïd Aït Idder, cette armée a obtenu la libération d'Aït Baâmrane et l'ouverture des négociations avec l'Espagne qui s'est déclarée prête à céder le Sahara dit occidental à condition que le Maroc renonce aux présides de Ceuta et Melilia. Mais Aït Idder,

(Suite en page 58)



1972

Attaque de l'avion royal

1973

Les FAR enregistrent de fortes pertes durant les batailles du Golan

1975

Lancement de La Marche Verte: 350.000 volontaires ont répondu à l'appel royal

1979

Récupération de la province de Oued Ed-Dahab

1985



Visite du pape Jean-Paul II au Maroc

1987

Dépôt officiel de la candidature du Maroc à la CEE

Comment le Maroc a été amputé de ses territoires

(Suite de la page 56)



Des soldats français viennent de prendre la mitrailleuse lourde qui les avait tenus à distance de Dar El Kadi. L'équipement des armées chérifiennes est faible, disparate et ancien: il n'y avait pas eu de conflits militaires importants depuis le début de la dynastie alaouite. Les interventions armées se bornaient à des opérations de maintien de l'ordre, dirait-on aujourd'hui

(In Archives du Maroc, collection Archives des éditions Michèle Trinckvel-1995)



Distribution d'armes à la population des frontières lors de la Guerre des Sables

n'étant pas investi de la mission de négociation, avait informé le gouvernement du dossier. Seulement, la question du Sahara était secondaire pour le pouvoir. Conséquence, dissolution de l'armée de libération et renvoi du gouvernement d'Abdallah Ibrahim. La Guerre des Sables n'a

limitation des frontières imposé arbitrairement par la France trouvera sa résolution après l'indépendance de l'Algérie». Mais d'autres guerres menées aux frontières du Maroc et loin au Moyen-Orient ont été inscrites au registre des Forces armées royales. Quelles que soient leurs issues,

La lettre de Moulay Abderrahmane

LA décision de négocier avec les non-musulmans a été surtout imposée par la défaite d'Isly. La lettre ci-après du sultan Moulay Abderrahmane à son représentant diplomatique à Tanger illustre la mentalité régnante dans les cercles politiques de l'époque. Mais l'amertume qui s'en dégage face à la trahison du négociateur mandaté est encore plus révélatrice:

«Notre serviteur béni, Bousalham Ben Ali, que Dieu guide tes pas et que Son salut te couvre. Sache que notre gouverneur sur Oujda, Hmida Ben Ali, accompagné du secrétaire Ahmed Lakhdar, ont été dupés par le représentant de l'ennemi de l'Islam. Nous les avons chargés de préciser avec lui les frontières, mais il les a corrompus, comme à son habitude, par ses tromperies et ses appâts. L'ennemi a manœuvré jusqu'à ce que Hmida paraphe son croquis, alors que nous lui avons accordé une délégation de suppléance en croyant qu'il allait sauvegarder les intérêts des musulmans, lui qui connaît la région et ses habitants. On lui a recommandé, à maintes reprises, de confirmer la frontière qui existait entre notre Etat et celui des Turcs quand ils administraient l'Algérie. Nous l'avons sommé d'enquêter sur le sujet, d'interroger les anciens et les notables de la région, et de ne prendre langue avec l'ennemi qu'après avoir assimilé toutes les données. Malgré cela, il a fait ce qu'il a fait, par bêtises ou par étourderie. Nous n'avalisons pas ce document, comme nous n'acceptons pas de céder les territoires de nos tribus qu'elles exploitent génération après génération. L'ennemi de l'Islam a profité de l'absence des notables des tribus pour corrompre Hmida. Ces derniers fêtaient l'Aïd en notre présence chérifiennne. Quand nous les avons mis au courant du tracé, ils l'ont rejeté. Ils sont maintenant en route pour délimiter les frontières de leurs pays qu'ils connaissent comme leurs enfants.

Quand l'entente se fera sur la base des frontières turques connues, alors la question sera tranchée comme prévu dans la lettre de délégation. Informe le consul des Français pour qu'il cesse de croire que nous avalisons ce qui a été monté par ruse et tricherie. De plus, nos deux émissaires ont suivi les Français sur la question du commerce entre les deux pays, ce que nous n'avons ni autorisé ni même soulevé, car les musulmans n'en tireraient aucun avantage».

pas apporté ce qu'elle devait. Le principe d'intangibilité des frontières qui animait les Africains et Ben Barka, le leader de la gauche marocaine, a fait perdre et le Sahara oriental et le plateau de Tindouf. Pourtant, le protocole d'accord passé entre le Roi Hassan II et le gouvernement provisoire de la république d'Algérie est on ne peut plus clair. Ce dernier, «reconnaît que le problème territorial posé par la dé-

les retombées n'en demeurent pas moins positives pour le pouvoir. Glorification de l'armée et sa légitimation ou encore raffermissement des liens avec les pays arabes sont autant de points positifs. Et, au final, c'est l'image de marque du Souverain qui se trouve fort rehaussée, y compris quand des fractions de cette armée se sont essayées aux coups d'Etat.

A. G.

1990



Hassan II annonce la création du Conseil consultatif des droits de l'Homme

1991

En février, envoi d'un contingent marocain en Arabie saoudite sans prendre part aux opérations contre l'armée irakienne

1992-1993

- Référendum sur la révision de la Constitution de 1972
- Organisation tour à tour des élections communales et législatives

1993

Inauguration de la grande mosquée Hassan II

Les hommes de l'Indépendance

Comment choisir les hommes et les femmes qui devront figurer sur une page? D'abord, ils et elles sont nombreux, ensuite et surtout, nous sommes là dans la mémoire vivante, c'est-à-dire que cette période sert encore à alimenter les bagarres politiques d'aujourd'hui. Que l'on sache bien que le choix ci-dessous n'entre absolument pas dans ces bagarres...

• Allal El Fassi, le géant historique

Allal El Fassi c'est l'incontournable. Entré à la Qaraouiyyine, en 1927, à 17 ans, il est arrêté une première fois quand il manifeste contre le Dahir Berbère, arrestation assortie de l'interdiction du droit d'enseigner. Le mouvement se scinde. Allal El Fassi prend la tête du Parti national (Al Hizb Al Ouatani) doté de deux



En octobre 1956, le roi Mohammed V forme le premier gouvernement de l'Indépendance. De gauche à droite, Idriss M'Hammedi, D. Faraj, Mohamed el Fassi, Redha Guedira, Bekkai Ben M'barek Lahbil (Premier ministre), Abdelkrim Benjelloun, le Roi Mohammed V, Ahmed Balafrej, Abderrahim Boubid, Omar Abdeljellil, Abdallah Ibrahim, Rachid Mouline, M'hamed Douiri, M'hamed Zeghari (Ph. AFP)



Mohammed V recevant Allal El Fassi en 1957 alors que le Maroc vit une crise politique. Cette crise marque la division du mouvement nationaliste en deux grandes branches (Ph. AFP)

organes de presse, l'Action populaire en français et l'Atlas en arabe, alors que Mohamed Hassan Ouazzani crée l'Action nationale marocaine avec également deux organes de presse (l'Action du peuple en français et Al Difaâ en arabe). Après les émeutes de Fès et de Meknès de 1937, Allal El Fassi est banni au Gabon puis au Congo et son parti dissout. Il participe depuis le Gabon à la création du Parti de l'Istiqlal. Il rentre à l'occasion d'une amnistie en 1946, mais il est immédiatement exilé à nouveau, au Caire cette fois.

Après l'Indépendance, il est de ceux qui se rangent avec Mohammed V, lors de la crise politique de 1957. Sa doctrine a marqué et marque certes son parti aujourd'hui dirigé par Abbas El Fassi, mais aussi et surtout l'ensemble de la culture politique marocaine. C'est le cas de la théorie de «l'élite» distinguée de «la masse».

Cette dernière devant être «organisée, éduquée et mise sur une voie «correcte» par la première». Allal El Fassi disparaît le 13 mai 1974 à Bucarest.

• Malika El Fassi, le souci de l'éducation des filles

Malika El Fassi est une personnalité oubliée, effacée par la stature de son frère, Allal. Elle est née au début des années 1920. Elle a fait des études très courtes dans une école coranique pour filles, dar fquiha. Elle a été une des premières femmes à adhérer au mouvement nationaliste en 1937. En tant que membre de l'Association des femmes indépendantes, elle s'est occupée de la sensibilisation et de la mobilisation des femmes de la bourgeoisie alors que d'autres femmes, comme Touria Sekkat ou Zhor Zarqa, s'occupaient des milieux populaires. Elle a été la première femme à publier des articles dans la revue Al Maghreb pour défendre le droit des femmes à l'instruction. Elle a assuré la liaison entre les nationalistes et le palais. C'est à elle qu'incombait la tâche de la rédaction des documents que les nationalistes voulaient faire parvenir au Roi Mohammed V. En 1944, elle a été l'unique femme à signer le manifeste de l'Indépendance.

1996

Opération «Assainissement» menée par les services de l'Intérieur. L'Economiste laisse son éditorial en blanc

1997

Election au suffrage indirect des 270 membres de la Chambre des conseillers

1998



Investiture du premier gouvernement de l'Alternance conduit par le secrétaire général de l'USFP

1999



14 Juillet 1999

Le Roi Hassan II à Paris lors du défilé militaire, une de ses dernières sorties publiques

Les hommes de l'Indépendance

• Abderrahmane Youssoufi, celui qui devint Premier ministre

Né le 8 mars 1924 à Tanger, Abderrahmane Youssoufi adhère au Parti de l'Istiqlal en 1943. Après la répression

vers Mohammed VI. Les autres transitions sont l'arrivée au pouvoir des socialistes, dont certains avaient pris les armes contre le régime, la fin des années «de plomb», la transformation de l'idéologie socialiste...

ce qui lui vaudra d'être emprisonné et assigné à résidence à plusieurs reprises.

En 1959, il participe à la création de l'Union nationale des forces populaires, qui entre en opposition au palais et à l'Istiqlal. Accusé de complot et condamné à mort par contumace, en 1963, il entame une carrière politique internatio-

ment de décembre 1958 à mai 1960. Abdelah Ibrahim avait fait des études littéraires à l'université traditionnelle Ben Youssef de Marrakech. Ses actions politiques l'ont mené à plusieurs reprises en prison. Il est l'un des signataires du manifeste de l'Indépendance le 11 janvier 1944. Il a été membre du comité directeur de l'Istiqlal



Abderrahmane Youssoufi, Premier ministre, reçoit, dès le début de son mandat, le plus gros chèque jamais signé en faveur du Trésor marocain. Clin d'œil de l'Histoire, le chef des socialistes encaisse l'argent des privatisations... (Ph. Cherkaoui)

qui a suivi la publication du manifeste de l'Indépendance en 1944, il est expulsé du lycée Moulay Youssef de Rabat. Il s'implique alors dans le syndicalisme, puis part en France poursuivre des études de droit, et s'impliquer dans les milieux de l'émigration marocaine, puis il devient avocat à Tanger.

En 1959, il participe à la création de l'Union nationale des forces populaires avec Ben Barka, dont il assurera la défense. Il vit en exil pendant 15 ans. En 1980, il rentre au Maroc et succède à Abderrahim Bouabid comme premier secrétaire de l'USFP.

En février 1998, il est nommé Premier ministre, par Hassan II, du gouvernement dit de «l'alternance». En fait, Youssoufi assure plusieurs transitions, à commencer par celle de Feu Hassan II

• Mehdi Ben Barka, des polémiques encore virulentes

Né en 1920 à Rabat, Mehdi Ben Barka, licencié de la faculté des sciences d'Alger, se met en contact avec les partisans de Messali Haj, à l'occasion de ses études. Après le débarquement américain à Casablanca en 1942, il rentre au Maroc pour devenir professeur de mathématiques au lycée Gouraud. Il est le professeur des enfants de Mohammed V, dont le prince Moulay Hassan, une éminente fonction qui sera très longtemps cachée par ses partisans. En effet, l'évolution politique de leur courant les met en opposition avec le Souverain.

En 1943, Mehdi Ben Barka participe à la création du parti de l'Indépendance, et entre dans le mouvement nationaliste

La version française du Plan des réformes marocaines, préparé par le Comité d'Action marocaine, le premier mouvement nationaliste. La version arabe fut imprimée au Caire, car «l'impression en arabe n'était pas libre au Maroc» écrit le CAM. Les rédacteurs sont Omar Abdeljalil, Abdelaziz Bendriss, Ahmed Cherkaoui, Mohamed Douiri, Mohamed Allal El Fassi, Mohamed Ghazi, Boubker Kadiri, Mohamed Lyazidi, Mohamed Mekki Naciri et Mohamed Hassan Ouazzani.

nale, qui s'arrête brutalement avec son enlèvement, le 29 octobre 1965, à Paris.

• Moulay Abdellah Ibrahim, Premier ministre de crise

Né en 1918 à Marrakech, il était membre du parti national puis du comité directeur du Parti de l'Istiqlal, chargé des questions syndicales, notamment la création de l'UMT en 1955. Il a aussi été secrétaire d'Etat, puis ministre du Travail en 1956 et chef du gouverne-

dès sa fondation. Il est nommé en 1955 secrétaire d'Etat à l'Information dans le premier gouvernement de négociations de l'Indépendance. En octobre 1956, il devient ministre du Travail et des Affaires sociales. De décembre 1958 à 1960, il est Premier ministre, une fonction qu'il cumule avec celle de ministre des Affaires étrangères, alors que le monde politique vit une crise, débouchant sur la formation du mouvement socialiste. □

J. B.



25 Juillet 1999

Funérailles de Feu Hassan II, décédé le 23 juillet



30 Juillet 1999

Accession au Trône et premier discours de SM le Roi Mohammed VI



Octobre 1999

Après 8 ans d'exil en France, Abraham Serfaty est de retour à la faveur d'une décision royale



9 Novembre 1999

Driss Basri limogé

La Marche verte: Une inoubliable

Évènement unique au monde dans sa philosophie, la Marche verte est désormais un fait ancré dans la mémoire collective de tous les Marocains. Cette grande épopée fait figure aujourd'hui de référence en matière de lutte pacifique, de logistique, de gestion des images et, évidemment, de stratégie politique.

AU début des années 1970, la découverte des gisements de phosphate de Bou Craa avait fait entrevoir aux Espagnols l'intérêt d'un micro-État, d'à peine quelques dizaines de milliers d'habitants, aux destinées économiques faciles à contrôler. Mais, soulignant l'existence des liens de la Beïâ entre le Maroc et les populations du Sahara, l'avis rendu par la Cour internationale de justice, le 16 octobre 1975, a ouvert juridiquement au Maroc la voie pour récupérer ses territoires du Sud.

Faut-il rappeler que dès 1956, le Royaume n'a cessé d'œuvrer pour le parachèvement de sa souverai-

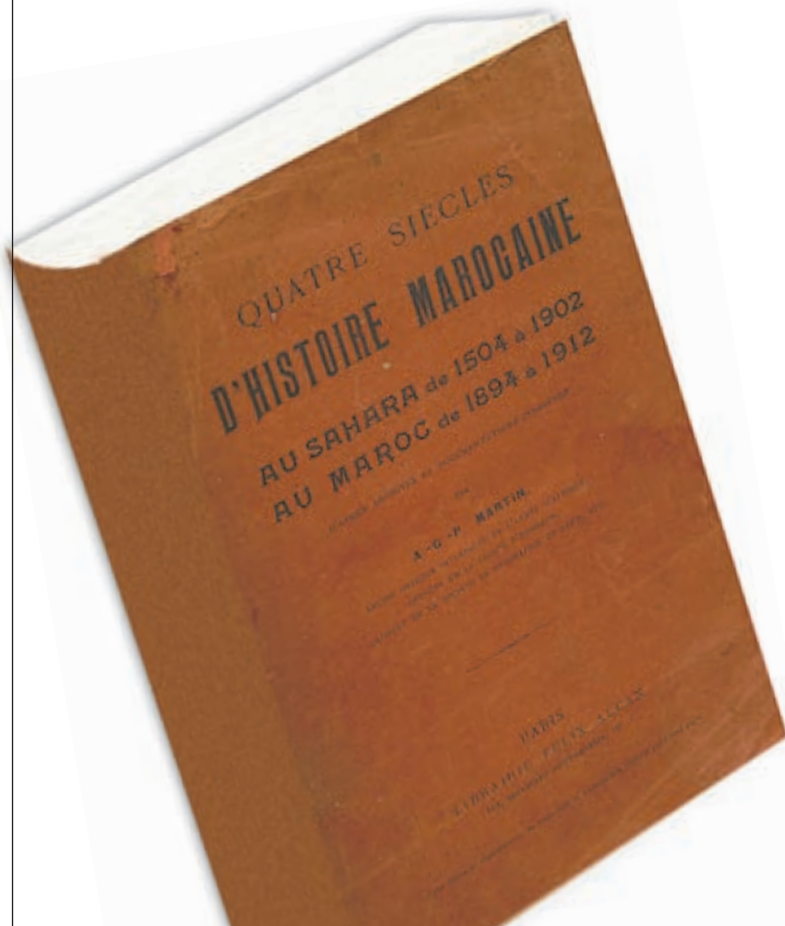
neté nationale sur les parties encore sous domination coloniale. D'abord la rétrocession de Tarfaya et Sidi Ifni, respectivement en 1958 et 1969, et ensuite la récupération des provinces sahariennes grâce à la Marche verte, en 1975.

En 1974-1975, le Maroc exerça de fortes pressions sur

Carte de Allal El Fassi



La carte dite «carte de Allal El Fassi», qui regroupe les territoires sur lesquels évoluaient les populations ayant un lien d'allégeance avec le Trône chérifien. Elle est proche de la carte de l'Empire au temps des Saâdiens. La carte englobe l'actuelle Mauritanie, la plus grande partie du Mali, un gros morceau du sud-ouest algérien... C'est sur la base de l'allégeance qu'a été défendu devant la Cour internationale de La Haye le droit du Rio de Oro, occupé par l'Espagne, à rejoindre le Royaume du Maroc. Cette carte a fait l'objet de multiples et virulentes polémiques



En 1904, l'officier Martin, interprète de l'armée coloniale française en Algérie, se livre à une étude très minutieuse des tribus sahariennes (sud de l'actuelle Algérie, nord du Mali, de la Mauritanie...) et des relations qu'elles entretiennent avec leur environnement. Il découvre leurs liens quadri-séculaires avec les sultans du Maroc. Ce n'était pas ce que souhaitaient l'armée et le gouvernement français. L'officier Martin, refusant de changer ses conclusions, a été renvoyé

l'Espagne afin qu'elle mette fin à la colonisation du Sahara et qu'elle lui rétrocède son territoire spolié. Les Espagnols quitteront effectivement la région en 1976 et céderont ses deux tiers nord au Maroc et le tiers sud à la Mauritanie. Celle-ci s'en retira en 1979 permettant ainsi au Maroc

2001



Août 2000

Talsint: Annonce de la découverte de gisements de pétrole dans l'Oriental, mais on s'est vite aperçu de la supercherie

Janvier 2001

Nouvelle stratégie touristique nationale et Plan Asur en 2002

Octobre 2001

Première visite royale dans les provinces du Sud

Octobre 2001

Création de l'Institut royal de la culture amazigh

épopée et cas d'école

de recouvrer la totalité de son territoire saharien. La Marche verte évoque aujourd'hui le souvenir d'une journée mémorable. Un 6 novembre 1975, 350.000 Marocains défient les troupes espagnoles et marchent sur le Sahara. Ils avaient été plus de deux millions à s'être portés volontaires. Mais logistiquement, il était très difficile de déplacer tout ce monde en même temps. Camions, autocars, trains furent réquisitionnés pour transporter les marcheurs jusqu'aux limites du territoire saharien imposées par l'Espagne.

Des centaines de kilomètres de fils barbelés. Armés seulement de corans, les marcheurs, véritable marée humaine, entrèrent dans le Sahara. Plusieurs marcheurs de nations amies étaient de la partie. Un seul mot d'ordre: ne pas répondre à la provocation des soldats espagnols qui n'en croyaient pas leurs yeux à la vue de

cette déferlante humaine.

Le 6 novembre 1975 à l'aube, une véritable mer de 350.000 Marocains s'ébranle dans le désert pour une marche qui durera plusieurs jours. «Ce nombre correspond au nombre de naissances annuelles au Maroc», avait expliqué Hassan II. «J'ai pensé qu'il m'était permis d'engager la moisson solennelle que Dieu nous donne pour ramener à la Patrie une terre que nous n'avons jamais oubliée», avait-il dit.

Ballet logistique

Auparavant, le 26 septembre, le Roi avait informé les gouverneurs de son projet lors d'une réunion à huis clos. Près de 700 fonctionnaires avaient été ensuite choisis pour suivre une formation spéciale accélérée. Ils n'apprendront la raison de cet entraînement secret que le

16 octobre à 18 h 30 lors du discours du Roi qui allait révéler au monde entier son plan pour la libération du Sahara. Quelques heures plus tôt, la Cour de justice de La Haye s'était prononcée sur les arguments présentés par Rabat. Le tribunal international confirme l'existence de liens unissant les tribus sahraouies au royaume avant la conquête espagnole de 1884. Des centaines de véhicules roulent dès lors pour



Hassan II lance la Marche verte, une photographie très connue et qui est devenue une des illustrations favorites des études stratégiques sur l'opération



Ici une colonne de camions avec tout le matériel. La logistique de l'opération a fait figure de cas à étudier (Ph. AFP)

acheminer vers les provinces du Sud les tonnes de matériel et de vivres nécessaires à l'opération. Trains, avions et navires participent au ballet logistique. Le 23 octobre, le premier convoi de marcheurs prend position à Tarfaya. Le 6 novembre au petit matin, la Marche verte est lancée. Les éléments de cette armée pacifique s'élancent dans le désert. Une démonstration qui durera jusqu'au milieu du mois. Des portraits du Souverain sont brandis par les marcheurs qui croisent en chemin les premières garnisons espagnoles qui évacuaient la place.

Le 14 novembre 1975, Madrid plie et signe les premiers accords avec le Maroc et la Mauritanie: l'Espagne abandonne «ses possessions» sahariennes. □

J. E. HERRADI

2002



Mars 2002

SM le Roi épouse Lalla Salma. La signature de l'acte de mariage a eu lieu le 21 mars. Les cérémonies se sont déroulées au mois de juillet. C'est la première fois qu'un Souverain dévoile son épouse et que celle-ci a un titre officiel

Juillet 2002

L'îlot Leïla ou «Persil». Le Maroc et l'Espagne ont frôlé la confrontation militaire

Novembre 2002

Gouvernement Jettou
Après des semaines et des semaines de batailles entre partis, le Roi nomme Driss Jettou (sans appartenance et pas élu)

Droit des affaires: Le socle des années 90

Le plus gros du travail législatif est fait à marche forcée, mais le monde économique évolue très vite et des réajustements doivent suivre, reste en retard la justice elle-même et tout l'appareil judiciaire

UNE majorité d'hommes d'affaires s'en souvient encore aujourd'hui: le nouveau droit des affaires est arrivé comme une tornade. La philosophie de l'époque (toujours de mise aujourd'hui) était «marche ou crève» et de toutes les façons, ils n'avaient pas le choix. Le Maroc non plus. Face à des règles imposées par la globalisation, le pays a pris conscience qu'il ne pouvait plus rester en marge et fonctionner avec des textes archaïques, remontant pour la plupart au Protectorat.

Malgré son potentiel et ses bonnes occasions d'affaires, le Maroc voyait partir les uns après les autres les investisseurs étrangers, apprenant à ses dépens que sa compétitivité ne se déclinait plus uniquement en termes économiques, mais aussi juridiques. Le pays a donc été pris d'une boulimie juridique produisant une cascade de textes. L'objectif était de combler le vide juridico-économique et doter le pays d'instruments fiables et surtout pousser à la transparence dans les affaires. Bien des pratiques, innocentes ou non, et qui faisaient du Maroc une sorte de «terre sauvage» aux yeux de l'investisseur étranger, devaient disparaître... en principe.

Reste que si cette cure de jouvence a eu des impacts positifs à l'extérieur, améliorant sensiblement l'image du Maroc, en interne la machine semble s'essouffler. En effet, aujourd'hui, le plus gros du travail législatif est fait, mais même pour de «nouvelles» lois, des réajustements sont nécessaires et tardent. Car l'urgence est de suivre l'évolution rapide d'un monde économique de plus en plus mondialisé et qui utilise des techniques de plus en plus sophistiquées. Un premier ajustement vient d'être effectué pour la société anonyme (cf. www.leconomiste.com). Mais attention, s'exclament des juristes, «l'Etat de droit n'est pas le tas de droits». Une formule assez féroce contre la propension à



«L'Etat de droit n'est pas le tas de droits». Les années 90 ont vu une succession de réformes législatives pour le monde économique. Mais l'appareil judiciaire ne suit toujours pas (Ph. Cherkaoui)

produire des textes pour résoudre les problèmes des entreprises. Et cela sans en maîtriser l'application sur le terrain. Bref, ne pas produire de textes juste pour «épater la galerie» internationale...

Dans tous les cas, l'histoire retiendra 1996 comme point de départ de la «révolution juridique», car c'est la date de naissance d'une collection de lois: Code de commerce, loi sur les sociétés anonymes et les autres formes de société, liberté des

prix et concurrence, code des douanes, Groupements d'intérêt économique, propriété industrielle... tout a été reconstruit, de même que la doctrine devant accompagner les nouveaux textes. Adopter de nouveaux textes était vital, mais il fallait un système judiciaire en mesure de leur donner toute leur efficacité. Aussi le Maroc s'est-il attaqué à sa justice (voir encadré). Longtemps décriée et écrasée par de graves crises d'identité, cette institution est restée re-

pliée sur elle-même, loin des mouvements de normalisation et de mise à niveau. A plusieurs reprises, experts nationaux et étrangers se sont penchés sur cette institution malade, rongée par la corruption, le clientélisme, les passe-droits, la lenteur... Au cœur de l'urgence, la formation des hommes de loi à qui il est demandé plus de compétences, de professionnalisme et de neutralité. Sont aussi réclamés des garde-fous et des mécanismes de contrôle pour éviter les dérapages. A son arrivée, le droit de l'entreprise a confié aux juges de nouveaux rôles. Il leur a été en effet demandé d'appliquer le droit économique, de jouer les arbitres du jeu concurrentiel, de la loyauté des comportements et des transactions ou encore de la transparence des opérations financières. Sur le terrain la question reste profondément posée. Dououreux chemin vers la modernisation, car la machine semble encore bien grippée et toujours au banc des accusés car toujours un des facteurs majeurs d'inquiétude des investisseurs. Le même discours entendu depuis maintenant une décennie... □

Meriem OUDGHIRI

Là où ça fait vraiment mal

IL en avait fait son cheval de bataille et il fallait aussi beaucoup de courage pour le faire. Ministre de la Justice durant le gouvernement d'Alternance, Omar Azziman s'est attaqué de front à l'autre révolution juridique, celle de réformer la justice. «J'ai trouvé une justice malade, mais investie d'une responsabilité historique. Le défi est de la transformer en vecteur de la souveraineté de la loi», avait-il déclaré (cf. L'Economiste du 6 avril 1999).

Cet homme était connu pour sa prudence et sa pondération. C'est de cette manière qu'il a voulu mener tout ce chantier. Un travail colossal dans un monde judiciaire conservateur et qui résiste au changement. La réforme a été enclenchée en 1997, alors que les esprits n'étaient pas encore préparés, que les moyens humains et financiers faisaient largement défaut. Azziman n'a pas proposé de recette miracle. Il était conscient que la réforme allait être lente mais sûre. Les trois grands piliers de la modernisation choisis ont été l'amélioration de la gestion, l'informatisation et la formation des hommes. Dans ce schéma, le magistrat doit jouer en effet



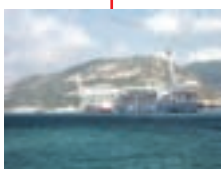
Omar Azziman, ministre de la Justice du gouvernement d'Alternance. Il est peut-être le dernier titulaire de ce ministère qui a cessé d'être Çde souveraineté. Après lui (Ph. Cherkaoui)

un rôle central. Sans lui, la réforme a peu de chances d'aboutir. A cette époque, une campagne d'assainissement menée au sein du ministère a eu le mérite de «secouer le cocotier». Durant le passage de Azziman au sein de ce département, plusieurs sanctions ont été prononcées contre des juges. Ce qui a créé un climat de tension avec les

magistrats. Omar Azziman a aussi à son actif d'avoir relancé le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Sous son mandat, les tribunaux de commerce ont vu le jour, considérés comme une première en droit marocain. Au final, Azziman a amorcé tout le processus de mise à niveau de la justice.

Aujourd'hui et 10 ans plus tard, l'un des plus gros paris est toujours et encore de recrédibiliser la justice aux yeux des citoyens et des investisseurs. Et de nombreux rapports internationaux continuent à faire mal, avec cette impression que rien ne bouge, rien ne change. D'ailleurs, à l'occasion de la présentation par la Commission européenne (CE) du rapport de suivi sur les progrès de mise en œuvre de la Politique européenne de voisinage (PEV) en 2008, en avril dernier, le sujet est revenu en force. Sans oublier le scandaleux rapport de l'Inspection générale chargée de contrôler les instances judiciaires. D'abord ne serait-ce que parce qu'il rend les conclusions d'une inspection qui a ciblé 40 juridictions en 2007 et 2008 (cf. L'Economiste du 21 mai 2009). □

M. O.



Février 2003

Coup d'envoi de TangerMed.
Après quatre ans de travaux colossaux, le port est opérationnel le 27 juillet 2007



Mai 2003

Naissance du Prince héritier



16 Mai 2003

Attentats terroristes à Casablanca

Octobre 2003

La Moudawana voit le jour avec le discours royal au Parlement. Entrée en application le 9 février 2004

L'eau, tout ce que les gens ignorent ou veulent ignorer

Le Maroc, c'est aussi une histoire d'eau, et le Maroc moderne c'est plus encore que l'ancien. Sans le travail des hommes, pas de Maroc. De la petite kettara à l'immense barrage M'Jaâra pour lequel on a démonté des montagnes, rien que du travail. Mais alors, pourquoi les Marocains sont-ils devenus si négligents de leur eau?

LE Maroc fut l'un des rares pays à s'intéresser à la mobilisation des eaux de surface avec des barrages dès le début du siècle dernier: alimentation des villes, irrigation, production d'électricité et domestication des crues.

Les ouvrages construits entre 1925 et 1956 ont-ils été implantés dans des zones à fortes potentialités. C'est ainsi que le premier barrage à vocation énergétique fut construit en 1925 à Sidi Saïd Maâchou sur l'Oum Er Rbia pour être mis en eau en 1929 et que le premier grand barrage à usage agricole, Kasba Tadla en l'occurrence, a été achevé en 1931. Jusqu'à 1956, le bilan des équipements de grande hydraulique en général a été assez faible eu égard aux potentialités. Car, en 30 années, il n'a été construit que 13 barrages au total, ce qui représente moins de 10% du volume des eaux régularisables estimé à 16 milliards de m³. Le plus grand barrage construit durant cette période, Bine El Ouidane sur oued El Abid, fut mis en eau en 1953.

Le Maroc indépendant commence doucement. De 1956 à 1966, trois barrages sont construits: Mohammed V sur l'oued Moulouya, Nakhla au Nord et la digue de Safi.

C'est à partir de 1967 que l'histoire des barrages commence vraiment, avec

Feu le Roi Hassan II. Avec à la clé la mise en chantier de 6 grands ouvrages et la définition d'un vaste plan d'irrigation ciblant un million d'hectares à l'horizon 2000. Au cours de cette même année, la direction générale de l'hydraulique a

13 systèmes de transfert d'eau d'une longueur de 785 km. La capacité totale de l'ensemble des barrages dépasse les 15,7 milliards de m³. Celle-ci assure la régularisation interannuelle de près de 68% des eaux de surface mobilisables, soit près

poursuivie par SM Mohammed VI. Entre 1999 et 2002, le Souverain a inauguré quatre barrages et lancé les travaux d'un ouvrage. Mais en dépit de l'ampleur des efforts fournis, la disponibilité des ressources en eau reste soumise à l'effet de l'irrégularité climatique interannuelle.

Les barrages font l'objet de polémiques. Dans les années 70-80, l'opposition les accusait d'enrichir les paysans déjà riches. Puis des écologistes prirent le relais, mais avec assez peu d'impact sur l'opinion publique. Leurs critiques eurent néanmoins le mérite de systématiser les études d'impact préalables. Aujourd'hui, une nouvelle critique est en train de naître: les trop grands barrages fragiliseraient l'écorce terrestre.

Mais le bénéfice des barrages est trop rapide, trop visible pour que les critiques mobilisent sérieusement l'opinion publique. Ce sont les barrages qui ont réduit les inondations récurrentes et destructrices, ce sont encore eux qui alimentent les villes et ce sont eux aussi qui permettent à la population de traverser les périodes de sécheresse... Si bien que le Maroc a tendance à s'endormir sur ses certitudes.

Or, les menaces reviennent. Les eaux souterraines sont mises à rude épreuve. La nappe phréatique a baissé de manière significative, avec des pompes sauvages, pratiquement partout.

Le secrétariat d'Etat chargé de l'Eau s'inquiète: «Entre 1990 et l'an 2000, la ration d'eau par personne est tombée de 1.200 à 950 m³ (...). Le Maroc a atteint le seuil de tension (...). Il descendra au seuil de pénurie, 500 m³/hab, vers 2030».

Mais il prêche dans le vide: si les grandes stations touristiques se mettent au recyclage de peur que leurs clients leur reprochent la dégradation de la planète, ailleurs, les municipalités ne voient pas où est la priorité.

Peut-être faudra-t-il re-centraliser la politique de l'eau, une substance trop rare, trop chère pour une gestion à court terme. □

A.G.



été créée pour piloter cet ambitieux programme. C'est ainsi qu'en 16 ans pas moins de 10 ouvrages ont été réalisés totalisant une capacité de retenue de plus de 6,8 milliards de m³. Deux géants, Idriss Ier, mis en eau en 1973, et Al Massira concentrent près des 2/3 de cette capacité. Pour fixer cette politique, Feu Hassan II a décidé, à partir de 1986, la réalisation d'un barrage par an jusqu'à l'an 2000.

Ainsi, en 2003, le Maroc dispose de 112 grands barrages dont 106 en exploitation, 6 en cours de construction, et de

11 milliards de m³. Il resterait donc quelque 5 milliards de m³ à mobiliser. A noter que le barrage Al Wahda, mis en eau le 20 mars 1997 est le plus important ouvrage du Maroc et le quatrième au monde, derrière les Trois Gorges en Chine, Itaipu en Amérique latine et Assouan en Egypte. Avec une retenue de 3,8 milliards de m³, il assure l'irrigation de 100.000 ha et la production électrique de 400 millions de kilowatt heures. Sans oublier la protection de la plaine du Gharb contre les inondations. Cette politique des barrages a été

2004

Janvier 2004

Téléphonie fixe:
La 2e licence activée



Février 2004

Séisme d'El Hoceïma

Février 2004

- Installation officielle du Conseil supérieur de la communication et de l'audiovisuel
- Signature de l'Accord d'Agadir. Son application ne sera effective que le 27 février 2007

12 Février 2004

Libéralisation du transport aérien

Les nouveaux habits de la diplomatie

ZLE, statut avancé, Millennium Challenge... la diplomatie de S.M. Mohammed VI est avant tout économique. Un accent spécial est mis sur l'Afrique, continent abandonné, où le savoir-faire et le savoir être marocains donnent des résultats

EN 10 ans de règne, la diplomatie est sortie de son obsession unique de défense de la question du Sahara pour embrasser le champ de l'économie et des finances. A chaque grand déplacement à l'étranger, à Washington, Pékin, Tokyo, Dakar... la délégation royale ne se limite plus à la seule cour et aux officiels du gouvernement. Le patronat et le monde des affaires sont du voyage.

Certes, la diplomatie reste le domaine réservé du chef de l'Etat.



S.M. le Roi Mohammed VI a effectué plusieurs voyages en Asie, d'une part pour y chercher des inspirations face à un développement bien plus rapide que ceux du pourtour méditerranéen, d'autre part pour marquer des liens dont l'utilité apparaîtra au fur et à mesure du recentrage du monde vers l'Asie (Ph. AFP)



Alliés traditionnels, les pays occidentaux sont typiquement des partenaires politiques et économiques. Le Souverain leur a néanmoins donné un rôle supplémentaire: servir d'échelon pour pousser la modernisation marocaine à travers des accords de libre-échange et d'adoption des normes (Ph. AFP)

Dès son accession au trône, le Souverain lui a donné une impulsion particulière. Tout au long de la décennie, il a fait preuve d'une ligne de conduite qui privilégie les intérêts économiques du Maroc. Au cours de certains sommets internationaux sans impact décisif sur le devenir du Maroc, le Souverain se fait remplacer par le Premier ministre, donnant ainsi une idée sur sa priorité qu'est le développement économique du pays. Cela ne l'a pas empêché de faire des ouvertures sur de nouveaux horizons. Ainsi, l'action diplomatique s'est distinguée par la conquête de l'Asie. Plusieurs visites royales ont été effectuées, notamment au Japon et en Chine, là où sera dans 20, 30 ou 50 ans le centre du monde.

Il a également réalisé une percée en Amérique latine, en particulier au Brésil, et en direction de pays traditionnellement réceptifs

aux thèses d'Alger.

L'enjeu est d'enranger des sympathies et de les capitaliser comme le prouve la décision de certaines capitales de l'Amérique du Sud de geler leur reconnaissance du Polisario.

A son actif également, la normalisation des relations avec l'Espagne. De la guerre presque déclarée lors du conflit autour de l'îlot Leila/Perejil à la normalisation totale avec l'Espagne socialiste de José Luis Rodríguez Zapatero, il a fallu une bonne dose de volonté et une vision stratégique, pour traverser les trous d'air précédents.

Et c'est aussi sous l'impulsion du Souverain que le Maroc s'était lancé dans les négociations et la signature des accords de libre-échange. Pour l'accord avec les USA, c'est le Souverain qui a nommé le président et les membres de la commission qui était chargée de mener les négociations avec Washington. Dommage que dans

(Suite en page 72)



Avril 2004

- ALE avec la Turquie
- Coup d'envoi de Diwan Al Madhalim
- Née à Marrakech, l'OMC fête ses 10 ans

8 Avril 2004

Entrée en vigueur du Code du travail, le plus vieux projet de loi du Maroc

15 Mai 2004

Le Maroc rate l'organisation du Mondial 2010 au profit de l'Afrique du Sud

Mai 2004

Suppression de la Cour Spéciale de Justice



Juin 2004

Jettou forme son deuxième gouvernement avec l'arrivée de technocrates repeints aux couleurs politiques

Les nouveaux habits de la diplomatie

(Suite de la page 70)



L'Afrique est un endroit où les chefs d'État du monde ne vont plus guère: trop de problèmes, trop de misère et d'instabilité, pas grand-chose à gagner... sauf le Souverain marocain qui ne laisse pas passer une année sans un voyage sur le continent noir. Les entreprises privées et publiques sont poussées vers l'Afrique où elles trouvent à employer leur savoir-faire et leur savoir-être (Ph. AFP)

avancés africains et de leur accorder l'accès au marché marocain.

Dans ce mouvement, le Maroc a augmenté ses investissements en direction de plusieurs pays africains. C'est ainsi que des entreprises marocaines ont pu s'installer dans de nombreux pays et plusieurs secteurs comme les mines, les BTP, les télécoms, le transport ou la banque. Avec autant de présence, le Maroc est de plus en plus incontournable en Afrique. Il peut y jouer les messieurs bons offices et un rôle décisif dans la coopération triangulaire.

Là aussi la présence accrue du Maroc sur un continent terre de compétition et de course au leadership entre Rabat et Alger a permis de maintenir les acquis et d'enregistrer de nouveaux bénéfices sur le dossier du Sahara.

Sur le chapitre des relations avec l'Algérie, rien n'a bougé en dépit des divers signes d'ouverture du Maroc

la ligne des ALE, les 3 gouvernements (Yousoufi, Jettou et El Fassi) n'ont pas davantage développé les plans Emergence. Dans le même sillage, le Maroc a pu bénéficier des fonds du Millennium Challenge de près de 7 milliards de DH. D'autres accords ont été signés avec notamment la Turquie et les quatre pays arabes (Accord d'Agadir).

Toujours sur le plan international, Rabat a surpris les pays membres du Conseil de sécurité en prenant des initiatives courageuses. C'est le cas de la proposition d'autonomie pour le Sahara qui a été appréciée par la communauté internationale comme une base sérieuse et crédible.

Cette solution, élaborée avec l'implication des partis politiques, de la population sahraouie et les capitales qui comptent dans le monde, a permis de débloquent le dossier et d'engager les rounds de négociations entre le Maroc et le Polisario à Manhassat, près de New York. En relation avec ce dossier,

le Souverain a renforcé la présence du Maroc en Afrique où Rabat a fait la promotion du partenariat gagnant-gagnant et solidaire en resserrant ses liens économiques avec les pays du conti-

Mohammed VI et la Palestine

SI Rabat a perdu le statut de capitale incontournable dans les ballets diplomatiques pour la recherche d'une solution au Moyen-Orient, il a gagné en crédibilité dans la présence effective et l'aide matérielle d'un peuple qui souffre et dont le Souverain partage les malheurs. Dans ce dossier sensible, il a été très actif.

A chaque drame que vit le peuple palestinien, le Souverain a fait preuve de courage et de solidarité. A titre d'exemple, lors des bombardements de Gaza, il a dépêché sur place des avions cargos pour transporter notamment des vivres, des médicaments et des équipes médicales.

Rabat et Casablanca ont accueilli plusieurs dizaines de blessés pour les soigner. Il est à rappeler que le Souverain est président du comité Al Qods et multiplie les gestes en faveur de Bait Mal Al Qods. □

ment noir. D'ailleurs, c'est au cours de cette décennie que Rabat a décidé d'annuler la dette des pays les moins

pour la normalisation et la réouverture des frontières terrestres. Mais le Souverain n'insulte pas l'avenir. Il a fait

«Plus que l'association moins que l'adhésion»

MAIS les avancées les plus spectaculaires de la diplomatie au terme de ces dix ans de règne sont davantage visibles en Europe.

Le Maroc n'est plus logé à la simple enseigne de l'Association. Le dossier phare de la relation Maroc Union européenne s'appelle «Statut Avancé». Là encore, c'est le Souverain qui a demandé en 2000 un statut «un peu plus que l'association et moins que l'adhésion».

Le Maroc l'a obtenu en 2008 avec une feuille de route pour arriver à une convergence des référentiels et à terme un accès libre du marché européen fort de centaines de millions de consommateurs. Cela suppose un renforcement de la coopération politique entre les deux partenaires. Pour l'UE, le statut avancé a pour ambition «d'accompagner la dynamique endogène que connaît le Maroc et d'accélérer le mouvement du partenariat». Dans cette perspective, Rabat pourra bénéficier de fonds jugés importants pour accompagner les efforts de modernisation du pays. Il est incontestable que l'UE lui a accordé ce statut pour les avancées accomplies dans plusieurs dossiers comme la réforme du statut de la femme, l'amélioration de l'environnement des affaires ou encore le règlement du passif des droits de l'Homme via la création de l'Instance équité et réconciliation.

Ce statut s'ajoute à l'accord d'association entré en vigueur en 2000 et à la Politique européenne de voisinage qui introduit une différenciation dans sa relation avec les pays du Sud de la Méditerranée. □

18 voyages à Oujda pour faire de la capitale de l'Oriental une porte tournante du Maghreb, et de l'Europe. □

Mohamed CHAOUI

2005

1er Septembre 2004

Démarrage du recensement général de la population. Résultats: nous sommes 29.891.708 habitants

Novembre 2004

16 milliards de DH pour le plan de départs volontaires (DVD) relifté

Février 2005

- Fin du monopole audiovisuel publié au Bulletin officiel
- Télécoms: Le fixe s'ouvre à la concurrence

Mars 2004

- Bilan du plan quinquenal 2000-2004. De gros loupés
- Présentation de l'étude sur la politique industrielle menée par McKinsey

Avril 2005

Scandale de l'orphelinat d'Ain Chock: Grande colère royale contre les conditions de vie des pensionnaires

Les grandes réussites d'une décennie

Femmes, droits de l'Homme, lutte antiterrorisme, redressement religieux... certains succès de la politique du Souverain sont devenus des références internationales

LES dix ans de règne ont été marqués par des succès reconnus. Aujourd'hui l'ampleur de ces réussites n'est pas encore complètement perçue. Il faudra sans doute attendre des années pour mesurer la transformation en profondeur de la société qui est en train de se produire. Une question de perception (on entend plus facilement les couacs que la mélodie); une question aussi de temps, car les modifications de comportements et de mode de penser sont longues à s'installer.

C'est le cas de la réforme du statut de la famille qui ne verra ses effets que très progressivement: on ne change pas du jour au lendemain les relations entre mari et femme, entre parents et enfants, entre garçons et filles... quand il y a des décennies d'usages à faire bouger et que

s'en mêlent les références (justes ou fausses) de la foi comme toute la gamme des émotions humaines.

Le domaine social aussi est un domaine lourd à faire bouger. Le Souverain est l'un des rares chefs d'Etat arabes à avoir exigé publiquement la carte de pauvreté de son pays, pour localiser les points noirs, les communes rurales les plus pauvres et les quartiers périurbains les plus démunis. Cette démarche a eu pour objectif de traiter le mal à sa racine via notamment l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH). Mais, le succès est encore en demi-teinte, l'évaluation difficile à faire de manière scientifique.

La fin du «Maroc inutile»

Auparavant, le Souverain avait distribué les sacs de provisions et la soupe



Le Souverain, en multipliant les visites dans les zones reculées et pauvres dès le début de son règne, avait donné le ton. Réduire la pauvreté sera un axe majeur (Ph. Bziouat)



Avec beaucoup de bonne volonté mais autant de naïveté, le gouvernement Youssoufi a voulu regrouper toutes ses actions en faveur de la promotion de la femme. Résultat, l'opinion se divise. Deux manifestations mesurent les forces en présence: deux fois plus d'anti-réformes que de pro-changement! Le dossier est donc transmis à SM Mohammed VI, dans la bonne tradition de la culture politique marocaine. Au Roi de sortir le pays de l'imbroglio... ce qu'il fait avec la réforme de la Moudawana, laquelle s'établit doucement dans les comportements, entre les exceptions réclamées par les familles et la surveillance exercée par les ONG (Ph. Cherkaoui)

aux nécessiteux. D'où son surnom de «Roi des pauvres» par la presse people, au début de son règne. Parallèlement, apparaît la politique structurée avec de gros moyens, par exemple, le plan touristique, qui est un moyen essentiel de lutter contre le chômage et de servir l'aménagement du territoire.

Dès le début de son règne, le ton est donné. Le Souverain a commencé par sillonner le Maroc profond. Il est allé

dans les «coins» les plus reculés pour lancer un projet, inaugurer un ouvrage, distribuer des clés d'appartement... Avec le Souverain en mouvement, c'est la fin du Maroc inutile. Tout doit s'arrimer au développement.

Pression managériale

D'abord le nord et le Rif, «zones mal-aimées», ont recadré leurs senti-

(Suite en page 76)

18 Mai 2005

Discours royal: L'initiative nationale pour le développement humain, une nouvelle approche du social et de lutte contre la pauvreté. Le coup d'envoi a lieu le 7 septembre 2005

7 Juillet 2005

- Premiers tours de roue de la Logan, le véhicule low-cost de Renault monté au Maroc
- L'opération «DVD» arrive à son terme



28 Juillet 2005

Signature de l'accord de pêche Maroc-UE portant sur 4 ans, il entre en vigueur le 1er mai 2006



30 Juillet 2005

Discours du Trône. Le Souverain annonce que désormais les mères marocaines pourront transmettre leur nationalité à leurs enfants

Les grandes réussites d'une décennie

(Suite de la page 74)

ments à l'occasion des tournées royales chaque année. L'Oriental, la région d'Errachidia, les montagnes de Khénifra,... SM le Roi est partout au point que des réunions stratégiques ou des conseils de ministres sont décentrali-

sés. Il est à préciser que les tournées royales ont l'avantage de s'accompagner de projets et de mise à niveau

du calendrier. Et gare aux fauteurs de retard!

Indirectement, c'est une pression qui

Les droits de l'homme en tête

A peine arrivé aux commandes, le Souverain a pris des décisions symboles: retour d'Abraham Serfaty après 8 ans d'exil forcé en France et levée de l'assignation à résidence du Cheikh Abdeslam Yassine, leader d'Al Adl Wal Ihssane qui aura duré 10 ans. La suite s'inscrit dans la volonté royale de clore définitivement le dossier des manquements aux droits de l'Homme.

Avec la création de l'Instance Equité et Réconciliation (IER), c'est une nouvelle période qui s'ouvre dans le règlement de ces affaires noires des années de plomb. La chance a voulu que le premier président soit une personnalité charismatique: il a évité que l'Instance dérive, notamment sous la pression des «résistants de la 25e heure».



Diffusées sur les chaînes de TV, les auditions publiques des victimes de la répression ont été des moments forts dans l'histoire du Maroc moderne. Cette expérience, considérée internationalement comme une première dans le monde arabo-musulman, avait suscité l'adhésion et l'enthousiasme de différentes composantes de la classe politique. A cela s'est ajouté le processus d'indemnisation des victimes...

Plus subtil et plus structurant, la nouvelle politique des droits de l'Homme installe dans les esprits des références incontournables. Petit à petit, les livres scolaires sont révisés, et surtout, le traitement des affaires de terrorisme et la sanction des auteurs ou complices restera dans la limite acceptable des droits humains. Une performance dans un pays où une partie des gens voulait, il y a à peine vingt ans, lapider en place publique un meurtrier d'enfants. □

Femmes

AVEC ce règne, les femmes ont pris du galon. Le Souverain avait ainsi placé des dames à la tête de grandes entreprises publiques et des ministères. Le summum de cette attention royale à l'égard des femmes sera la nomination de Zoulikha Nasri, au poste de conseiller, officiellement, la première femme à ce poste.

Mais c'est l'adoption de la nouvelle Moudawana qui sera la révolution tranquille qui n'a pas encore révélé toutes ses opportunités. □



des infrastructures. On l'a bien vu, le déplacement du Souverain génère des investissements dans les régions. S'il donne le coup d'envoi à un projet dans une ville, il reviendra sur les

s'exerce sur ceux chargés de la conduite des projets. Une nouveauté de taille à laquelle les Marocains, y compris l'Administration publique, n'étaient pas sensibles. C'est pour cela qu'on remet les

La question amazigh

SI en Algérie, on écrase la contestation kabyle, au Maroc, l'approche est différente.

Le Souverain avait décidé la création d'un Institut royal de la culture amazigh. Depuis, l'amazigh prend de l'ampleur. Une chaîne de télévision est en préparation. L'enseignement de cette langue a commencé mais peine à être généralisé. Certains partisans revendiquent l'introduction de l'amazigh dans la Constitution lors d'une prochaine révision. □

lieux l'année suivante, pour s'enquérir de l'état d'avancement. Dans la gestion des projets, le mode de gouvernance royale est basé sur le suivi et l'évaluation, avec un respect strict

clés d'appartements, on ouvre des tronçons d'autoroute, des centres de santé dans les campagnes... Alors que par le passé, il n'était pas rare d'inaugurer des projets qui ne voyaient jamais le jour.

(Suite en page 78)

2006

Novembre 2005

Cérémonies du cinquantenaire

1er Janvier 2006

Entrée en vigueur de l'ALE Maroc-USA

Janvier 2006

Publication du rapport du Cinquantenaire, commandité par le Souverain. Les résultats des travaux sont extrêmement fouillés mais le rapport tombera aux oubliettes

Janvier 2006

Deux ans après la présentation du projet, le Souverain donne le coup d'envoi aux travaux d'aménagement de la vallée de Bouregreg



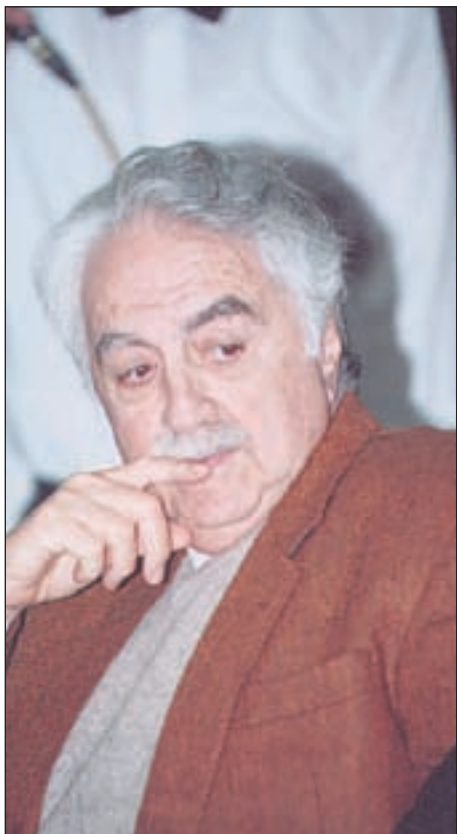
Février 2006

Abdelaziz Meziane Belfkih est chargé par le Souverain de la mise en place du Conseil supérieur de l'enseignement

Les grandes réussites d'une décennie

(Suite de la page 76)

Aujourd'hui, le Maroc est un chantier ouvert: tourisme, habitat, infrastructures, complexe portuaire Tanger-Med, Nador West Med, aménagement de la vallée de Bouregreg... Sur tous ces projets structurants, c'est le Souverain qui donne l'impulsion.



Serfati et son retour sont les symboles d'une page tournée, mais aussi d'une forme de «plus jamais ça» qui marque le règne de SM Le Roi Mohammed VI
(Ph. Bziouat)

L'option franche de l'ouverture économique et la signature de l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis sont autant de décisions ayant une dimension politique.

Cet accord a été conclu dans un contexte régional des plus hostiles aux Américains. Aujourd'hui, le Maroc a commencé à récolter les premiers fruits du marché américain.

La proposition d'autonomie pour sortir le dossier du Sahara marocain de l'impasse est considérée comme un succès par la communauté internationale. Elle a permis de débloquer ce dos-



sier et entamer des négociations entre le Maroc et le Polisario.

Autre idée novatrice, le nouveau concept d'autorité... dont les ratées ont

Antiterrorisme: L'exception marocaine

LA Maroc, comme d'autres pays, a été frappé par des attentats sanglants qui ont fait plus de 40 victimes, en un seul soir. Les Marocains découvraient un phénomène dont ils se croyaient exemptés: les attaques ont été menées par de jeunes kamikazes des bidonvilles de Casablanca. Par la suite, les réseaux démantelés ont démontré que le terrorisme ne rimait pas uniquement avec pauvreté.

Des terroristes issus des couches moyennes, voire de la bourgeoisie, étaient impliqués. Mais une chose est sûre, dans sa lutte contre le terrorisme et le démantèlement de plusieurs cellules extrémistes, Rabat a fait preuve de respect des droits de l'Homme. A l'exception de quelques dérapages post-attentats du 16 mai 2003, mentionnés par le Souverain, tout le monde s'accorde sur ce fait. Avec comme prime, la coordination et l'échange d'informations entre les services de sécurité avec plusieurs pays européens.

Petit pays avec une mauvaise réputation dans ce domaine, le Maroc a pourtant fait mieux que quelques vieilles démocraties, qui donnent des leçons. Certains pays ont créé des centres de détention secrets, avec une répression brutale. L'Oncle Sam a construit Guantanamo. □

Le Maroc se croyait à l'abri de l'extrémisme religieux et soudain, cinq bombes explosent à Casablanca, armée par un groupuscule d'extrémistes. Les photos comme les reportages de télévision vont bouleverser l'opinion publique. Les Marocains découvrent aussi que ce n'est pas la pauvreté qui détermine l'extrémisme. Il s'en suit un travail de fond sur la foi musulmane, sous la direction directe du Commandeur des croyants
(Ph. Cherkaoui)

plus été commentées que les réussites! Et pourtant, ça marche!

Sa mise en œuvre avait commencé par la nomination de nouveaux walis et gouverneurs ayant un nouveau profil. Souvent des managers, rompus à la gestion moderne et tournés vers le développement. Désormais, l'action de ces agents d'autorité est mesurée à l'aune du volume des investissements mobilisés et des infrastructures réalisées dans leurs régions. □

Mohamed CHAOUI



28 Février 2006

Naissance de la Princesse Lalla Khadija

14 Mai 2006

Les FAR fêtent 50 ans. le Souverain préside le premier défilé de son règne

Mai 2006

Une licence télé (Medi1 Sat) et 10 licences de radios privées accordées



30 Juin 2006

Moulay Hafid Elalamy est le nouveau patrons des patrons

Décembre 2006

Après des mois de tensions, la réforme portuaire entre en vigueur

Tourisme: Reprendre confiance en soi

Directement suivie par le Souverain, la politique touristique se déploie sur l'ensemble du pays, touchant donc à la fois l'aménagement du territoire, l'emploi, le soutien de l'activité, les opportunités industrielles... Les résultats sont déjà tangibles alors que la première des stations du plan Azur vient d'ouvrir. Mais le plus important de cette stratégie est peut-être ailleurs: l'organisation et la confiance en soi.

«**M**AIS non! Vous verrez que la politique du tourisme, ce sera comme avant, c'est-à-dire rien du tout». Quand on a commencé à parler de Vision 2010, on aurait aussi bien pu parler de «Hallucination 2010» tant cela paraissait impossible. Encore plus impossible aux yeux des Marocains qu'aux yeux des étrangers. On enviait les Tunisiens, les Turcs et les Egyptiens; on admirait les Portugais; on s'extasiait même sur les barres bétonnées de la côte espagnole qui attirait les vacanciers du Maroc. Mais la cause paraissait entendue: ce n'était pas pour nous. On avait essayé, ça n'avait pas marché.

Et puis il y avait les analyses plus sociologiques: le régime marocain ne veut pas voir des étrangers se promener, en maillot de bain, déstructurant la culture et les habitudes locales.

Au total, quand SM Mohammed VI monte sur le trône, l'idée dominante chez nous, c'était que le tourisme n'était pas une option raisonnable, même si on ne voyait pas ce qui pourrait employer ces vagues de jeunes qui arrivaient sur le marché du travail.

Comment, alors, la pente a-t-elle été remontée? Comment en si peu d'années, le tourisme est-il devenu un catalyseur

central dans la stratégie de développement? Quand on regarde ce qui s'est passé sur les dix dernières années, il faut bien reconnaître que les choses ont été menées de main de maître, avec une volonté de réussir inflexible mais enveloppée dans une finesse stratégique. Cela saute aux yeux lorsqu'on refait le parcours.

les multiples débats qui opposaient les «mordus» à ceux qui n'y croyaient pas... ou pas encore!

Parallèlement, le ministère des Finances fait ses projections: «Oui, c'est possible, ça peut marcher». Mais, il faut bien reconnaître qu'il y aura des montagnes à soulever, les pires des montagnes

délais et les concepts... Autant d'actions dont le Maroc rêvait sans vraiment avoir le souffle pour le faire et en plus le faire de manière coordonnée...

Le résultat est difficile à croire, pourtant il est exact. Les recettes touristiques se traînaient en dessous de 20 milliards de DH. Dix ans plus tard, elles franchis-



Le feu d'artifice pour l'inauguration de la station de Saïdia, sur la Méditerranée. SM le Roi Mohammed VI a, dit-on, demandé de doubler les réjouissances. Il s'agissait d'une bataille images contre images. Quelques jours auparavant, en effet, un petit film avait été diffusé en France, notre principal client, pour dénigrer cette destination. Les services de sécurité ont pensé que ce film avait été commandité ou du moins fortement inspiré (Ph. Bziouat)

Avant le lancement officiel, des «sherpas» ont fait le tour des salons, journaux, partis, associations professionnelles... pour que l'opinion publique remonte la pente de ses a priori. Le plus intéressant, c'est que ces sherpas n'étaient pas en service commandé, ils faisaient juste partager, le plus sincèrement du monde, leurs convictions les plus intimes. D'où

puisque c'est celles qui sont dans la tête et dans le comportement des gens.

Et dans un cas comme celui-ci, le Maroc sait très bien ce qu'il doit faire: tout remettre entre les mains du Roi, car lui saura faire converger les énergies...

Rendre les terrains disponibles, orienter le budget de l'Etat, trouver les «lièvres» pour l'exemple, respecter les

sent la barre des 55 milliards. Et pourtant le Maroc n'est qu'au seuil de sa politique touristique. Plus important que les recettes, que l'aménagement du territoire et plus important encore que les emplois, la stratégie royale a construit quelque chose d'irremplaçable. Elle a redonné aux Marocains confiance en eux-mêmes. □

N. S.

2007

Février 2007

Un remake du plan Emergence pour le commerce intérieur «Rawaj»



Mars-Avril 2007

Une grève des transports paralyse le pays pendant plusieurs jours. A l'origine, le projet du Code de la route contesté par les professionnels. Le gouvernement finira par faire marche arrière

Avril 2007

Le Maroc présente le plan d'autonomie pour les provinces du Sud aux Nations unies



Septembre 2007

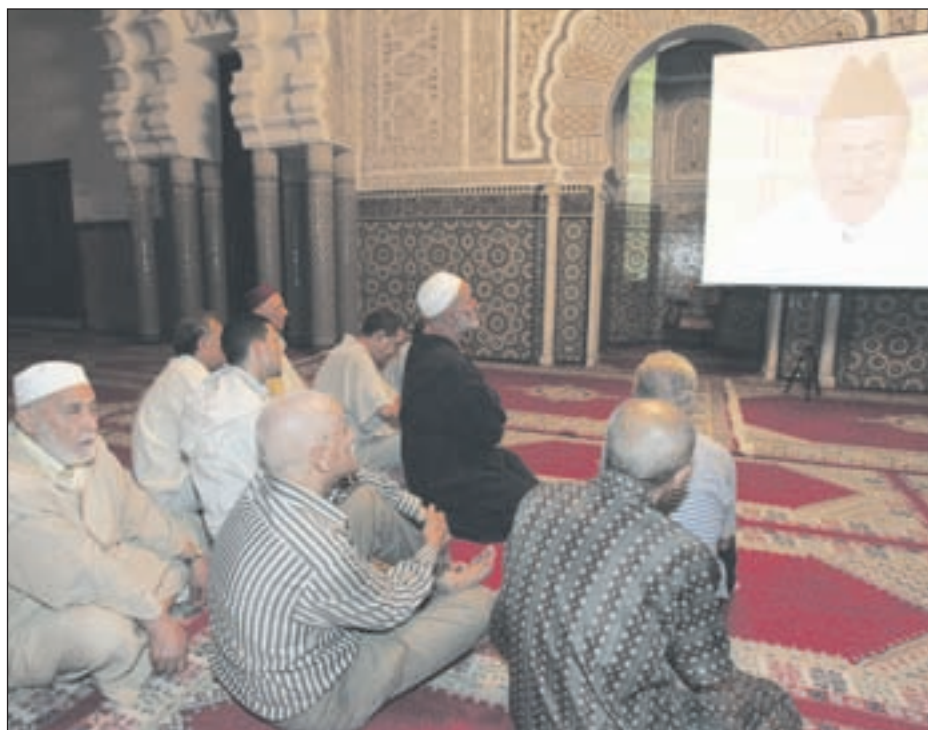
Renault-Nissan: Investissement géant pour un complexe automobile à TangerMed pour 1 milliards d'euros. En février 2009, Nissan suspend sa participation mais Renault continue

Religion: La reconstruction tranquille

Les attentats terroristes du 16 mai, sur fond de montée de l'extrémisme et du radicalisme, ont poussé le Maroc à revoir de fond en comble son champ religieux. L'action s'est concentrée sur la mise à niveau des mosquées à travers une nouvelle réglementation de la construction et de la gestion. Le Conseil Supérieur des Oulémas est devenue la seule instance habilitée à émettre des fatwas. Pour un relais de proximité auprès des femmes, une nouvelle fonction a été créée, les mourchidates

JAMAIS un domaine n'a connu autant d'attention d'un seul coup. Depuis les attentats tragiques du 16 mai, un toilettage de fond en comble s'est imposé pour le champ religieux dans un contexte international marqué par la montée de l'extrémisme et du radicalisme, toutes obédiences confondues. Brutalement, le Maroc a pris conscience de l'urgence d'une refonte afin de contrecarrer les idéologies extrémistes de tous bords. Un travail minutieux a été mené sur plusieurs fronts dont notamment la réorganisation du Conseil supérieur des Oulémas (CSO). Il s'agit de le moderniser pour l'impliquer dans l'action sociale et le développement humain. Cette structure, ajoutée à ses antennes régionales et provinciales, est une pièce maîtresse dans la politique de proximité voulue par le Souverain. La priorité a été donc d'immuniser la société contre l'interprétation erronée des préceptes de l'Islam tolérant. La fatwa autorisant le mariage des petites filles dès l'âge de 9 ans a été l'abominable preuve du danger des dérives. Cette affaire montre l'ampleur de la pagaille qui règne dans ce domaine. Avec la volonté royale d'y mettre le holà: le Conseil est désormais la seule instance habilitée à émettre des fatwas.

En tout cas, dans le champ religieux, SM le Roi est le Commandeur des croyants. A ce titre, aucune autre autorité



La réforme du champ religieux a nécessité une véritable reprise en main des mosquées, avec à la clé la fermeture de plusieurs d'entre elles considérées comme clandestines (Ph. Bziouat)

ni parti politique n'a le droit de se prévaloir de la religion. Le Souverain l'a montré tout au long de la décennie: dans ses déplacements à travers le pays, il accomplit toujours la prière du vendredi dans la mosquée locale.

La construction d'une mosquée figure souvent parmi les projets économiques et sociaux lancés. Il est à souligner que sur les 42.000 lieux de culte recensés au Maroc, une grande partie était dans un état déplorable, parfois sans raccordement ni à l'eau ni à l'électricité.

Pour remédier à ces aberrations, un programme de mise à niveau a été lancé par le ministère des Habous et des Affaires islamiques. De son côté, le prêche du vendredi a été canalisé. Dans la foulée, on a assisté à une véritable reprise en main de ces lieux de culte, avec à la clé la fermeture de plusieurs d'entre eux considérés comme clandestins. Dans ces endroits d'un autre âge, l'appel au Jihad et aux dogmes salafistes par des ayatollahs (pro-wahabites et autres adeptes de l'iranisation de la société), autant d'interprétations tronquées de l'Islam, le disputait au rite malékite. Il ne fallait pas tolérer que des mosquées se transforment en fiefs de l'extrémisme virulent. Pour faire face à l'invasion des foyers marocains par des télévisions satellitaires arabes, il fallait

faire preuve d'imagination. La riposte a consisté à lancer une télévision et une radio exclusivement tournées sur le Co-



La première promotion des mourchidates, jeunes femmes diplômées d'universités, qui suivent un stage de perfectionnement auprès des Habous. Leur mission est d'encadrer les femmes dans les quartiers. Une manière de contrecarrer la montée du radicalisme et des mauvaises interprétations de l'islam lesquelles veulent marginaliser les femmes (Ph. Bziouat)

ran. Cependant le concept ne semble pas prendre. Très rares sont les personnes qui suivent ces médias. Par contre, l'émission religieuse de 2M, avec un plateau jeune et un décor moderne, a plus de succès.

Le toilettage est aussi passé par une

nouvelle réglementation de la construction et la gestion des mosquées. Selon la loi adoptée par le Parlement, l'autorisation de construire sera délivrée par le gouverneur au lieu du conseil communal. En outre, toute collecte de fonds pour construire ou entretenir une mosquée est conditionnée à l'obtention d'une autorisation. Le dépôt des fonds collectés sur un compte bancaire au nom de l'association est obligatoire.

Après les mosquées, c'est au tour des imams de focaliser les efforts des pouvoirs publics. Un programme de requalification des 45.000 imams que compte le pays devra démarrer en septembre prochain. De même qu'une revalorisation salariale a été opérée à leur profit. Une opération qui s'inscrit dans le cadre du projet de la Charte des Oulémas, annoncé par le Souverain en 2008 à Tétouan à l'occasion de la réunion du CSO. Auparavant, le ministère aura lancé la formation des jeunes prédicateurs et de mourchidates. Ce sont généralement de jeunes femmes diplômées d'universités, qui suivent un stage de perfectionnement auprès des

Habous. Elles ont une mission de proximité et de formation auprès des femmes dans les quartiers. Une réponse qui vise à contrecarrer les interprétations tronquées de l'islam tolérant. □

M. C.

2008



21 Septembre 2007

Abbas El Fassi nommé Premier ministre. Le choix des urnes a été respecté puisque son parti est sorti vainqueur des élections législatives



Mars 2008

Rapport accablant du conseil supérieur de l'enseignement

15 mars 2008

Coup d'envoi de l'opération pilote du Ramed, l'AMO des pauvres, dans la région de Béni Mellal. Le programme sera officiellement lancé le 4 novembre

Métiers nouveaux, régulations nouvelles... et une vieille idée

Cela paraissait impossible dans le contexte marocain, et d'ailleurs le concept a couru un grand danger avec l'alternance, qui considérait que l'on ne peut diviser l'autorité de l'Etat. L'ANRT reçoit alors un coup qui aurait pu la tuer, mais elle survécue. Elle eu même des enfants, à l'abri du parapluie royal... jusqu'à ce qu'on se souvienne que, finalement, l'idée d'une autorité de régulation indépendante n'est peut-être pas si éloignée des très anciens amine des marchands et des artisans...

■ Marché financier

Le 7 novembre 1929. Première séance de la Bourse de Casablanca. L'histoire a ses mystères: cette ouverture coïncide avec la crise mondiale qui provoque des ravages socio-économiques de New York à Paris.

Une date après l'autre, la Bourse marocaine se métamorphose. Après sa création en 1929, réformes juridiques, réglementaires et techniques se succèdent. Fin des années 40, la Bourse des valeurs acquiert la personnalité morale. Dès 1967, une réforme lui confère un statut d'établissement public. Vingt-sept ans plus tard, naissance du Conseil déontologique des valeurs mobilières (CDVM). Après la création du régulateur financier, les douze premières sociétés de Bourse seront agréées en octobre 1994. Le règlement général de la Bourse sera publié en août 1998. Le feuilleton des réformes se poursuit: amendement de la loi de 1993 et la création de nouveau marché en avril 2004... En une décennie 1996-2006, la capitalisation boursière passe de 76 à 417 milliards de DH. 2006, l'année des records: dix sociétés introduites en Bourse contre six en 2008; des indices qui progressent de 70%; des volumes qui explosent et une ruée sans précédent des investisseurs. Les turbulences qu'à connues la Bourse en 2008 en enclenché une réflexion auprès des pouvoirs publics. Pour commencer, des



Jouissant de la confiance de feu Hassan II, Mohamed Berrada, dit Mao dans les milieux d'affaires casablancais, construit la réforme des marchés financiers, dont l'organe régulateur est le Conseil déontologique des valeurs mobilières. Mais, aujourd'hui encore le CDVM n'a toujours pas l'autonomie des autres organes régulateurs. Il doit passer par le ministre des Finances. La réforme promise n'est toujours pas faite (Ph. Bziout)

têtes ont sauté. S'ensuivra certainement une ouverture du capital de la Bourse, plus d'indépendance du CDVM et une institutionnalisation du marché à termes. Ce sont les gros chantiers des années à venir. Loin des finances, près des télécoms.

■ Marché télécoms

C'est un secteur où il y a un avant et un après-1998: le monopole public cède la place à la libéralisation. Un tournant cristallisé par le taux de pénétration des télécoms... Il y a dix ans «moins de 5 Marocains sur 100 disposaient du téléphone», d'après le rapport annuel 2007 de l'Agence nationale de la réglementation des télécoms (ANRT). Sa dernière enquête 2008 précise que «le téléphone fixe compte trois millions de consommateurs, le parc mobile flirte avec les 23 millions d'abonnés et 750.000 ménages disposent d'un accès internet à domicile». C'est un grand pas même si «les appels et les abonnements internet restent chers».

La loi n°24-96 relative à la Poste et aux télécommunications a fini par donner un

coup de grâce au monopole. C'est l'une des premières briques d'une architecture institutionnelle dédiée à la régulation. La réforme sera marquée par la création en février 1998 du régulateur télécoms. Cette mutation coïncide avec deux grands événements politiques: le gouvernement dit d'Alternance, mené par le socialiste Abderrahmane Youssoufi, est constitué. Plus d'un an plus tard le Roi Mohammed VI est intronisé. Double transition dans le monde politique et télécoms. Le marché verra trois opérateurs faire successivement leur entrée: Maroc Telecom, Méditel et Wana.

Ce bouleversement sectoriel est chiffré.

Entre 1998 et 2008, le CA des télécoms passe de 8,5 milliards de DH à 30 milliards

Mars 1962 la première chaîne publique voit le jour. Le jeune prince Hassan II vient à peine d'être intronisé. Durant son règne le secteur audiovisuel est relativement hermétique aux investisseurs privés. Rabat tolère quelques exceptions qui ont l'allure d'une concession politique. C'est quasiment «une entorse légale au dahir du 25 novembre 1924 qui consacre le monopole de l'Etat dans l'audiovisuel», diront les juristes. A partir des années 80, une radio -Médi 1- et deux télé symbolisent le choix de cette «ouverture maîtrisée». Pour ces dernières -2M Soread et Canal Plus- l'aventure libérale tourne cours. La chaîne d'Aïn Sebaâ lancée grâce à des capitaux privés bascule dans le giron étatique en 1996. Canal Plus



Mustapha Terrab et Ahmed Ghazali. L'un est ingénieur, l'autre est juriste. Ses deux hommes resteront dans l'histoire économique du Maroc comme étant les premiers présidents d'une autorité de régulation... opérationnel. Terrab a piloté le régulateur télécoms (ANRT) dès sa création en 1998. Ghazali, quant à lui, préside depuis 2005 la Haute autorité de la communication audiovisuelle

de DH. Il y a deux ans, l'ANRT avait estimé que le «secteur participe à hauteur de 7% au PIB et emploie directement 37.000 salariés...». Durant 2002-2007, les télécoms s'adjugent la moitié des investissements directs étrangers et sont le premier contributeur fiscal... La note d'orientation télécoms 2009-2012 est attendue pour septembre. La baisse des prix sera l'un de ses axes phares. Espérons que l'ANRT tiendra ses promesses!

■ Secteur audiovisuel

Question à un million de dirhams. Que vous rappelle le 31 août 2002? Réponse: c'est la date du dahir portant création de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (Haca). Régulateur attiré du champ audiovisuel.

Qui l'aurait cru il y a 39 ans.

sera mis à genoux par le piratage et plie bagage. Les années passent. La loi 77-03 relative à la communication audiovisuelle consacre dans son préambule «le principe de la libéralisation». Chacun est donc libre d'investir dans le secteur audiovisuel. Février 2009, les sages de la Haca ont clôturé leur mandat de cinq ans. A leur actif, l'octroi notamment de six licences radios en 2006 et quatre licences en 2008... mais toujours pas de licences télés privées sauf celles qui existaient avant la loi. Le régulateur justifie son choix par la «fragilité du marché publicitaire» notamment. Les prétendants acceptent la décision de la Haca, dont le génie est de livrer un moule juridique à un choix politique. Toujours est-il que la libéralisation audiovisuelle émane d'une profonde mutation. □

Faiçal FAQUIHI

Avril 2008

Le secteur agricole a désormais sa stratégie. Baptisée «Plan Maroc Vert», elle est présentée au Souverain à l'occasion des premières assises nationales de l'Agriculture



26 Avril 2008

Le plus meurtrier sinistre industriel. L'incendie de l'usine Rosamor au quartier Lissasfa à Casablanca a fait 55 morts. Les sanctions vont très vite tomber



Mai 2008

Un projet royal pour le football. Le Souverain donne le coup d'envoi à l'Académie Mohammed VI pour le football

Là où ça n'a pas marché

Le rôle des hommes et des femmes politiques ainsi que la place de leur parti, l'école, la justice, la corruption sont les quatre grands points noirs. Quant aux désordres urbanistiques, les retards énergétiques et l'arriération agricole, on voit poindre quelques lueurs d'espoirs dans un tableau qui reste sombre

TOUT n'a pas été parfait pendant les 10 ans de règne qui ont enregistré quelques ratés qui font l'unanimité.

Le premier loupé d'importance capitale concerne l'échec de la réforme de l'enseignement. Malgré la refonte des textes et les moyens colossaux mis dans ce chantier stratégique pour le pays, rien de déterminant n'a changé. Pis, l'enseignement public continue de dégringoler au point qu'il participe de très peu dans le renouvellement des élites et que sa faiblesse menace de coûter des points à chaque accélération de la croissance, par manque de personnel qualifié. Les hauts fonctionnaires et les hommes d'affaires préfèrent de loin mettre leurs enfants dans les missions françaises et américaines. Ces dernières années, l'école es-



Un des plus grands ratés de ce règne mais aussi depuis l'indépendance du Maroc est sans conteste l'enseignement. Malgré de gros budgets et les différentes réformes, c'est un zéro pointé que le pays décroche. L'enseignement public continue de dégringoler au point qu'il participe très peu au renouvellement des élites (Ph. Bziouat)

pagne est à la mode tellement les établissements français sont surbookés. La classe moyenne, quant à elle, n'arrive pas à y accéder ; elle se saigne pour financer la scolarité dans le secteur privé, qui arrive à donner des résultats, mais très

contrastés. Alors que la Charte, lancée sous le règne de feu Hassan II, voulait qu'un enfant sur cinq puisse entrer dans une école privée de bonne qualité, l'administration de l'enseignement s'ingénie à multiplier les obstacles de manière à rendre l'option impossible. A l'intérieur de ce bilan noir, il faut cependant relever l'extension de l'alphabétisation et la scolarisation des petites filles, laquelle va de pair avec la réduction du nombre des «petites bonnes».

le développement économique et social du pays. Le Souverain avait insisté plus d'une fois dans ses discours sur la nécessité de réformer ce secteur vital pour la démocratie et la cohésion sociale. Si Omar Azziman, ex-ministre technocrate de la Justice, avait démarré le chantier, il n'a pas pu aller plus loin face à l'opposition des divers corps judiciaires.

Face à cette résistance, le Souverain avait décidé de donner ce ministère de souveraineté qu'était de tout temps la Justice, à Bouzoubaâ (aujourd'hui disparu) membre influent de l'USFP, un parti qu'on croyait très implanté dans ce secteur. Ce fut pire: même les pistes ouvertes ont été promptement refermées. Les hauts fonctionnaires, les magistrats et avocats qui s'étaient impliqués dans le changement ont été blacklistés ou «priés d'aller jouer ailleurs». C'est seulement

Les RH de la croissance

LES rendez-vous de la croissance ont été paradoxaux. Un taux qui traîne sous Youssoufi, une accélération incroyable sous Jettou et les deux premières années d'El Fassi, puis le «oups» de la crise. Mais derrière cette versatilité (qui pour la première fois n'est pas due à la pluie mais bien à la politique économique), il y a le terrible frein de la qualité et du nombre des formations existantes.

Le Maroc a fait le constat que les hommes pour accompagner la croissance ne sont pas là, il n'y a que des plans pour se doter de 10.000 ingénieurs et d'autres profils que l'université ne forment pas... des plans qui restent des plans. Certes la formation professionnelle a multiplié les lauréats et diversifié les formations en fonction des besoins des entreprises. Mais le déficit n'est pas encore épongé. □

Mauvais classements

Autre rendez-vous raté: la réforme de la justice. Le monde des affaires, les institutions internationales et les investisseurs étrangers ont, depuis des années, recommandé ce chantier essentiel pour



7 Juin 2008

Sidi Ifni se réveille dans le désordre. Un sit-in de diplômés chômeurs se transforme en émeutes violentes

8 Juillet 2008

Le plan Energie est présenté au Souverain. Il privilégie l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables



13 Juillet 2008

L'acte de naissance de l'Union pour la Méditerranée est signé à Paris

Là où ça n'a pas marché

au printemps 2009 et sous la pression directe du programme de voisinage avec l'Union européenne que le ministère a enfin ressorti ce dossier des tiroirs, mais sans visibilité sur le calendrier d'exécution ni d'avant-projet concret. Le ministre Radi, lui aussi usfpéiste, a visiblement opté pour une «démarche participative», une sorte de thérapie de groupe: écouter les propositions des organisations professionnelles, avant de trancher.

Il semble parier sur la capacité des corps à se réformer eux-mêmes. A ce rythme, le Maroc a encore de longues années de mauvaises notes, dans tous les classements internationaux;

La mise à niveau du champ politique a compté dans les préoccupations du Souverain qui l'a rappelée à chaque discours de la rentrée parlementaire, en octobre. Les états-majors des partis politiques n'ont pas été au rendez-vous. La plupart d'entre eux s'accrochent et refusent de passer le témoin à des plus jeunes. Résultat: des dirigeants actuels ont travaillé avec le grand-père et le père du Souverain.

Le flambeau de la démocratie

Ce n'est pas le seul mal dont souffre le monde politique, qui de ce fait peine à saisir le flambeau tendu de la démocratisation. La prolifération de partis favorise l'émiettement de l'échiquier politique. Ce sont pas moins de 30 formations qui ont participé aux dernières élections communales.

En effet, plusieurs partis sont considérés comme des fonds de commerce qui n'ouvrent boutique qu'à l'occasion des élections pour distribuer les accréditations, parfois à des candidats recusés par leur formation d'origine. Le système électoral, la proportionnelle, est un pousse-au-crime: il faut être le chef d'un parti, quelle que soit sa taille, pour avoir son siège et ce sont les petits partis qui ont le plus de pouvoir.

Le renouvellement de la classe poli-



Peu d'enthousiasme dans l'Etat central et une volonté de fermer les yeux chez les responsables locaux, wilaya et municipalité: le Maroc n'a guère avancé au cours de ces dix ans en matière de traitement de la pollution. Rabat est capable d'entrer dans le jeu mondial des MDP du protocole de Kyoto, mais incapable de mettre en tas proprement ses ordures (Ph. Bziouat)

tique est très attendu, avec pour objectif de faire émerger une nouvelle élite de dirigeants, jeunes et dynamiques, en phase avec le rythme soutenu du nouveau règne. La création du Parti Authenticité et Modernité (PAM), initié par Fouad Ali El Himma et ses amis, a secoué l'échiquier politique. Avec un nouveau discours très critique, cette formation a cherché à redonner confiance aux citoyens dans la pratique politique. En tout cas, ces élections ont rationalisé l'échiquier politique

dans le sens où 8 partis se sont partagés plus de 90% des voix exprimées. Même le système à la proportionnelle finit par avoir des limites...

Le règne de SM Mohammed VI est celui où l'on a «compté les islamistes», comme Juan Carlos d'Espagne tenait à compter les communistes au moment de la démocratisation. Avant de leur ouvrir la porte des compétitions électorales, les observateurs les tenaient pour dominant largement le paysage. La réalité est qu'ils

sont une composante parmi quatre ou cinq autres.

La plaie de la corruption

La corruption ronge en profondeur la société sans que les gouvernements n'aient pu y faire quelque chose. Des initiatives, timides avaient abouti à l'éla-



Juillet 2008

Trois ans après son lancement en 2005, le plan Emergence est revu et corrigé. L'acte II de ce pacte national, sous forme de contrat-programme 2009-2015, sera signé le 13 février 2009 sous la présidence du Souverain

Juillet 2008

Le ministère de l'Enseignement dévoile un plan d'urgence, Najah, avec une série de mesures pour remédier (encore) aux maux du secteur. Il porte sur la période 2009-2012



13 Octobre 2008

L'UE accorde au Maroc le Statut avancé réclamé depuis plusieurs années

Là où ça n'a pas marché



boration d'un plan d'action pour la lutte contre la corruption sous Youssoufi. Le projet n'était pas crédible.

On s'est rabattu, sous Jettou et El Fassi, sur la création d'une instance nationale pour la prévention de la corruption. La présidence de cet organe (uniquement consultatif) a été confiée à un homme dont la probité et l'intégrité font l'unanimité, Abdeslam Abouddrar. Il a la crédibilité que n'avaient pas les essais antérieurs, mais chaque année le Maroc recule dans les classements internationaux.

Concernant l'énergie, un secteur stratégique pour le Maroc de demain, les pouvoirs publics ne sont pas arrivés à mettre en œuvre une stratégie pour accompagner le développement du pays. Comme tous les gouvernements précédents depuis l'indépendance, le quinquennat de Jettou a été marqué par un vide sidéral. Sous El Fassi, ça va un peu mieux, mais à peine. Le cumul du retard



On pensait que le nouveau règne serait aussi celui du renouveau politique, de la montée en puissance de la démocratie, via des partis modernisés et efficaces. Espoirs déçus. Une question d'hommes, une question de système, une question de culture aussi... En tout état de cause, dix ans après, c'est un proche du Souverain, Fouad Ali El Himma qui se lance pour occuper le vide (Ph. Bziouat)



et la mésentente entre l'opérateur principal qu'est l'ONE ont bloqué le secteur de l'énergie qui a besoin d'une réforme en profondeur pour être au diapason des standards internationaux et des attentes des entreprises.

L'environnement n'est pas en reste. L'anarchie dans laquelle sont plongées les périphéries de nos villes, comme le comportement des managers et des entreprises est inquiétante. C'est la course au béton et des présidents de communes qui ne soucient guère des exigences d'harmonie architecturale et l'absence d'espaces verts. Si on organisait des concours de laideur, la compétition entre les villes serait particulièrement élevée. □

M. C.

Le Maroc touristique vend de mieux en mieux son ensoleillement, ce qui lui rapporte maintenant quelque 50-60 milliards de DH/an, mais il est bien incapable de se servir de ce même soleil pour chauffer l'eau des maisons... Dans ce domaine, les initiatives sont des choix privés qu'aucune incitation technique ou fiscale ne vient encourager. Ici, un des très rares équipements publics en panneaux solaires (Ph. ONE)

2009

Février 2009

Un plan anti-crise pour trois secteurs touchés (textile, cuir et équipements automobiles) est signé. Les mesures devront coûter 1,3 milliard de DH pour une durée d'une année



Mars 2009

La RAM demande le divorce avec Air Sénégal. Une issue sera trouvée avec la signature de l'accord de Dakar le 29 mai 2009



21 Mars 2009

Décès de Abdellatif Filali, l'homme des transitions marocaines, ancien ministre des Affaires étrangères, ministre de l'Information et Premier ministre. Il s'est éteint à 81 ans à Paris

La mode avant la mode... pour faire mentir le Consul

Chénier, le Consul des marchands de Marseille (et père du poète français, guillotiné sous la Révolution française) ne voyait pas un grand avenir dans le commerce avec le Maroc: pas assez de pouvoir d'achat, dirait-on aujourd'hui. Les Marocains portent tous la même djellaba de laine, celle du sultan est juste un peu plus blanche, écrivait-il au XVIII^e siècle.

Avait-il tout vu? Sans doute non.

Jean Besancenot, ethnographe et dessinateur, s'est attaché dans les années 1920-30 à dresser le corpus des modes et styles vestimentaires, dont une version de luxe fut éditée en 1942. Un des premiers souscripteurs, dit-on, fut Mohammed V lui-même. Il y a une vingtaine d'années, Edit Sud et Kalam édition ont repris le travail dans un beau livre, que l'on trouve encore dans les bonnes librairies.

Les planches sélectionnées ici sont tirées de cette publication. Elles sont bien éloignées de la description de Chénier...



◆ La keswa del mahsour

C'est un ensemble formé de 4 pièces: un pantalon, le seroual, deux gilets et une veste. D'une façon générale, c'était la tenue des commerçants et des gens aisés.

C'est un costume d'intérieur toujours recouvert au dehors de la djellaba, exception faite pour les marins. □



◆ La djellaba, un vêtement d'homme

Pendant des siècles, la tenue de ville du Marocain était la djellaba. C'est un vêtement de dessus à manches courtes muni d'un capuchon. La djellaba est légèrement fendue dans le bas, sur le devant et les côtés. Elle peut être en étoffe d'importation (drap ou flanelle) ou en lainage du pays. La couleur blanche confère un caractère aristocratique à celui qui la porte. L'homme de la rue porte plutôt une djellaba rayée.

Le selham, également vêtement d'extérieur, est une cape très ample et sans manches, munie d'un capuchon orné d'un volumineux pompon de soie. Au début du XX^e siècle, les femmes aussi ont commencé à porter la djellaba masculine, le capuchon serré sur la tête par un bandeau. □



◆ Une citadine drapée dans le haïk

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, le costume d'extérieur des citadines marocaines est le haïk, vaste pièce de lainage d'environ 5 mètres sur un mètre soixante, qui voile les formes du corps et les traits du visage. Certaines femmes de l'aristocratie, les chérifates, ne sortaient d'ailleurs jamais. Le haïk peut être de lainage fin, de lainage grenu, ou de laine et soie.

La particularité du drapé de Rabat est de ne laisser voir qu'un œil. Tous les haïks des citadines sont blancs, rarement traversés d'une bande bleue ou rouge. Seul le haïk noir de Taroudant, appelé tamelhaft, fait exception. A Taroudant, il est fait de cotonnade noire. □



Avril 2009

Deuxième gros mouvement de grève des routiers. Blocage de plusieurs secteurs. L'Etat laisse faire pour finalement sortir le bâton

Avril 2009

Le plan Azur est prolongé jusqu'à 2016



Avril 2009

Céréales: Récolte record de 102 millions de quintaux. Une moisson qui devrait faire date dans les annales de l'agriculture nationale

La mode avant la mode...

◆ Costume du «Makhzen»

Ce costume, qui était d'usage chez les femmes de la maison du pacha, a presque disparu de nos jours. La haute ceinture de soie lamée d'or, hzam Sqelli, ceint la taille et peut être très large. Elle joue quelquefois le rôle d'un corset.



Aujourd'hui, les habiles artisans de Fès, qui tissaient ces ceintures magnifiques, ont dû abandonner leur métier. On ne trouve plus aujourd'hui que chez les antiquaires marocains quelques rares spécimens de ces tissages somptueux. □

◆ Le caftan

Jusqu'au milieu du 19e siècle, les femmes portaient chez elles le caftan. Pendant longtemps, il était porté aussi par les hommes, en particulier les lettrés et les hauts fonctionnaires. Héritage de l'Orient, c'est une longue robe de drap, à manches larges, sans col.

Pour les femmes, il est souvent coupé dans de luxueux velours, des soieries et des brocarts de grand prix. Sur le caftan, les femmes passent une légère «dfina», un vêtement de mousseline transparente rehaussée de décors brodés. Les hommes, eux, passent sur leur caftan la «fara-jiya», d'étoffe légère et transparente. Ces vêtements sont serrés à la taille par une ceinture, la «mdomma». Le caftan a subi dans sa forme des changements importants depuis un siècle. □



◆ Costume de mariée

Dans chaque ville, le costume de la mariée prend des aspects différents. Généralement, elle est vêtue d'une tahtiya et d'un seroual blanc d'étoffe neuve. A ceux-ci s'ajoute un caftan de velours garni de galons d'or, qui ne se boutonne pas et dont les manches sont très larges. L'«izar del hrir», grand



voile de soie aux extrémités lamées d'or, enveloppe entièrement la mariée. Sa tête est serrée dans une longue écharpe de soie aux extrémités lamées d'or. La coiffure est haute et rigide. Un bandeau de velours, le «taj del sfifa» (ou diadème des mariées) est garni de perles et rehaussé de cinq cabochons formés d'émeraudes et de rubis enchâssés. □

30 Avril 2009

Une nouvelle stratégie de développement des exportations est dévoilée. Un plan décliné sur les 10 prochaines années

Mai 2009

Le HCP donne une définition de la classe moyenne qui va soulever de nombreux tollés et critiques



Mai 2009

Après des batailles tumultueuses pour le fauteuil de présidence de la CGEM, c'est sans surprise que le tandem Mohamed Horani - Mohamed Tamerqui est élu

pour faire mentir le Consul

◆ L'ancien caftan de Tétouan, en voie de disparition

Ce caftan, aux manches larges et évasées, est celui de Tétouan. C'est là où étaient fabriqués les caftans en velours somptueusement garnis de galons et de soutaches d'or. La couleur du velours était généralement le violet



ou le rouge grenat, plus rarement le vert ou le bleu pâle. □

◆ Costume de la femme berbère



Les femmes berbères se drapent dans «l'izar», longue pièce d'étoffe. De cotonnade, il mesure environ quatre mètres cinquante sur un mètre quarante, enveloppe le corps, serré à la taille par la ceinture, taggoust, et retenu devant les épaules par deux fibules d'argent, les tiseras. Les femmes berbères, merveilleuses tisserandes, ne savent pas coudre. Sur elles, rien n'est cousu, tout est drapé. Le manteau est une simple petite couverture que les femmes tissent. C'est une pièce capitale du vêtement berbère.

Les dessins de cette couverture de laine changent d'une tribu à l'autre. Ils sont la marque d'une identité tribale. Un foulard de tête, takenboucht, enveloppe deux nattes tombant de chaque côté du visage. Il est serré soit par un bandeau, soit par une cordelière. □

◆ Costume de fête de la femme berbère

Porté plus long, l'izar est de mousseline à larges manches, également de mousseline, semblable à la dfina de la ville. L'on distingue les fibules qui épinglent le drapé devant les épaules. Ces bijoux sont en argent comme le sont en principe tous les bijoux berbères.

La femme porte plusieurs bracelets et bagues. Le large diadème qui couronne la tête est disposé sur une coiffure enturbannée très en largeur. □



◆ Femmes du Sud

Dans tout le Sud marocain, le khent bleu est l'étoffe préférée des femmes. Elles mettent toute leur coquetterie dans la recherche de coiffures originales, diffé-



rentes dans chaque oasis. La coiffure des hartaniat de la vallée du Ziz est une des plus remarquables du Sud. Les cheveux sont divisés par moitié et de nombreuses petites nattes en soutiennent deux autres, énormes, les dmouj (cornes), qui pendent jusqu'aux reins, prolongées par deux pompons de laine. Une garniture de petites rondelles d'argent imbriquées tombe en ruban sur la ligne médiane des nattes. Un ornement semblable mais plus petit s'enroule autour de la tête. De nombreux coquillages et grains de corail, des motifs d'argent et des amulettes complètent cette savante coiffure. □



Juin 2009

Phase II de TangerMed avec une mise de près de 10 milliards de DH pour la construction. Le projet d'extension est lancé le 17 juin

Juillet 2009

Présentation du projet Nador West Med, un complexe portuaire, industriel et commercial. Une première tranche sera consacrée aux hydrocarbures

Juillet 2009

L'Institut royal des études stratégiques sort de son silence et rend public un document sur les «enjeux et orientations de politiques publiques face à la crise»

La mode avant la mode... pour faire mentir le Consul



◆ Mariée juive

Les mariées juives portaient un costume de coupe archaïque qui permet bien des comparaisons avec certains vêtements européens de l'époque médiévale. Il est entièrement de velours, généralement vert ou bleu pour les villes de l'intérieur et rouge grenat pour les villes côtières et du Sud.

La coiffure, comme dans tous les anciens costumes juifs, fait l'objet de soins spéciaux. Il faut savoir qu'une antique ordonnance talmudique interdisait autrefois aux juives de laisser voir leurs cheveux à partir du jour de leur mariage. Mais certains rabbins indulgents autorisèrent le port d'une perruque, à condition qu'elle ne soit pas faite de cheveux humains. C'est ainsi que naquirent une grande quantité de perruques extrêmement variées dans le monde israélite, en Europe et en Afrique. □



◆ Les grands nomades sahariens

Leur vêtement est très simple, semblable à celui des Mauritaniens. C'est pour tous, la grande chemise appelée «qchaba» ou encore «deréa». Elle est faite d'une grande pièce de cotonnade. Une ouverture, ménagée en son milieu, laisse passer la tête et elle tombe le long du corps.

La coiffure des grands nomades sahariens est un volumineux turban bleu. Tous portent au cou quelque amulette et un petit portefeuille en cuir, objets importés de Tombouctou comme tous les cuirs décorés en usage dans la région. □

◆ Juives rurales

Chez les juives rurales en pays berbère, on retrouve une pièce d'étoffe qui s'emploie de la même façon que l'izar berbère, on le nomme khelali. Souvent de couleur rouge, elle est attachée devant les épaules par deux fibules. Le khelali est drapé sur une chemise de coupe spé-



ciale nommée deréa. Celle-ci est également de cotonnade rouge et ses longues manches, très largement évasées, sont retournées et épinglées sur les épaules de façon à ne pas dépasser le coude.

La coiffure, très originale, est obtenue par les groune (les cornes). Pour sortir, elles disposaient sur leur coiffure un grand voile de mousseline blanche. □

◆ Djellaba des montagnards du Rif

Les montagnards du Rif portaient une djellaba de laine marron très foncé, finement rayée, rehaussée de broderies.



On la portait serrée à la taille par une forte ceinture de cuir ornée de motifs très colorés. □



27 Bulletins d'information

par jour

6h30	12h00	15h30
7h00	12h30	16h00
7h30	13h00	17h30
8h00	13h30	18h00
8h30	14h00	18h30
9h00	14h30	19h00
9h30	15h00	19h30
10h00		20h00
10h30		20h30
11h00		
11h30		

Musique, Info, Eco

Casablanca 92.5 Rabat 106.9 El Jadida 97.3

Mohammédia - Témara
Settat - Salé - Kénitra

www.atlanticradio.ma

NOS REMERCIEMENTS

■ Des historiens de référence

L'Economiste remercie pour leurs compétences et leur dévouement les professeurs Bouaziz, Achaabane, Biad et Bouchetouf.

Ils se sont fait violence pour suivre avec nous les règles journalistiques, lesquelles ne sont pas celles des exposés universitaires, même si la matière est traitée avec une rigueur identique.

L'équipe de L'Economiste mesure à sa juste valeur le chemin que ces historiens de renom international ont fait vers elle. Que ces professeurs en soient ici publiquement remerciés.

Signalons qu'ils ont dressé à partir de leurs recherches personnelles certaines des cartes figurant dans cette publication, et qui étaient donc inédites jusqu'ici.

- **Le Pr. Mostapha Bouaziz**, le chef d'équipe en quelque sorte, est un spécialiste de l'épistémologie historique et de la période analysée ici. Il est docteur en histoire et en outre diplômé en sciences sociales. Il a produit de nombreuses recherches et enseigne à l'université d'Aïn Chock de Casablanca. C'est aussi lui qui enseigne l'histoire aux futurs journalistes de l'école créée par L'Economiste.

- **Le Pr. Lotfi Bouchetouf** a initié ou participé à la création de plusieurs associations et groupes d'études sur des sujets comme l'histoire religieuse, l'histoire de la femme marocaine, l'histoire des relations maroco-africaines...

Il était chef du département d'histoire à la faculté d'Aïn Chock jusqu'au mois de mai dernier.

- C'est l'archéologue du groupe. **Le Pr. Ahmed Achaabane** prospecte les sites archéologiques du nord-ouest du pays et de la Chaouia et tout particulièrement Tamsna.

Il a publié de nombreux articles, mais son étude la plus attirante, l'histoire du tabac à travers les pipes en terre, est encore sous presse.

- **Tayeb Biad** est docteur en histoire contemporaine, une branche de l'histoire particulièrement délicate.

En effet, parce qu'elle traite de faits proches, l'histoire contemporaine est soumise à toutes sortes de pression.

A l'historien de mettre l'Histoire à l'abri des détournements politiques. Le Pr. Biad est enseignant universitaire.

■ Bibliographie

Il est impossible de citer tous les livres, articles et documents dont se sont servis les journalistes.

Certains de ces livres sont très rares et très anciens. Ils appartiennent à des collectionneurs privés. Qu'ils soient remerciés de nous les avoir confiés pour partager avec les lecteurs de L'Economiste leur passion de bibliophiles. Un grand nombre d'illustrations vient des ces ouvrages. Inutile de dire que l'accès à ces images est un privilège.

■ Parmi les autres ouvrages, voici notre sélection:

- Le «**Abitbol**», Histoire du Maroc, qui vient de sortir chez Perrin est en tous points remarquable. Il constitue l'une des premières histoires dépassionnées du Royaume. Il utilise des sources juives jusqu'ici négligées.

- Le «**Benoist-Méchin**», Histoire des Alaouites, est un Benoist-Méchin, c'est-à-dire un grand luxe de détail pour des faits qu'il a parfois vécus lui-même, mais l'auteur, comme toujours, tombe amoureux de son sujet.

- Le «**Histoire de la dynastie régnante au Maroc**» sous la plume de Issa Babana El Alaoui est plus classique dans sa forme, il suit l'ordre chronologique et cherche à magnifier son sujet. Ce qui est parfois un peu embarrassant.

Et pour le plaisir de l'extrême érudition comme celui de la chasse à la rareté:

Le Corpus des monnaies alaouites, en deux tomes, édité par Bank Al-Maghrib, sous la plume, entre autres, de l'expert Lhalaoui. Il est pratiquement impossible de le trouver, sauf si vous êtes chanceux... Essayez les bouquinistes. C'est un travail numismatique de très grande érudition, avec en plus de minutieuses présentations des rois alaouites, un par un, avec d'extraordinaires portraits reconstitués.

■ ... Et ceux qui ont rendu la publication possible

Il faut aussi remercier les journalistes qui ont travaillé directement sur cette publication, ainsi que leurs collègues, lesquels, pendant les longues semaines de préparation, ont pallié leur absence pour effectuer le travail quotidien.

Il s'agit de Azziz Ghouibi, Jamal Eddine El Herradi, Fatim-Zahra Tohry, Jihane Kabbaj, Mouna Hachim, Jallal Baazi, Faïçal Faquihi, Amin R'boub, Adam Berrada, Tarik Hari, Nadia Belkhat, Amin Benabid, Mohamed Ali M'Rabi, Bouchra Sabib, Mohamed Mounadi, Khadija Masmoudi, Mériem Oudghiri, Mohamed Chaoui, sous la direction de Nadia Salah.

Il faut aussi remarquer le travail des metteurs en page, qui ont eu à manipuler avec le plus grand soin des documents rares et à créer des designs spécifiques pour leur mise en valeur: Omar Jabre, Azziz Ouahid, Saïd Fakhreddine, Salima Michmich, Mohcine Sorrane, Khalid Yassine et Mohamed El Ouadi Idrissi.

Sans omettre les correcteurs, Bahija Rhoul, Mohamed El Bikri et Khalid Bidari qui ont eu la tâche difficile d'unifier les graphies francophones et faire la chasse aux imprécisions de dates. Et n'oublions pas les sélections photographiques contemporaines effectuées largement par Saïda Sellami.